

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**

**LE RÔLE DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LA RÉTENTION DES
IMMIGRANTS EN RÉGION QUÉBÉCOISE : LE CAS DU SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN**

Par

Annie BILODEAU

B.A. Sociologie

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Décembre, 2013

© Annie BILODEAU, 2013

Ce mémoire intitulé

**LE RÔLE DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LA RÉTENTION DES
IMMIGRANTS EN RÉGION QUÉBÉCOISE : LE CAS DU SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN**

et présenté par

Annie BILODEAU

a été évalué par un jury composé de

Mme Nicole GALLANT, directrice de recherche, Institut national de la recherche
scientifique

M. Christian POIRIER, examinatrice interne, Institut national de la recherche scientifique

Mme Michèle VATZ-LAAROUSSI, examinateur externe, Université de Sherbrooke

À ma petite grand-maman

RÉSUMÉ

L'immigration en milieu régional représente un objectif pour l'État québécois depuis quelques dizaines d'années. Les mesures mises en place par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles mènent à des résultats globalement décevants sur le plan de la rétention des personnes immigrantes en région. Notre mémoire vise à mieux comprendre le processus qui mène à l'installation permanente des immigrants dans les régions québécoises. Pour ce faire, une étude de cas a été menée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des entretiens ont été réalisés avec des immigrants qui se sont installés dans la région dès leur arrivée au Canada, avec des immigrants ayant migré dans la région après avoir habité à Montréal et, ce qui est rarement étudié, avec des immigrants ayant quitté la région. Ces entretiens ont révélé le rôle primordial que jouent les caractéristiques d'accueil dans la rétention des participants, que ce soit en lien avec l'accès aux services publics, l'emploi et la qualité de vie. Cette dernière jouerait un rôle de premier plan dans l'établissement durable des immigrants. En effet, il semble que les immigrants développent un attachement à certaines caractéristiques de la qualité de vie. De plus, ils développeraient un sentiment d'appartenance à la région suite à la création de réseaux interethniques et de l'engagement dans le milieu. En résumé, cette recherche amène un nouvel éclairage sur la rétention des immigrants en proposant trois dimensions de la rétention qui mettent en lumière le rôle des caractéristiques des milieux d'accueil : les expériences vécues, l'attachement et le sentiment d'appartenance.

Mots-clés : Immigrant, rétention, région, Québec, qualité de vie, intégration

ABSTRACT

Immigration in rural areas represents one of the Quebec State objectives in the last decades. The *ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles* has set up some measures to foster retention of immigrant people in regional areas. However those measures have led to disappointing results in this respect. This master's thesis aims at a better understanding of the process leading to the sustainable settlement of immigrants in regional areas. In order to do this, we used the case study method, focussing on the Saguenay-Lac-Saint-Jean region. We conducted interviews with three types of immigrants: immigrants installed in this region since their arrival in Canada, immigrants moving in this region after living in Montreal, and immigrants having left this region. These interviews reveal the critical role that settlement characteristics welcoming characteristics play in retention: public service access, work and quality of life. The latter plays a foreground role in the immigrant's sustainable settlement. Indeed, immigrants interviewed tend to develop a sense of belonging to certain characteristics associated to the quality of life. They cultivate a sense of belonging to the region through the creation of interethnic network and participation in the community. In sum, this research sheds new light on immigrant retention, through the investigation of three dimensions which are shown to be fundamental in retention: actual experience, attachment and sense of belonging.

Keywords: Immigrant, retention, region, Quebec, quality of life, integration

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à Nicole Gallant, ma directrice de maîtrise qui a su m'aider tout au long de mon parcours, que ce soit dans mes démarches de recrutement des participants ou lors de la rédaction de mes analyses. Disons-le, mon parcours fut rempli de rebondissements et d'obstacles et j'ai toujours pu compter sur sa compréhension et son aide. En plus de son accompagnement, je la remercie pour l'opportunité de travail qu'elle m'a offerte, celle-ci m'amenant à publier un chapitre de livre fort intéressant!

Je tiens à également à remercier Annick Germain pour m'avoir laissé une place dans son équipe de recherche sur la cohabitation interethnique dans les quartiers de classes moyennes à Montréal. J'ai beaucoup apprécié travailler dans son équipe!

Ma présence à l'UCS n'aurait pas été la même sans mes très chers collègues et amis d'études urbaines et de la PRAP. Merci à mes collègues de bureau, ceux du bureau d'à côté et des étages au-dessus!

Je ne peux passer sous silence l'aide, l'attention et le soutien quotidiens de mon copain Éric. Je ne sais pas combien de fois tu as lu ce mémoire, mais tu es sans doute devenu un spécialiste de la régionalisation de l'immigration. Merci mille fois!

Je remercie ma mère et mon beau-père qui n'ont cessé de m'encourager, de croire en mon travail et en mon potentiel. Merci de m'avoir soutenu! Le R.O.I. s'en vient Jo!

Enfin, je remercie ma petite grand-maman qui nous a quittés pendant mon parcours à la maîtrise. Grand-maman, je te dédie ce mémoire que j'ai terminé grâce à la persévérance que tu m'as transmise, à ta façon.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	xi
Liste des abréviations et des sigles	xii
Introduction	1
Chapitre 1 : Approche théorique de la rétention des immigrants en région	5
1. La régionalisation de l'immigration : le cas du Québec	5
2. Les enjeux de la régionalisation au Québec : pourquoi la régionalisation?	8
3. Approche théorique	9
3.1 <i>L'intégration</i>	10
3.2 <i>Cadre conceptuel : une définition opératoire de l'intégration</i>	16
3.3 <i>Questions de recherche</i>	17
Chapitre 2 : Méthodologie : comment étudier la rétention des immigrants en région?.....	19
1. Stratégie méthodologique	19
1.1 <i>Type de stratégie</i>	19
1.2 <i>Une étude de cas</i>	20
1.3 <i>Méthode de collecte des données</i>	21
2. Territoire couvert par l'étude	23
2.1 <i>Histoire de la région en bref</i>	24
2.2 <i>Limites géographiques de la recherche</i>	25
2.3 <i>Objectifs du MICC pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>	25
3. Population immigrante du Saguenay-Lac-Saint-Jean	26
3.1 <i>Profil de l'immigration et de l'émigration internationale de la région entre 1996 et 2011</i>	27
4. Balises de la rétention	28
5. Recrutement et caractéristiques des participants	29
5.1 <i>Les immigrants premièrement arrivés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>	30
5.2 <i>Les immigrants qui ont premièrement habité Montréal avant de migrer au Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>	32
5.3 <i>Les immigrants qui ont quitté la région</i>	33

5.4	<i>Les caractéristiques des participants</i>	34
6.	Conclusion	42
Chapitre 3 : Pourquoi les immigrants restent-ils?		43
1.	Les expériences vécues	43
1.1	<i>Services publics</i>	43
1.2	<i>L'emploi</i>	52
1.3	<i>La qualité de vie</i>	58
2.	L'attachement et le sentiment d'appartenance : comment la qualité de vie participe-t-elle à la rétention des immigrants en région?	76
2.1	<i>L'attachement</i>	77
2.2	<i>Le sentiment d'appartenance</i>	79
3.	Les expériences vécues, l'attachement au milieu et le sentiment d'appartenance à la communauté: le lien avec la rétention des immigrants en milieu régional	84
Conclusion		87
ANNEXE 1 : Schéma d'entretien des immigrants premièrement arrivés dans la région....		93
ANNEXE 2 : Immigrants premièrement installés à Montréal et habitant maintenant le Saguenay-Lac-Saint-Jean.....		97
ANNEXE 3 : Immigrants premièrement installés dans la région et ayant quitté.....		101
ANNEXE 4 : données statistiques sur l'immigration au Saguenay-Lac-Saint-Jean fourni par le MICC.....		105
Bibliographie		107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3. 1 – Répartition des immigrants et du solde migratoire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean selon l'année d'arrivée dans la région et la division de recensement	27
Tableau 5.1 - Les immigrants de l'échantillon premièrement arrivés au Saguenay-Lac-Saint-Jean	31
Tableau 5.2 - Les immigrants de l'échantillon premièrement arrivés à Montréal	32
Tableau 5.3 - Les immigrants de l'échantillon qui ont quitté la région.....	33
Tableau 5.4 - Distribution des participants de l'échantillon et du nombre total d'immigrants selon l'âge	34
Tableau 5.5 - Distribution des participants de l'échantillon et du nombre total d'immigrants selon l'origine	35
Tableau 5.6 - Distribution des participants de l'échantillon et du nombre total d'immigrants selon le lieu d'arrivée et de résidence actuel	36
Tableau 5.7 - Distribution du nombre de participants et du nombre total d'immigrants selon la période d'arrivée dans la région	36
Tableau 5.8 - Distribution des participants de l'échantillon selon niveau de scolarité reconnu dans le pays d'origine, le niveau scolarité reconnu au Québec et selon la formation suivie dans un établissement d'enseignement québécois	37
Tableau 5.9 - Distribution des participants de l'échantillon selon la présence d'enfant(s) d'âge mineur	38
Tableau 5.10 - Distribution des participants de l'échantillon selon la catégorie d'immigrant	38
Tableau 5.11 - Distribution des participants de l'échantillon selon les motifs d'attraction dans la région.....	39

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

CIS	Corporation Intégration Saguenay
CLD	Centre local de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
DEP	Diplôme d'études professionnelles
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles
MRC	Municipalité régionale de comté
POL	Portes ouvertes sur le Lac
PRI	Programme régional d'intégration
RMR	Région métropolitaine de recensement
SEMO	Service de main-d'œuvre externe

INTRODUCTION

Le milieu des années 2000 fut marqué, au Québec, par des événements relatifs à la diversité culturelle et religieuse dans l'espace public. Pensons par exemple au port du kirpan, poignard symbolique de la religion sikhe, qui a été reconnu comme droit légitime par la Cour suprême du Canada à un jeune sikh revendiquant son droit de le porter à l'école: « Selon les juges de la Cour suprême, accepter le port du kirpan, même sous réserve de conditions, montre l'importance que la société canadienne accorde à la protection de la liberté de religion et au respect des minorités » (Radio-Canada, 2006). Ce jugement de la Cour suprême renversait la décision de la Cour d'appel du Québec rendue deux ans plus tôt. Cet exemple en est un parmi d'autres qui suscita de nombreux débats dans la société québécoise. Bien que plusieurs de ces situations furent montées en épingle par les médias, il n'en demeure pas moins qu'un certain malaise émergea face à des barèmes non établis en matière de gestion de la diversité culturelle et religieuse dans l'espace public.

En réaction aux accommodements accordés aux minorités culturelles et religieuses, le gouvernement québécois de l'époque a mis en place la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* dirigée par le sociologue Gérard Bouchard et le philosophe Charles Taylor. Celle-ci avait pour mandat de dresser le portrait des pratiques d'accommodements au Québec et de mener une consultation publique à travers la province dans le but de rédiger des recommandations au gouvernement quant à la gestion de la diversité culturelle et religieuse. Parmi les principaux constats émis dans le rapport Bouchard-Taylor, il y en a un qui attira particulièrement notre attention : la gestion de la diversité culturelle et religieuse préoccuperait les résidents des régions les plus éloignées des grands centres possédant des taux très faibles d'immigrants¹. Il y avait en effet une forte participation aux audiences de la commission lors de la présence des deux intellectuels aux consultations en région éloignée.

On remarque que l'immigration ou peut-être la pratique d'accommodements aux minorités culturelles et religieuses peut soulever des préoccupations à l'extérieur des grands centres urbains. Par exemple, à Rimouski, des résidents ont souligné leur crainte de voir leurs

¹ Parmi les constats de la commission Bouchard-Taylor, on retrouve de larges appuis dans la population pour le modèle québécois d'intégration des immigrants qu'est l'interculturalisme. De plus, les auteurs ont noté un fort consensus sur ces trois points : a) le rejet du multiculturalisme; b) le rejet de l'assimilation; c) l'importance de l'intégration sur la base des valeurs fondamentales de la société québécoise (Bouchard, 2012, 11-12).

coutumes, valeurs et traditions religieuses non respectées suite à l'octroi de certains accommodements (Le Devoir, 2007).

La question de l'immigration est aussi abordée en région en raison du potentiel économique et démographique qu'elle représente. Comme nous verrons plus loin, un des enjeux de l'immigration en région est certainement la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines; pénurie que l'immigration pourrait en partie résoudre. Par exemple, des acteurs locaux de la région du Bas-Saint-Laurent réclament pas moins de 1200 travailleurs immigrants pour combler des besoins en matière d'emploi (Thériault, 2011). Le controversé maire de la ville d'Huntingdon, Stéphane Gendron, mise lui aussi sur l'immigration, dans son cas l'immigration maghrébine, pour palier au problème démographique que connaît sa ville depuis 20 ans. Dans sa tentative de séduction des Maghrébins, le maire Gendron décrit Huntingdon comme une « bulle de tolérance » et se dit prêt à mettre en branle des actions concrètes afin de faire de la ville un milieu de vie accueillant. Certains des moyens mis en place seraient la construction d'un abattoir halal, une exemption d'impôt foncier d'un an aux nouveaux arrivants et des fonds pour de nouvelles entreprises agroalimentaires qui, selon le maire, engageraient beaucoup de travailleurs maghrébins (Benessaïeh, 2011). Toutefois, malgré la volonté et les efforts des petites localités québécoises d'accueillir des immigrants, l'intégration des immigrants ne semble pas être suivie d'effets concrets sur le plan de la rétention.

Ce mémoire s'intéresse aux milieux d'accueil qui se trouvent en dehors des grands centres urbains, soit à ceux qui possèdent de faibles proportions d'immigrants et, en conséquence, une faible diversité ethnique. Ces milieux régionaux réclament de nouveaux travailleurs et nous verrons que l'État a mis en place des actions visant l'établissement d'immigrants. Or, si ces régions reconnaissent le potentiel des nouveaux arrivants d'un point de vue économique et misent sur l'offre d'emploi dans leur attraction, elles réussissent difficilement à retenir les rares immigrants qui s'y aventurent. En effet, nous verrons que les taux de rétention de ces populations sont décevants et que la répartition régionale de l'immigration au Québec est peu équilibrée. Il faut en ce sens mieux saisir le phénomène de rétention des immigrants en région. La démarche de notre mémoire vise la compréhension de la rétention régionale en portant une attention particulière au milieu d'accueil et ses caractéristiques qui favoriseraient l'établissement durable des immigrants. Comment les milieux arrivent-ils à retenir les immigrants qui s'y installent? Quels sont les motifs de rétention des immigrants en région?

Dans cette étude sur la rétention, nous partons de la prémisse selon laquelle l'installation à long terme des immigrants ne repose pas exclusivement sur l'emploi, bien qu'il occupe une place centrale dans les mesures mises en place pour l'établissement en région. L'offre d'emploi locale ferait plutôt partie d'un ensemble de caractéristiques des milieux d'accueil à considérer dans les mesures favorisant la rétention. En nous inspirant des recherches récentes sur l'immigration en région, l'intégration à long terme des immigrants en région sera étudiée selon trois dimensions qui font directement référence aux caractéristiques des milieux d'accueil : l'intégration à l'emploi, l'intégration liée à l'accès aux services publics et l'intégration à la communauté. Bien que nous nous inspirions des précédentes recherches pour comprendre le rôle des singularités des milieux locaux, notre approche théorique se distingue de ces recherches en se penchant également sur le sentiment d'appartenance des immigrants. Nous cherchons ainsi à comprendre le rôle de rétention du sentiment d'appartenance que développeraient les immigrants envers la communauté d'accueil. Nous tenterons ainsi de comprendre la fonction de la communauté d'accueil dans l'intégration à long terme des nouveaux arrivants en milieu régional.

Le choix du terrain d'étude s'est surtout décidé à la suite de l'étude du profil démographique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Tel que nous le verrons dans le chapitre méthodologique, la situation démographique révèle un bilan migratoire négatif présentant de nombreux départs de la population pendant les trente dernières années (Ouellet, 2009, 168). Ce constat va dans le même sens que les enjeux liés à l'immigration en région, c'est-à-dire ce pourquoi les régions réclament l'arrivée d'immigrants chez elles. Notre choix de terrain d'étude fut aussi motivé par la perception que nous avons de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean : très homogène, notamment sur le plan culturel. Nous croyons également que cette perception est partagée dans l'imaginaire collectif par plusieurs Québécois. Les récents propos controversés du maire Tremblay ne font que renforcer cette représentation homogène que nous avons de la région : en s'attaquant aux origines algériennes de la candidate défaite Djemila Benhabib en disant que les Canadiens français, ou Québécois de souche, ne devraient pas se laisser dire quoi faire par une immigrante en ce qui a trait à la religion catholique, à la présence du crucifix, à la pratique de la prière notamment dans nos institutions politiques (Journet et Croteau, 2012). Le maire prétendait parler au nom de la majorité silencieuse, qui, à son avis, pensait comme lui. L'image qu'il envoie dans les médias, qui ont couvert abondamment l'évènement, est celle d'une ville de région réticente à la diversité ou du moins qui se sent menacée par la diversité culturelle et religieuse. Ceci dit, contrairement à ce qu'il prétend, les propos du maire Tremblay ne seraient pas représentatifs de ceux de la population

de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean si l'on se réfère aux résultats d'une recherche comparant les attitudes par rapport à l'immigration et à la diversité de Québécois provenant de milieux urbains et ruraux (Gallant, Bilodeau et Lechaume, 2013). Cette recherche a notamment mis en lumière le fait qu'il existe de faibles variations entre les attitudes d'habitants de milieux urbains et de milieux ruraux. Des variables différentes que le milieu de vie viennent influencer les attitudes l'égard de l'immigration et la diversité. Le niveau de scolarité et le fait d'avoir des amis immigrants en sont des exemples.

En étudiant l'intégration à la communauté d'accueil, notre recherche se penche sur le rôle de la population d'accueil dans la rétention des immigrants et amène un éclairage qui, bien qu'il ne peut se dire représentatif de toute la population de la région, se base sur des témoignages d'immigrants qui ont fréquenté des résidents locaux. Notre collecte de données s'est effectuée par la méthode de l'entretien. Notre échantillon est composé de 19 immigrants et se divise en trois sous-échantillons : des immigrants premièrement arrivés dans la région, des immigrants qui ont habité Montréal avant de migrer dans la région et des immigrants qui l'ont quittée.

Le présent mémoire débute par une présentation du cadre théorique de l'intégration des immigrants à partir duquel nous répondrons à la question générale de notre recherche : qu'est-ce qui favorise la rétention des immigrants en milieu régional? Toujours dans le premier chapitre, nous présenterons les concepts-clés qui sont liés au sentiment d'appartenance des immigrants et desquels découle notre hypothèse de recherche qui se penche sur le rôle du sentiment d'appartenance des immigrants dans la rétention. Le second chapitre sera celui où nous présenterons notre méthode de recherche, la région à l'étude ainsi que l'échantillon. C'est dans le troisième et dernier chapitre que nous présentons l'ensemble des résultats de la recherche. Ce chapitre est divisé en deux parties principales. Il présente d'abord les expériences vécues des immigrants au Saguenay-Lac-Saint-Jean et explique ensuite le rôle du sentiment d'appartenance et de l'attachement au milieu.

CHAPITRE 1 : APPROCHE THÉORIQUE DE LA RÉTENTION DES IMMIGRANTS EN RÉGION

Depuis le début du 20^e siècle, les régions vivent d'importants problèmes démographiques et économiques en Amérique du Nord (Brunet, 1980). Au Québec plusieurs régions obtiennent un bilan migratoire négatif ceci résultant en une diminution de la force de travail, de la consommation locale et de familles potentielles (Institut de la statistique du Québec, 2011). Perçue comme une solution à ces problèmes démographiques, l'attraction des immigrants en région demeure toutefois un phénomène marginal au Canada. Selon certains, environ 75% des nouveaux arrivants vivent dans les trois métropoles du pays (Montréal, Toronto et Vancouver) et presque 25% se distribuent dans les villes secondaires, c'est-à-dire des villes comme Hamilton, Winnipeg et Edmonton par exemple (Carter, Morrish et Anoyaw, 2008). D'autres auteurs calculent qu'approximativement 5% de la population immigrante se retrouve dans les régions rurales et les petites villes du Canada (Beshiri et Jiaosheng, 2009).

De plus, les collectivités rurales qui réussissent à accueillir des immigrants doivent veiller à ce que leur installation soit durable, défi qui semble difficile à relever selon les constats soulevés dans les quelques études sur le sujet (Vatz-Laaroussi *et al.*, 1999; Beshiri et Jiaosheng, 2009). La résolution des problèmes démographiques et économiques locaux repose pourtant sur une installation durable des immigrants en région (Vatz-Laaroussi, 2008). Le cas québécois révèle particulièrement ce problème puisque les régions rurales possèdent un des plus faibles taux d'immigrants au Canada (Beshiri et Jiaosheng, 2009).

Dans ce chapitre, nous débuterons en parlant du cas de la régionalisation de l'immigration au Québec pour ensuite décrire les enjeux qui y sont reliés. Nous enchaînerons par l'approche théorique que nous préconisons dans ce mémoire, tout en décrivant les concepts utilisés ainsi qu'en expliquant les questions et l'hypothèse de recherche.

1. La régionalisation de l'immigration : le cas du Québec

L'idée de régionaliser l'immigration, ou la « démétropolisation » de l'immigration, a été mise de l'avant au Québec dès 1970, alors que le gouvernement s'inquiétait du fait que 90% des nouveaux établissements se réalisaient à Montréal (Manègre, 1988). Le premier objectif de l'État avec la régionalisation de l'immigration était de répartir équitablement les immigrants sur le

territoire de la province (Simard, 1996). La première expérience se produisit en 1979 avec des réfugiés indochinois, qui s'établirent en grande partie dans le village de Trois-Pistoles. Le ministère de l'Immigration du Québec lança sa première mesure concrétisant ainsi sa volonté de « démétropoliser » l'immigration de Montréal. L'opération « Accueil des petites villes et réfugiés » s'appuyait sur le parrainage collectif, c'est-à-dire que les résultats de l'intégration de ces milliers d'Indochinois dépendaient exclusivement de l'aide de la population locale qui prenait en charge ces réfugiés pendant douze mois (Girard et Manègre, 1989).

Cette première tentative ne fut pas réussie : la majorité des réfugiés indochinois quittèrent la région pour s'établir à Montréal ou dans une autre province. Malgré ce bilan peu reluisant, l'État a persisté dans ses intentions et a demandé un avis sur la question qui a été déposé en 1988 (Manègre, 1988). Cet avis recommandait au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) d'adopter une politique de régionalisation de l'immigration qui reposerait sur deux objectifs principaux : le développement régional ainsi que l'intégration à la majorité francophone (Simard, 1996). Réaliste, l'avis propose que les premières tentatives d'application de la politique se déroulent dans des villes moyennes, c'est-à-dire Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Selon Myriam Simard, ce n'est toutefois qu'en 1991 que l'État québécois s'engagea véritablement en matière de régionalisation de l'immigration avec *L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* qui cherchait à attirer des immigrants de la catégorie économique afin qu'ils prennent part à l'activité économique des régions (Conseil scolaire de l'île de Montréal, 1991).

En 1992, deux documents clés - *Orientations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration* et *Mesures favorisant la régionalisation de l'immigration* - précisaient les orientations du MICC (Simard, 1996, 6). D'une part, on cherchait à maximiser le potentiel des régions en offrant des emplois ou des occasions d'affaires pour les immigrants. D'autre part, la rétention des immigrants semblait un des objectifs privilégiés par le ministère. Ce dernier visait un environnement propice aux conditions favorisant l'établissement permanent des immigrants, établissement qui obtenait, jusqu'à ce jour, des taux de rétention très faibles. En outre, dans la continuité de la première expérience qui reposait beaucoup sur le milieu local, l'État continue de miser sur la participation, voire l'engagement, des acteurs locaux dans l'attraction des nouvelles populations immigrantes dans leur région (Laroche, 1991). À cette époque et comme dans l'avis de 1988, la politique de régionalisation de l'immigration ciblait une installation durable de travailleurs dans certaines villes potentielles, telles que Québec,

Sherbrooke et Trois-Rivières, où les acteurs locaux impliqués devaient développer des mesures contribuant à une immigration réussie.

Au début des années 2000, le gouvernement du Québec tourna son attention vers les réfugiés sélectionnés à l'étranger (Vatz Laaroussi et Bezzi, 2010). En effet, l'attraction des immigrants de la catégorie économique semblait difficile pour les régions, étant donné le pouvoir d'indépendance et d'autonomie dans le choix d'établissement de cette population. On trouvait alors près de 70% de réfugiés parmi les immigrants installés dans des villes comme Sherbrooke et Québec, de même que des petites localités telles que Trois-Pistoles, Joliette et Chicoutimi (Vatz Laaroussi et Bezzi, 2010). Malgré les efforts du gouvernement pour l'attraction des réfugiés, le taux de rétention pour ces populations ne fut guère plus positif.

D'importants engagements du gouvernement provincial en matière de régionalisation de l'immigration parurent au milieu des années 2000. Ce fut, dans les faits, un plan d'action de régionalisation de l'immigration dans la province pour la période de 2004 à 2007. Ce plan d'action décrit les objectifs du MICC « pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec » (Québec MICC, 2004). Ce document précise les objectifs et les axes d'intervention du MICC concernant la sélection des immigrants, leur répartition régionale, ainsi que l'accueil et l'intégration des immigrants au Québec. De ce document émergent plusieurs plans d'action régionaux qui visent, quant à eux, la création de partenariats avec des acteurs locaux et la réalisation d'ententes avec les Conférences régionales des élus (CRÉ). Ces plans visaient dix régions québécoises, dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, les Laurentides et l'Outaouais. Avec ces plans, on visait non seulement l'attraction des immigrants en région, mais aussi la rétention de ces derniers.

Après la mise en œuvre de ces plans d'action régionaux, l'État ralentit ses efforts pour l'établissement d'immigrants en milieu régional, bien qu'il continue à reconnaître son potentiel économique. Par exemple, lors d'une conférence à la Chambre de Commerce et de l'industrie de Richmond en 2011, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles de l'époque, Kathleen Weil, a encouragé les employeurs locaux à se tourner vers l'immigration. Elle soulignait que l'immigration deviendrait un levier essentiel au développement régional et que le ministère continuera ses efforts de soutien aux entreprises dans la gestion de la diversité, ses propos faisant écho aux objectifs économiques sous-jacents à l'immigration en région (Québec MICC, 2011).

En somme, nous avons vu que la politique de régionalisation de l'immigration au Québec a pris naissance dès la fin des années 1970 et qu'elle a pris plusieurs formes. Sur le plan de la

population visée, les premières initiatives concrètes de l'État ciblaient des réfugiés, mais les politiques formelles visaient des immigrants de la catégorie économique. Devant la faible rétention de ces derniers, le gouvernement tenta de nouveau de cibler les réfugiés, avant de finalement revenir à la catégorie économique. En ce qui concerne les mesures d'accueil, elles étaient presque inexistantes au départ, puisque les premières politiques reposaient exclusivement sur la population locale. Les politiques subséquentes ont précisé d'autres mécanismes, mais elles s'appuient toujours très fortement sur la collectivité locale, quoique dorénavant sur la portion formellement organisée de celle-ci.

2. Les enjeux de la régionalisation au Québec : pourquoi la régionalisation?

Plusieurs enjeux sont liés à l'établissement d'immigrants dans les régions québécoises, autant pour les collectivités locales que pour l'État québécois. La littérature académique évoque fréquemment les enjeux relatifs aux problèmes démographiques et économiques des régions éloignées des grands centres, et ce, que ce soit au Québec, dans les provinces canadiennes ou dans d'autres pays, tels que l'Australie (Reimer, 2007; Collins, 2007; Sorensen, 2007; Carter, Morrish et Anoyaw, 2008; Beshiri et Jiaosheng, 2009). Dans son article « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes », Simard (1996) recense quatre enjeux étatiques sous-jacents à la régionalisation et reconnus par l'État québécois depuis la fin des années 1980. Premièrement, l'enjeu territorial apparaît le plus important pour l'État, qui cherche à répartir équitablement la population immigrante puisque la grande région métropolitaine de Montréal détient encore une large part de l'immigration internationale. Deuxièmement, l'État soutient que l'immigration est un moyen de pallier au déficit démographique des régions québécoises. Troisièmement, l'enjeu politique consiste en l'intégration des immigrants à la majorité francophone. L'État estime que le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise obtiendrait de meilleures chances de succès tant au niveau linguistique qu'identitaire lorsque les immigrants s'établissent en région. Le dernier enjeu est amplement évoqué dans le discours étatique. En effet, l'enjeu économique de la politique est fort prégnant : la main-d'œuvre immigrante en région serait un élément indispensable au développement régional.

En regard aux plans d'action des régions québécoises subséquents, nous constatons que ces enjeux identifiés par Simard en 1996 demeurent pertinents. Les « résultats attendus » de ces plans d'action régionaux reflètent directement les objectifs économique, politique,

linguistique, territorial et démographique. En lien avec la rétention des immigrants, l'auteure parle « de partenariat avec les régions », de « la volonté et l'engagement des décideurs locaux » et de « l'ensemble des acteurs intéressés » (Simard, 1996, 16-17). On remarque que les acteurs locaux se voient conférer la responsabilité du développement de leur région : « Les régions sont alors appelées à devenir plus actives et plus décisives dans la planification du développement territorial » (Simard, 1996, 16). Cette volonté d'engager les partenaires régionaux prend tout son sens dans les plans d'action régionaux développés par le MICC. Les chambres de commerce, les élus, les entreprises et les organismes communautaires sont les principaux acteurs impliqués dans l'application des mesures envisagées.

Enfin, on constate que la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal continue d'attirer la majeure partie des immigrants, soit 88% d'entre eux en 2001 comparativement à 86,9% en 2008 (Vatz-Laaroussi et Bezzi, 2010, 32-33). En revanche, on remarque une légère augmentation des établissements dans certaines RMR du Québec soit les RMR de Québec, de Gatineau et de Sherbrooke. Malgré l'élaboration de plans d'action qui veillent notamment à soutenir les organismes locaux impliqués dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants en région, peu d'immigrants s'installent de manière permanente en région : « (...) la volonté politique et économique ne semble pas suivie d'effets locaux concrets en ce qui concerne l'installation et la rétention d'immigrants en région » (Vatz-Laaroussi et Bezzi, 2010, 34). Par conséquent, l'étude de l'installation permanente des immigrants en milieu régional demeure complexe, mais essentielle à la compréhension du phénomène.

3. Approche théorique

Dans la lignée de la plupart des recherches sur l'immigration en région, notre cadre théorique s'articule autour de la notion d'intégration. Notre recherche vise à comprendre ce qui détermine une installation durable des immigrants en milieu régional, c'est-à-dire dans les régions éloignées des grands centres urbains. Le milieu d'accueil que représente la région possède des caractéristiques singulières avec lesquelles les immigrants doivent jongler. Les recherches précédentes font état de ces caractéristiques et démontrent leur influence sur la rétention des immigrants. Ces caractéristiques se regroupent en trois ensembles que nous envisageons comme trois dimensions de l'intégration : intégration à l'emploi, intégration liée à l'accès aux services publics et l'intégration à la communauté. Ces dernières sont parties prenantes de notre démarche et nous reconnaissons leur rôle dans la rétention des immigrants

en région. Nous les expliquerons davantage dans le prochain chapitre lorsqu'il sera question du schéma d'entretien.

Quant à elle, cette section est dédiée à l'explicitation d'une définition de l'intégration que nous voulons explorer dans ce mémoire. Dans un premier temps, nous situerons de façon générale le concept d'intégration, avant de poursuivre avec différents modèles étatiques de gestion de la diversité et enfin, nous discuterons de l'aspect participatif de l'intégration. C'est ce qui nous amènera à mettre en place les concepts étudiés dans notre recherche sur la rétention des immigrants, à savoir la participation sociale et le sentiment d'appartenance. Nous terminerons en soulevant les questions centrales et l'hypothèse qui sont au cœur du présent mémoire.

3.1 L'intégration

Sur le plan académique, l'intégration est un concept utilisé dans plusieurs disciplines en sciences sociales. En psychologie, l'intégration renvoie au rôle d'adaptation de l'individu par rapport au groupe, qui pour sa part répond avec un degré relatif d'ouverture (Doron et Parot, 2003, 387). En ce qui concerne l'approche philosophique, on retrouve deux conceptions, l'une macrosociale et l'autre microsociale. Une première définition, macrosociale, souligne que l'intégration serait une action « visant à supprimer les injustices diverses dont peuvent souffrir les populations étrangères » (Godin, 2004, 670). En ce sens, l'intégration serait la médiane entre l'insertion et l'assimilation. Il y aurait alors trois niveaux que l'individu pourrait connaître lorsqu'il se retrouve en situation minoritaire dans un groupe. Une deuxième définition philosophique de l'intégration, plus microsociale, celle-ci, avance que l'individu prend part à un groupe en adoptant « les usages, le système de valeurs et d'abord la langue » (Morfaux et Lefranc, 2011, 281).

En sociologie, des auteurs classiques tels qu'Émile Durkheim se sont penchés sur le concept d'intégration. Pour celui-ci, l'intégration ou la « solidarité sociale » s'étudie à partir de l'intensité des interactions et par le partage des normes et des valeurs communes. Philippe Besnard résume bien l'intégration selon Durkheim :

Un groupe social sera dit intégré dans la mesure où ses membres : 1. Possèdent une conscience commune, partageant les mêmes sentiments, croyances et pratiques (société religieuse); 2. Sont en interaction les uns avec les autres (société domestique); 3. Se sentent voués à des buts communs (société politique). (Besnard cité dans Schnapper, 2007, 33)

Autre auteur classique en sociologie, Max Weber ne définit pas explicitement l'intégration, mais parle plutôt de processus de création de groupe, plus précisément de communauté ou de société. Il entend par la communalisation le processus de formation de la communauté, lequel est fondé sur un sentiment d'appartenance (Schnapper, 2007, 45). La sociation, quant à elle, relève de liens associatifs rationnels où les membres s'entendent sur un but en vue d'un résultat. Des points communs existent entre l'intégration d'un point de la sociologie classique de Durkheim et de Weber et la conception de l'intégration de notre mémoire : d'une part, il y a intégration lorsqu'il y a des interactions entre les membres d'un groupe et, d'autre part, un individu joint le groupe ou se sent membre du groupe en raison d'un sentiment d'appartenance développé à l'égard du groupe.

Dans un autre champ disciplinaire et plus spécifiquement en lien avec l'immigration, l'intégration à un groupe peut être envisagée à partir du rôle de l'État ou de la communauté politique. C'est du moins ce que l'historien Martin Pâquet avance dans son ouvrage historique *Tracer les marges de la Cité* dans lequel il se penche sur le rôle de l'État dans l'octroi du statut d'étranger à l'immigrant : « Entendons alors les conditions d'étranger et d'immigrant comme des phénomènes sociohistoriques, comme des rapports [...] selon lesquels des individus se trouvent confinés dans des positions marginales au regard des normes hégémoniques de la communauté politique » (Pâquet, 2005, 17). Cette conception de l'intégration demeure liée aux définitions de l'intégration des approches sociologiques citées précédemment, où l'intégration de l'individu est en lien avec les interactions qu'il entretient avec un groupe. Bien que nous nous intéressions à l'intégration des immigrants d'un point de vue microsociologique, l'exploration des différents modèles de gestion de la diversité nous apparaît essentielle, notamment pour situer celui du Québec parmi les modèles existants.

Les modèles étatiques de gestion de la diversité culturelle et religieuse

La gestion de la diversité culturelle et religieuse apparaît un défi pour toutes les nations (Schnapper, 1992, 19). L'arrivée de nouvelles populations de culture différente engendre, à diverses échelles, des bouleversements menant ainsi les nations à se questionner sur la gestion de la diversité dans l'espace public :

L'installation de populations appartenant à une autre tradition culturelle et politique remet en question le processus d'intégration national et conduit les responsables à mener une politique dont le sens est de contrôler ou d'atténuer les formes de différenciations qu'introduit inévitablement la présence de populations étrangères. (Schnapper, 1992, 19)

Le véritable défi consiste à trouver un équilibre entre le respect de la culture d'accueil sur le plan de ses valeurs et de son histoire tout en respectant les droits des minorités culturelles (Bouchard, 2012, 9). Ces instances politiques seraient alors responsables et doivent émettre les modalités à partir desquelles les immigrants vont participer à la vie politique et sociale. Les instances déterminent également à quel degré les immigrants devront adopter la culture et les valeurs du pays. Nous proposons une brève revue des modèles nationaux de gestion de la diversité à partir d'une analyse de Poirier (2005), qui propose une typologie en quatre modèles.

Le modèle assimilationniste demeure le plus radical. L'intégration de l'immigrant à la société d'accueil est conditionnelle au fait qu'il abandonne ses traditions culturelles, c'est-à-dire qu'il délaisse tout trait culturel qui le distinguerait de la société d'accueil. En arrivant dans la société d'accueil, l'immigrant accepte d'en adopter les valeurs, la culture et la religion et de se conformer aux lois et principes qui la régissent, autant dans la sphère publique que privée.

Le modèle universaliste civique se rapproche du modèle assimilationniste mais seulement en partie, c'est-à-dire que les principes du modèle assimilationniste s'appliquent aux immigrants, mais uniquement dans la sphère publique. La sphère publique constitue un espace où seule l'affirmation de la culture de la société d'accueil est tolérée. L'immigrant est toutefois libre de conserver ses traditions culturelles dans la sphère privée. La société d'accueil reconnaît les différences culturelles des immigrants uniquement dans la sphère privée et lorsqu'elles n'entrent pas en opposition avec la culture de la société d'accueil dans la sphère publique.

Les deux prochains modèles s'appliquent aux cas canadien et québécois. Dans sa définition générale, le multiculturalisme, soit le modèle en vigueur au Canada, se définit comme un amalgame de plusieurs cultures dans une société. Les cultures différentes coexistent en conservant leurs traditions et leurs traits culturels distinctifs tant dans la sphère publique que privée. Le multiculturalisme envisage la diversité culturelle comme une richesse collective et, en ce sens, les groupes ethniques sont encouragés à conserver leurs traditions : « *ethnic communities are allowed and even expected to maintain traditional cultures, thus resulting in the juxtaposition of distinctive cultural communities* » (Gallant, 2013, 25). Une des caractéristiques du multiculturalisme se situe dans ce qui semble être l'égalité des statuts : aucune culture ou groupe ethnique n'est supérieur à un autre. Par exemple, l'ancienneté sur le territoire ou l'effectif du groupe ne se traduisent pas par un statut supérieur aux autres cultures. Certaines critiques questionnent toutefois les véritables principes d'égalité culturelle du multiculturalisme. Ils seraient évidents sur le plan théorique, mais moins dans le discours politique canadien, dans les

recherches scientifiques et dans les représentations populaires. Par exemple, la façon dont on parle d'intégration dans le discours politique canadien contredirait l'égalité des cultures:

Canada's discourse of immigrant integration, despite its apparent endorsement of diversity and cultural openness, treats immigrants as voiceless objects, expecting them to conform and to articulate their cultural choice within the narrow confines of the dominant culture, but denying their place as equal partners to frame the future of the country with the rest of Canada (Li, 2003, 506).

Selon cette critique, l'intégration serait étudiée, voire mesurée, en regard de l'adhésion de l'immigrant à la culture majoritaire, en l'occurrence la culture canadienne.

Le quatrième modèle est celui de l'interculturalisme. Il constitue le modèle d'intégration des immigrants privilégié au Québec et fut développé à la suite du rejet du multiculturalisme par tous les gouvernements québécois depuis 1971 (Bouchard, 2012, 94). L'idée principale derrière l'interculturalisme était de développer un modèle d'intégration protégeant les caractéristiques singulières du Québec francophone (Bouchard, 2012, 94). Ce modèle québécois est perceptible à deux niveaux. Au niveau macrosocial, il propose une vision des rapports culturels qui se retrouve dans les politiques dont l'État est responsable. Au niveau microsociale, il incarne « la dynamique concrète des relations entre personne ou groupe de cultures différentes » dans les institutions publiques et privées et dans la vie communautaire (Bouchard, 2012, 51). À ces deux niveaux, l'interculturalisme se veut un pluralisme intégrateur, soit « un modèle axé sur la recherche d'équilibres qui entend tracer une voie entre l'assimilation et la segmentation et qui, dans ce but, met l'accent sur l'intégration, les interactions et la promotion d'une culture commune dans le respect des droits et de la diversité » (Bouchard, 2012, 51). Bouchard (2012) décrit sept éléments constitutifs du modèle d'intégration québécois en tant que pluralisme intégrateur. Nous les énumérerons dans leur version la plus sommaire pour démontrer l'esprit du modèle, tout en sachant que chaque élément pourrait être amplement discuté. Ces critères sont le respect des droits dans l'esprit de la démocratie et du pluralisme, la promotion du français comme langue principale, la prise en compte de la nation québécoise dans toute sa diversité, l'accent sur l'intégration selon un principe de réciprocité dans l'harmonisation des différences culturelles, la promotion des interactions interculturelles, le développement d'une culture commune comme rencontre de la diversité et enfin la promotion d'une identité, d'une appartenance et d'une culture nationale québécoise (Bouchard, 2012, 52).

Loin de faire l'unanimité, le modèle interculturaliste essuie encore bien critiques et suscite de nombreux débats dans les milieux scientifiques, idéologiques et politiques (Bouchard, 2012, 109). En effet, l'interculturalisme québécois mérite d'être réfléchi, clarifié et probablement

vulgarisé pour la population québécoise, pour qui la gestion de la diversité culturelle serait dans certains cas à la source de problèmes quotidiens. Pensons par exemple aux débats entourant les accommodements raisonnables, il y a un peu plus de cinq ans, qui susciterent tantôt la grogne tantôt la réflexion sur l'intégration des nouveaux arrivants, comme nous l'avons relaté en introduction. Dans la foulée de la question des accommodements raisonnables, une réflexion collective organisée sous la forme d'un débat public dans plusieurs municipalités québécoises fut l'occasion pour la population québécoise de se prononcer sur l'intégration des immigrants à la collectivité. Un rapport émergea de cette consultation publique (*Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*), soit le rapport Bouchard-Taylor qui tente notamment de définir et d'opérationnaliser l'intégration à partir de l'interculturalisme québécois (Rapport de la Commission Bouchard-Taylor, 2008)².

La question de l'intégration est en effet centrale dans l'interculturalisme québécois. L'intégration y est d'abord perçue globalement comme un processus continu de tous les citoyens sur divers plans, tels que communautaire, institutionnel ou étatique et sous plusieurs dimensions qu'elles soient économique, sociale, politique ou culturelle (Bouchard, 2012, 64). Toujours selon Bouchard, l'intégration des immigrants s'appuierait sur la participation sociale, la réciprocité, les interactions, l'égalité, le respect des droits et l'insertion économique. En évoquant la réciprocité, l'intégration interculturelle se veut un processus à double sens, ce qui signifie que la société d'accueil joue un rôle dans l'intégration des nouveaux arrivants et, conséquemment, qu'elle ne repose pas sur l'unique volonté de ces derniers. Les interactions qu'entretiennent les deux groupes devraient en ce sens déborder du simple dialogue interculturel et mener à des projets communs où l'immigrant sera amené à participer à la vie communautaire. Cette participation sociale des immigrants devient « une façon de créer un sentiment d'appartenance appuyé sur une expérience de collaboration favorisant, à la longue, la mémoire de ce que les acteurs auront fait ensemble » (Bouchard, 2012, 67). Au niveau microsociologique, l'intégration selon l'interculturalisme reposerait donc entre autres sur le développement d'un sentiment d'appartenance.

² Sur le plan international, d'autres nations ont fait face au même genre de débat à la base de la Commission Bouchard-Taylor. Le malaise identitaire qu'ont alimenté les débats au Royaume-Uni, en France et en Belgique a mené à la « réflexion fondamentale sur les nouveaux modèles sociaux appelés par la diversification de la population et la gestion du pluralisme religieux et culturel » (Lefebvre, 2012:1). Ces nations se sont interrogées sur le principe du « vivre ensemble » en proposant des principes et normes communes (Lefebvre, 2012 :3). Tout comme ce fut le cas au Québec, les réflexions collectives se sont basées sur des principes propres à ces nations : *britishness* issue de la co-existence de l'Angleterre, de l'Écosse et du pays de Galle, la laïcité comme principe fondateur français, les noyaux identitaires constitutifs de la Belgique, soit linguistiques (français et flamand) et régionaux (wallon, flamand, bruxellois) (Lefebvre, 2012 : 4). Des rapports émergent de ces débats : le rapport Parekh (2002) en Angleterre, le rapport Stasi (2003) en France et le rapport Foblets and Kulakowski (2010) en Belgique.

L'attention que nous portons dans ce chapitre à l'interculturalisme s'explique par le fait qu'il représente le modèle d'intégration des immigrants privilégié par le gouvernement québécois, mais surtout parce que la définition de l'intégration que nous utilisons dans ce mémoire repose sur les interactions avec la société d'accueil, sur la participation sociale des immigrants ainsi que sur la création d'un sentiment d'appartenance. De plus, notre schéma d'entretien, qui sera présenté dans la partie méthodologique, interroge les participants sur des dimensions de l'intégration qui ressemblent entre autres à celles de l'intégration selon l'interculturalisme, bien que nous l'ayons développé à partir des précédentes recherches sur l'immigration en région. Cela dit, bien que plusieurs points de rapprochement méritent d'être soulignés, notre étude de la rétention des immigrants en milieu régional ne cherche pas à étudier l'intégration selon le modèle de gestion de la diversité culturelle qu'est l'interculturalisme. Notre recherche se situe davantage à un niveau microsociologique et ne cherche pas à tirer des conclusions sur l'intégration des immigrants à une échelle plus grande que celle de la région. Nous verrons tout de même que notre question de recherche s'appuie sur des concepts centraux de l'intégration selon l'interculturalisme.

L'intégration au niveau microsociologique : l'aspect participatif

À un niveau microsociologique, Schnapper (1992) définit l'intégration comme « un processus par lequel les individus participent à la vie collective par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation, l'adoption des comportements familiaux et sociaux, l'établissement de relations avec les autres » (p.18). Dans un même ordre d'idée, l'intégration dans notre recherche est d'abord un « concept horizon », qui définit abstraitement des dimensions diverses de la participation à la vie collective (Schapper, 1992, 88). Nous retenons dans ces définitions la notion de participation des immigrants, en envisageant l'intégration notamment par la participation de l'immigrant dans différentes sphères de la collectivité où il réside. Avant d'expliquer la façon dont nous lions intégration et participation sociale, il importe de définir le concept de participation sociale qui est appliqué dans ce mémoire.

La définition de participation sociale que nous utilisons demeure assez large et allant dans le même sens que la définition de Couton et Gaudet (2008): « (...) *a number of practices that includes voluntary sector of activities as well as a range of other forms of interaction within the public and private spheres (helping neighbours, getting involved in informal groups, etc.)* » (Couton et Gaudet, 2008, 23).

En lien avec l'immigration en région, nous nous inspirons aussi de Vatz-Laaroussi et Walton-Roberts qui ont étudié l'immigration en contexte régional et qui font explicitement référence à l'aspect participatif. Vatz-Laaroussi conçoit l'intégration comme « (...) les processus qui conduisent le migrant à se "placer" dans la société d'accueil, à y devenir sujet et acteur » (Vatz-Laaroussi, 2005, 101). L'immigrant devient alors un membre de la communauté qui participe à différentes activités autant du domaine privé que public, tel que décrit par Couton et Gaudet (2008). Si la société civile (dans notre recherche, la communauté d'accueil du Saguenay-Lac-Saint-Jean) était préalablement envisagée comme une source d'aide plurisectorielle aux nouveaux arrivants, elle devient dès lors un lieu qui permet aux immigrants de créer un lien égalitaire avec la communauté d'accueil en participant à la vie politique et sociale (Hatziprokopiou, 2004). Par exemple, ce serait en participant à des activités culturelles ou sociales, en aidant un voisin ou en s'impliquant dans des organismes que l'immigrant deviendrait sujet et acteur. En ce qui a trait à la rétention, la participation sociale serait pour Walton-Roberts une condition essentielle à une installation à long terme des immigrants. À l'instar des constations de Vatz-Laaroussi, Walton-Roberts (2007) montre que, pour s'établir à long terme en région, les immigrants doivent être impliqués et en ce sens être partie prenante de la communauté, que ce soit en étant des membres actifs, des employés du gouvernement local ou des membres de groupe communautaire.

3.2 Cadre conceptuel : une définition opératoire de l'intégration

Notre cadre conceptuel s'inspire de plusieurs auteurs qui se sont penchés sur l'intégration et sur la rétention des immigrants en milieu régional. Du modèle interculturaliste, nous retenons l'idée que l'intégration résulte d'interactions entre l'immigrant et les habitants du milieu d'accueil ainsi que d'une participation sociale de l'immigrant à la vie communautaire de ce milieu, c'est-à-dire dans les mêmes instances que les autres membres de la communauté d'accueil. Vatz-Laaroussi et Walton-Roberts ont fait le lien entre la participation sociale des immigrants et l'intégration à long terme en milieu régional : pour qu'il y ait intégration à long terme, les immigrants doivent devenir acteurs et, par le fait même, membres de la communauté. En ce sens, l'intégration des immigrants nécessite qu'il y ait une certaine forme d'ouverture et de reconnaissance des immigrants de la part du groupe majoritaire au sein de la communauté locale.

Pour nous, devenir membre de la communauté serait l'aboutissement d'un sentiment d'appartenance que l'immigrant aurait développé par rapport à la communauté d'accueil. Selon les principaux auteurs dont nous nous inspirons pour notre cadre conceptuel, le sentiment d'appartenance découlerait, pour sa part, de la participation sociale. Nous définissons les lieux de participation sociale de manière assez large, soit la participation de l'immigrant dans des réseaux, dans des organismes ou dans d'autres lieux où l'immigrant se sentirait membre du groupe. Ce serait donc à travers des expériences de participation dans des lieux communs entre la communauté d'accueil et les immigrants qu'il y aurait création d'un sentiment d'appartenance lequel permet ensuite à l'immigrant d'être membre de la communauté. Ce sentiment d'appartenance envers le milieu où l'on habite se produirait via un lien qui unirait l'individu, en l'occurrence le migrant, au groupe :

L'appartenance territoriale émerge lorsque le lien qui unit subjectivement un individu à un groupe est médiatisé par un territoire et marque un passage du concept d'identité à une dimension plus collective et plus structurelle. L'appartenance traduit aussi que l'on est reconnu comme participant de ce territoire spatial et social. (Girard *et al.*, 2004, 108).

Tirée d'une étude sur la construction identitaire des jeunes migrants, cette définition fait également appel à la notion de reconnaissance du migrant par le groupe en tant que participant. Ce constat va dans le même sens qu'un des critères de l'intégration selon l'interculturalisme.

Le concept d'intégration est donc central dans notre recherche. En résumé, l'intégration dans notre mémoire se définit par la création d'un sentiment d'appartenance chez les immigrants envers la communauté d'accueil. L'appartenance découle d'une participation sociale des immigrants dans des réseaux avec les locaux et de leur engagement dans leur milieu.

3.3 Questions de recherche

Face aux résultats souvent décevants de la rétention des immigrants en milieu régional, plusieurs questions émergent. Comment améliorer le taux de rétention des personnes immigrantes en région? Qu'est-ce qui motive une installation à long terme des immigrants en milieu régional? Quels sont les moyens sociaux et politiques qui amélioreraient la proportion d'immigrants s'installant à long terme en milieu rural?

Ce mémoire vise dans un premier temps à comprendre ce qui détermine la rétention des immigrants en région. Dans un deuxième temps, inspirée des constats de Vatz-Laaroussi, de

Walton-Roberts, de Breton *et al.* et de Bouchard, nous cherchons à comprendre le rôle du sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil dans la décision de s'établir à long terme en milieu régional. Pour ce faire, nous explorons deux lieux de participation sociale qui pourraient favoriser la création d'un sentiment d'appartenance, soit les réseaux qu'entretiennent les immigrants avec les résidents locaux ainsi que l'engagement dans le milieu. Ces principaux concepts (participation sociale, sentiment d'appartenance, réseaux et engagement dans le milieu) seront expliqués et définis à la lumière du discours des participants dans le chapitre 3 « Pourquoi les immigrants restent-ils? ». Les définitions des concepts seront alors entièrement inspirées des expériences vécues des immigrants en milieu régional.

En suivant la position de Vatz-Laarrousi et de Walton-Roberts, nous pensons que l'intégration à long terme des immigrants en région est le résultat de la participation de l'immigrant à la société. La participation sociale serait préalable au sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil, qui, pour sa part, serait favorable à l'établissement à long terme des immigrants.

L'hypothèse que nous voulons explorer dans ce mémoire est la suivante : la décision de demeurer dans un milieu de vie régional est tributaire de la création d'un sentiment d'appartenance envers la communauté d'accueil. Ce sentiment d'appartenance se crée via le développement de réseaux avec les membres de la communauté d'accueil et via l'engagement au sein d'organismes locaux.

Pour mieux cerner les difficultés entourant la rétention des immigrants en région, nous croyons qu'il faut s'intéresser au point de vue des immigrants qui ont vécu quelques années en milieu régional, éloignés des grands centres urbains et par le fait même, vivant dans un milieu fortement homogène sur le plan culturel. Nous cherchons donc à comprendre ce qui détermine une installation à long terme en nous intéressant aux expériences des participants, tel qu'il sera explicité dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE : COMMENT ÉTUDIER LA RÉTENTION DES IMMIGRANTS EN RÉGION?

1. Stratégie méthodologique

1.1 Type de stratégie

Tout comme les problématiques de recherche, les stratégies méthodologiques employées dans l'étude de l'immigration en région sont multiples. Par exemple, on retrouve de très pertinentes études démographiques utilisant des méthodes quantitatives servant notamment à nous éclairer sur les trajectoires résidentielles des immigrants ayant vécu en région (Saint-Amour, 2010). Mais les méthodes qualitatives sont celles que nous avons le plus souvent rencontrées à travers nos lectures sur l'immigration en région et c'est aussi dans cette lignée que nous avons effectué notre recherche. En effet, l'étude de l'intégration des immigrants en milieu régional que nous proposons s'effectue à l'aide d'une stratégie qualitative, car elle nous permet de saisir le point de vue des participants sur les dimensions de l'intégration, le sentiment d'appartenance, les réseaux et la participation sociale.

De manière générale, les méthodes qualitatives se distinguent par leur approche compréhensive en cherchant à saisir la subjectivité des participants à l'étude (Paillé, 2007; May, 2001). Cette démarche sociologique s'inspire de la démarche compréhensive du sociologue classique allemand Max Weber : « Nous appelons sociologie [...] une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là expliquer causalement son déroulement et ses effets » (Weber, 1971[1921/1922]). À partir du discours des participants, notre démarche consiste à saisir les représentations que se font les individus de leur vécu, de façon à comprendre les représentations que les immigrants ont de leur expérience de migration. Cette importance accordée à l'expérience vécue des immigrants mène également à une approche s'apparentant à la phénoménologie, qui s'intéresse à la façon dont les individus perçoivent leurs expériences de vie. En ce sens, nous voulons, à l'instar de Thomas (2006), « [e]xplorer la manière dont une expérience de vie a été ressentie et comprise par la personne » pour ensuite effectuer « une description cohérente et explicite du sens de l'expérience et du vécu des acteurs » (Thomas 2006, cité dans Blais et Martineau 2006, 7).

Notre mémoire utilise une démarche plutôt inductive. Bien que notre étude soit préalablement guidée par une hypothèse de recherche, il ne s'agit pas de tester ou de valider cette hypothèse de recherche telle qu'une démarche hypothético-déductive le ferait. Nous cherchons plutôt à étudier le processus de rétention des immigrants en région au regard de leur intégration et de la création d'un sentiment d'appartenance. Notre hypothèse de recherche expliquée au chapitre précédent sert plutôt de guide, de fil conducteur qui oriente les entretiens et l'analyse des résultats. Les principaux concepts au chapitre 1 seront définis selon les expériences des participants et de nouveaux concepts émergeront de ces expériences.

1.2 Une étude de cas

Les précédentes recherches sur l'intégration des immigrants en milieu régional ont mis en lumière le rôle des caractéristiques des milieux d'accueil dans l'intégration à long terme des immigrants en région. En prenant en compte ce constat, il nous a semblé que la méthode appropriée pour mener notre recherche doit mettre en évidence les caractéristiques locales. Pour ce faire, notre méthode qualitative de recherche sera celle d'une étude de cas, puisque l'étude de cas se penche sur les particularités des milieux et cherche à démontrer l'influence de celles-ci sur un phénomène donné : « (...) you would use the case study method because you deliberately wanted to cover contextual conditions – believing that they might be highly pertinent to your phenomenon of study » (Yin, 1994, 13). Dans notre projet, ces éléments de contexte sont au nombre de trois. En effet, nous avons recensé dans la littérature trois principales dimensions de l'intégration des immigrants qui mettent en évidence le rôle des caractéristiques locales : l'emploi, l'accès aux services publics et la communauté d'accueil.

Concernant l'emploi, plusieurs auteurs relèvent l'importance d'une offre locale d'emploi diversifiée qui présente des opportunités professionnelles conformes aux attentes des immigrants (Zehtab-Martin et Beesley, 2007; Krahn, Tracey et Abu-Laban 2003). Les conditions de travail occupent également une place centrale dans leur décision de s'établir durablement en région (Jensen et Yang, 2009; Zehtab-Martin et Beesley, 2007; Simard, 2009).

Les milieux ruraux sont très souvent éloignés des grands centres urbains. Outre l'offre limitée en matière d'emploi qui s'ensuit, la faible densité de population des régions est souvent aussi synonyme d'un faible accès aux services publics qui, pour sa part, serait la cause du départ de plusieurs immigrants des régions. Trois principaux services publics participeraient à la rétention des immigrants. Un accès à un système de santé et à un système d'éducation

complet, répondant tous les deux aux besoins des familles immigrantes, représentent des caractéristiques locales influentes dans l'installation à long terme (Carter, Morrish et Amoyaw, 2008; Simard, 2009; Krahn, Tracey et Abu-Laban, 2003; Gagnon et al., 2006; Drainville, 2006). De plus, la structure d'accueil doit offrir des cours de francisation aux nouveaux arrivants peu familiers avec le français (Li, 2003; Simard, 2009).

La troisième caractéristique locale favorisant l'intégration des immigrants en région relève de la communauté. L'ouverture de la communauté locale favoriserait l'intégration à long terme des nouveaux arrivants (Rose et Desmarais, 2007; Lefebvre, 2005; Gagnon *et al.*, 2006; Drainville, 2006; Vatz-Laaroussi et Angeneau, 2005; Arsenault, 2011). Cette ouverture de la part de la collectivité d'accueil peut se traduire par la mobilisation citoyenne lors de l'installation des immigrants, par les échanges quotidiens entre les résidents locaux et les immigrants et par la création de réseaux durables tels que des liens d'amitié. La dimension de la communauté est centrale dans notre mémoire. En effet, notre hypothèse de recherche porte directement sur le rôle de la communauté d'accueil. Ce rôle de la communauté est ici envisagé par la création des réseaux et indirectement par l'engagement des immigrants à la communauté qui nécessite que celle-ci soit ouverte à ce que les immigrants s'engagent dans le milieu (par exemple dans des organismes locaux). Selon notre hypothèse, il s'ensuivrait le développement d'un sentiment d'appartenance envers la communauté d'accueil. Dans cette logique, le sentiment d'appartenance découlerait d'éléments singuliers du territoire d'accueil, soit, dans ce cas-ci, la population et son degré d'ouverture face aux nouveaux arrivants.

1.3 Méthode de collecte des données

Concernant la méthode de collecte de données, Yin (1994) soutient que l'entretien avec des habitants est l'un des instruments de collecte de données les plus efficaces dans la réalisation d'une étude de cas. L'entretien est tout indiqué dans la compréhension du rôle joué par les caractéristiques locales du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur la rétention des immigrants. En privilégiant les entretiens, nous laissons toute la place aux immigrants et cherchons à retracer leurs expériences et leurs représentations de leur intégration liée à l'accès aux services publics, à l'emploi et à la communauté: « L'entretien a d'abord pour fonction de reconstruire le sens subjectif, le sens vécu des comportements des acteurs sociaux » (De Singly, 2005, 27).

Dans cette perspective, le schéma d'entretien semi-dirigé représente l'instrument principal de la collecte de données. Il a été élaboré à partir des dimensions de l'intégration présentées dans la partie précédente (emploi, services publics, communauté).

Entretiens avec les immigrants

En entretien, nous visions trois niveaux d'information, tels que définis par Guittet (2008) : les faits observables, le vécu, ainsi que les opinions. La première partie des schémas d'entretien, lequel se trouve en annexe 1,2 et 3, était composée de questions ouvertes qui nous permettaient de comprendre les expériences de l'immigrant dans la région³. Se trouvaient dans la deuxième et dernière partie du schéma d'entretien des questions sur les faits, questions qui se voulaient objectives et descriptives. Ces questions portaient surtout sur le profil démographique du participant et sur sa trajectoire migratoire.

La première partie constitue le cœur de nos analyses. Nous soulevons d'abord des questions portant sur le parcours migratoire du participant afin de comprendre, dès le départ, les étapes qui avaient précédé la migration en région. Par la suite, des questions sur les trois dimensions de l'intégration telles que nous les avons définies étaient évoquées. Sans diriger l'entretien, l'attention portée à ces dimensions permettait de saisir l'importance que l'immigrant leur accorde dans leur processus d'intégration. En effet, il ne s'agissait pas d'obtenir des informations précises sur le processus d'intégration, mais bien de comprendre les représentations, les points de vue du participant à l'égard de son intégration dans la région et, par le fait même, de comprendre le rôle de ces caractéristiques locales.

En ce qui concerne l'intégration à l'emploi, nous abordons la satisfaction du répondant par rapport à leur expérience sur le marché du travail en lien avec les conditions de travail et l'accès à l'emploi. Du côté de l'intégration liée à l'accès aux services publics, nous engageons la conversation avec l'immigrant à propos du système d'éducation, du système de santé et de son apprentissage de la langue. Quant à l'intégration à la communauté, nous cherchions à comprendre la façon dont il s'est senti accueilli par la population d'accueil et l'importance qu'il accorde à cet accueil. Nous voulions aussi connaître son niveau d'engagement dans la communauté, ainsi que les liens qu'il entretient avec des habitants locaux.

³ Nous avons trois schémas d'entretien, soit un pour chacun des sous-échantillons : immigrants premièrement arrivés dans la région, immigrants ayant habité Montréal avant de migrer dans la région et immigrants ayant quitté la région.

Bien entendu, nous laissons la liberté aux participants de raconter ce qu'ils considèrent important dans leurs expériences migratoires, étant donné que nous procédions à des entretiens semi-dirigés qui sous-entendent une démarche quelque peu inductive. Justement, le schéma d'entretien a été modifié au cours des entretiens : les questions pouvaient varier d'un entretien à l'autre, selon les réponses des participants. Par exemple, si l'immigrant insistait davantage sur ses expériences sur le marché du travail que sur les autres dimensions du schéma d'entretien, l'entretien portait plutôt sur l'emploi. En d'autres mots, les questions du schéma d'entretien n'étaient pas toutes systématiquement posées et des questions supplémentaires pouvaient s'ajouter.

Après avoir terminé tous les entretiens, nous avons procédé à une analyse de discours qui visait essentiellement à détailler les interventions des participants et à les analyser en tant que pratiques sociales (Thomas 2006, cité dans Blais et Martineau 2006). Cette analyse est intimement liée à l'approche phénoménologique, puisqu'un des objectifs de notre recherche est de dégager ce que les immigrants considèrent le plus important pour eux dans une expérience migratoire rurale, c'est-à-dire ce qui est directement lié à leurs expériences de vie personnelles. Des lectures et analyses verticales succinctes ont mené progressivement à des analyses transversales, où le vécu et les représentations des participants ont été comparés avant d'effectuer une catégorisation du contenu des entretiens (codage thématique) (Baribeau, 2009). Ces deux types d'analyse se sont effectués en lien avec les dimensions définies au préalable, mais elles ont été grandement modifiées. En effet, les dimensions de départ à partir desquelles émergeaient les questions ont été pour certaines légèrement transformées et pour d'autres revues complètement. Nous discuterons de ces modifications au prochain chapitre puisqu'elles représentent des éléments significatifs des résultats de notre recherche, qui pourraient enrichir la littérature sur la rétention des immigrants en milieu régional.

2. Territoire couvert par l'étude

Le choix du terrain d'étude s'est arrêté sur la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean notamment pour deux raisons. La première est due à la représentation que nous avons de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit homogène sur le plan culturel, c'est-à-dire à très forte majorité blanche et d'origine catholique et peu habituée à côtoyer des personnes d'origines diverses. La deuxième raison se situe dans les recherches antérieures qui ont porté sur l'intégration des immigrants dans la région. Bien qu'elles soient peu nombreuses, elles dégagent

des constats positifs quant à l'intégration des personnes immigrantes dans ce milieu (Allen et Troestler, 2007; Vatz-Laaroussi, 2010; Klein et Boisclair, 1993). Selon une recherche longitudinale sur la mobilité de 133 familles installées en région (catégorie économique et réfugiée) menée par Vatz-Laaroussi entre 2006 et 2009, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean arrive en troisième place après Montréal et Québec pour le nombre de familles demeurées dans leur première région d'installation. L'étude comptait un petit échantillon de six familles d'origine d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe centrale qui sont demeurées à Chicoutimi ou à Jonquière, tout en intégrant « le tissu local » (Vatz-Laaroussi *et al.*, 2010, 91). Ce résultat des plus intéressants pour cette région éloignée des grands centres urbains se révèle être une caractéristique importante dans notre choix de la région. Nous voulions étudier de près le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean avec notamment un échantillon plus nombreux que celui de Vatz-Laaroussi *et al.*, afin de mieux comprendre les processus qui ont favorisé cette rétention.

2.1 Histoire de la région en bref

Entourée des régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de la Mauricie et de la Capitale-Nationale, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean couvre une superficie de 106 508 kilomètres carrés. Premièrement habitée par les populations autochtones, la région attira par la suite les colonisateurs grâce aux fourrures. Dans les années 1840, le commerce des fourrures fut remplacé par l'exploitation forestière et l'agriculture, ce qui mena à l'intensification de la colonisation et, par le fait même, à l'ouverture de plusieurs paroisses par le clergé (Ouellet, 2009, 49). En effet, comme d'autres régions à la même époque, l'Église catholique a joué un rôle important dans le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a connu une croissance démographique marquée entre 1844 et 1901; selon les recensements fédéraux, la population est passée de 2 017 habitants en 1844 à 37 220 habitants en 1901. L'activité économique de la région s'accéléra à la toute fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle avec l'implantation d'industries de pâtes et papiers aux abords des rivières de la région, dont la rivière Chicoutimi (Ouellet, 2009, 103). Plusieurs municipalités ont alors vu le jour grâce à ces industries (Jonquière, Chicoutimi, Kénogami, Port-Alfred, Arvida, Alma, l'Isle-Maligne, Dolbeau) et ont atteint plus de 5 000 habitants chacune entre 1930 et 1950 (Ouellet, 2009 : 116). Au milieu du 20^e siècle, les villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie formaient les trois principaux pôles urbains de la région, notamment en lien avec les industries de pâtes et papiers et de l'aluminium. Dès les années 1950, on observe une tendance à la baisse : certains villages de la région obtenaient un bilan migratoire négatif. Comme plusieurs milieux ruraux québécois, ces

villages voyaient de nombreux jeunes quitter pour les centres urbains, notamment pour des raisons d'études et d'emploi. Cette émigration engendrait dès lors des effets sur le bilan démographique total de la région dans la deuxième partie du 20^e siècle, soit à partir de 1978 (Ouellet, 2009, 168). Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2011: la population passa de 301 233 habitants en 1981 à 273 760 habitants en 2006 et à 273 009 en 2011⁴.

2.2 Limites géographiques de la recherche

Notre recherche couvre la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean tel que définie par l'Institut de la statistique du Québec (2005). Le plan d'action gouvernemental du MICC (2005) vise l'établissement d'immigrants dans toute la région et, par conséquent, des partenariats ont été créés avec des organismes et des institutions d'enseignement (commissions scolaires, cégeps, Université du Québec à Chicoutimi [UQAC], etc.) se situant dans les cinq MRC constitutives de la région administrative (Saguenay, Lac-Saint-Jean est, Le domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, le Fjord-du-Saguenay).

Il existe deux sous-régions ou secteurs au sein du territoire administratif. En effet, aux yeux de la population, la région se divise en deux parties : le Lac-Saint-Jean à l'est et le Saguenay à l'ouest, le second étant plus urbain que le premier.

2.3 Objectifs du MICC pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des actions politiques ont été entreprises dans plusieurs régions québécoises. En particulier, les plans d'action ont été élaborés entre 2004 et 2007 dans les Laurentides, en Outaouais, au Centre-du-Québec et ses cinq MRC, dans l'est de la Montérégie, dans l'agglomération de Longueuil, dans la Mauricie, à Laval, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Estrie et dans la Capitale nationale. Dans le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le document fait notamment état de quatre résultats attendus pour la région. Ces résultats sont représentés par une série d'objectifs, qui s'appuient sur de nombreux responsables et partenaires, tels que la Conférence régionale des élus (CRÉ) et la Table de concertation en immigration. Chacun des résultats reflète un des enjeux généraux (démographique, économique, linguistique et culturel)

⁴ Dernières données disponibles à l'Institut de la statistique du Québec : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/impr_region_02.htm (juin 2013).

de la politique de régionalisation identifiés précédemment par Simard (1996). Mais ce plan d'action porte une attention particulière sur l'enjeu économique.

Le premier résultat prévu par le plan consiste en l'établissement de 250 immigrants issus de la catégorie des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires. Ce résultat attendu fait référence à lui seul aux enjeux économique, démographique et territorial des régions voulant contrer le déclin démographique et accélérer, par ricochet, même l'activité économique régionale. Le deuxième résultat attendu, soit les « conditions d'accueil et d'intégration améliorées des nouveaux arrivants et l'accroissement significatif de l'insertion en emploi », semble viser les conditions générales de l'intégration des immigrants, tout en portant une attention particulière aux mesures qui y sont reliées ainsi qu'aux acteurs locaux impliqués (Gouvernement du Québec, 2004). Le troisième résultat planifié renvoie à l'apprentissage du français accéléré et vise une intégration facilitée. Ce troisième aspect du plan renvoie à l'enjeu politique qui préconise une intégration des immigrants à la majorité francophone québécoise. Le quatrième et dernier résultat fait appel à l'enjeu culturel, où les acteurs locaux sont sollicités directement dans le processus d'intégration sociale et culturelle des immigrants.

3. Population immigrante du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Nous avons vu que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède une très grande superficie. En revanche, sa population s'élève à seulement 273 461 habitants, ce qui donne une densité de population de seulement 2,8 habitants par kilomètre carré (km²), ce qui est très peu si on la compare à celle du Bas-Saint-Laurent (9 habitants par km²) ou de la Gaspésie (4,6 habitants par km²) (Institut de la statistique du Québec, 2013).

Les immigrants représentent encore un faible pourcentage de la population de la région. En janvier 2011, le MICC dénombrait 1227 immigrants qui avaient été admis au Québec entre 2000 et 2009 et qui résidaient toujours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2011 (Québec MICC, 2011). Voyons de plus près la répartition de la population immigrante de même que ses caractéristiques.

3.1 Profil de l'immigration et de l'émigration internationale de la région entre 1996 et 2011

L'arrivée d'immigrants dans la région connaît une diminution depuis 2004-2005, année record où 251 immigrants s'étaient installés dans la région⁵. Déjà en 2005-2006, on observait une importante diminution du nombre d'arrivées avec seulement 127 nouveaux immigrants. Les dernières données disponibles sont celles de 2010-2011 et indiquent 74 nouveaux arrivants internationaux et 38 départs.

Le tableau suivant présente le nombre d'immigrants et le solde migratoire pour les quatre divisions de recensement de la région, ce qui donne une idée de la répartition de la population immigrante au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tableau 3. 1 – Répartition des immigrants et du solde migratoire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean selon l'année d'arrivée dans la région et la division de recensement

	Lac-St-Jean-Est		Domaine-du-Roy		Le Saguenay-et-son-Fjord		Maria-Chapdelaine	
	Immigrants	Solde migratoire	Immigrants	Solde migratoire	Immigrants	Solde migratoire	Immigrants	Solde migratoire
1996-1997	10	-2	10	10	97	30	0	1
2001-2002	8	-21	2	-28	114	17	0	-13
2004-2005	6	-13	10	32	227	159	8	13
2005-2006	2	-13	2	-4	115	27	8	17
2006-2007	0	1	0	10	115	83	0	1
2007-2008	0	2	0	2	81	13	0	-1
2008-2009	0	2	0	2	80	13	0	-1
2010-2011	16	14	8	8	49	12	1	2

Source : Institut de la statistique du Québec, 2012.

Après 2005-2006 et jusqu'en 2008-2009, seul la division du Saguenay-et-son-Fjord continue d'accueillir des immigrants. En regard de son solde migratoire, elle semble également celle qui a su retenir avec le plus de succès ses immigrants internationaux. Quant à elle, la division de recensement Maria-Chapdelaine a accueilli moins d'immigrants entre 1996-1997 et 2010-2011 que les autres divisions de la région. En 2010-2011, les trois MRC du Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine et Lac-Saint-Jean-est accueilleraient plus d'immigrants que les années précédentes et c'est la MRC du Saguenay-et-son-Fjord qui accusait une diminution des arrivées d'immigrants internationaux. Malgré ce constat, le Saguenay-et-son-Fjord est de loin la division qui attire plus d'immigrants, étant donné le potentiel d'attraction des centres urbains tel que Jonquière et Chicoutimi.

⁵ 2006-2007 : 159 arrivées pour 20 départs ; 2007-2008 : 126 arrivées pour 94 départs ; 2008-2009 : 81 arrivées pour 37 départs ; 2009-2010 : 72 arrivés pour 38 départs (Institut de la statistique du Québec, 2011).

Concernant les caractéristiques des immigrants dans la région, le MICC nous a fourni des données de population précises sur tous les immigrants qui sont arrivés dans la région entre 1991 et 2006. Les données sous forme de tableau de trouvent en annexe 4 et seront comparées à celles de notre échantillon lors de la présentation des caractéristiques des participants.

4. Balises de la rétention

La rétention des immigrants dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est au cœur de nos analyses, c'est-à-dire que nous tentons de comprendre les facteurs poussant l'établissement permanent dans la région. La rétention se définit généralement dans le domaine de l'immigration par l'installation à long terme des immigrants dans une région (Garcea, 2010). La difficulté dans l'étude de la rétention est de cibler une période, un nombre d'années qui nous permet de considérer qu'il y a bien rétention. Vatz-Laaroussi (2010) a étudié la trajectoire résidentielle d'un échantillon d'immigrants réfugiés selon une période d'installation de trois ans. Dans notre cas, nous considérons qu'il y a rétention si la personne rencontrée est établie dans la région depuis cinq années et qu'elle compte y rester.

Cette période de cinq ans était justifiée par le plan d'action qui fut élaboré en 2005. La mise en place du plan d'action a donné suite, en 2006, à des subventions accordées aux organismes d'accueil des immigrants de la région. Bien que notre mémoire ne s'inscrit pas une démarche évaluative, il nous sera possible d'observer en quoi les organismes locaux ont favorisé l'établissement à long terme des immigrants.

Notre objectif premier était donc de nous entretenir avec des immigrants arrivés dans la région depuis au moins cinq ans. Nous jugions cette période assez longue pour que les participants soient en mesure de nous parler de leurs expériences sur le marché du travail, des services publics, de leurs expériences de cohabitation avec la communauté d'accueil ainsi que de leur sentiment d'appartenance envers la communauté. Toutefois, nous avons dû renoncer dans plusieurs cas à ce premier objectif en raison du recrutement qui fut, disons-le, assez ardu. Nous en parlerons davantage dans la section suivante, qui porte sur la description des participants.

5. Recrutement et caractéristiques des participants

Notre objectif était de nous entretenir avec approximativement 20 immigrants qui habitent ou qui ont habité la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le recrutement des participants, effectué entre autres via une base de données reçue du MICC, que nous discuterons plus bas, a permis des entretiens avec des immigrants aux parcours migratoires divers. Composé de 19 participants, l'échantillon de personnes rencontrées pour cette étude se divise en trois groupes d'immigrants, lesquels se distinguent par leur parcours migratoire: dix immigrants premièrement arrivés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, cinq immigrants qui ont premièrement habité à Montréal avant de migrer dans la région et quatre immigrants qui ont quitté la région.

Un des objectifs derrière la sélection de ces trois sous-échantillons est de prendre en considération les types de mobilité des immigrants installés en région. En effet, les immigrants ont tendance à quitter leur premier lieu d'installation; ce serait particulièrement le cas pour les immigrants arrivés depuis 2003 et pour ceux qui sont installés dans des petites localités (Vatz-Laaroussi *et al.*, 2010). En présentant trois parcours migratoires, nous rendons compte de la complexité et de la diversité des phénomènes.

Pour réaliser ces entrevues, nous avons dû effectuer plusieurs déplacements à travers le Québec. Nous nous sommes premièrement déplacée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour effectuer les entrevues avec des immigrants qui habitent la région. Nous avons habité la région pendant un mois, période durant laquelle nous avons effectué 15 entretiens, avec des immigrants qui sont directement arrivés dans la région et avec ceux qui ont habité un centre urbain avant d'y migrer. Nous avons parcouru de grandes distances afin de couvrir une partie importante du territoire de la région; plusieurs voyages entre les différentes villes du Saguenay (Jonquière, Chicoutimi, etc.) et du Lac-Saint-Jean (Dolbeau, Saint-Félicien, Roberval, etc.) ont été réalisés. Le travail de terrain s'est ensuite terminé par des entretiens à Québec et Montréal, où nous avons accompli les quatre entretiens avec les immigrants ayant quitté la région pour un centre urbain.

Nous débuterons par la présentation des trois sous-échantillons et de leur méthode de recrutement respective. Étant donné la complexité à recruter des immigrants dans une région à très faible proportion de personnes nées à l'étranger, nous avons dû utiliser trois méthodes. Nous présenterons ensuite les principales caractéristiques sociodémographiques des participants, soit l'âge, le sexe, la région d'origine, le lieu et l'année d'arrivée, le niveau de scolarité dans leur pays d'origine et celui reconnu au Québec, la formation suivie dans un

établissement d'enseignement québécois, la présence d'enfant, la catégorie d'immigrant et le motif d'attraction.

5.1 Les immigrants premièrement arrivés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Pour ce sous-échantillon de participants, le recrutement se déroula majoritairement par des appels téléphoniques à partir d'une liste de noms que nous avons reçue du MICC⁶. Nous avons fait appel au MICC était d'éviter de recruter des participants uniquement à l'aide des organismes locaux d'accueil et d'intégration : utiliser cette méthode aurait pu apporter un certain biais dans l'échantillon au sens où les participants auraient tous utilisé les services d'un organisme local que ce soit pour la recherche d'emploi, l'accès aux services publics ou pour la création de réseaux locaux.

Concrètement, le MICC nous a fourni une liste de 500 noms d'immigrants ayant déclaré la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme première destination à l'arrivée au pays. Les immigrants qui font partie de cette liste sont tous arrivés au Québec il y a au moins cinq ans et arrivés après 1990. Ils étaient âgés d'au moins 18 ans au moment de la migration et aujourd'hui âgés de 25 ans et plus. L'échantillon fourni par le MICC est équilibré selon le sexe, le niveau de scolarité, le lieu actuel de résidence, l'ancienneté de résidence, la région de naissance et la catégorie d'immigrant. À partir des noms, nous avons pu trouver quelques dizaines de numéros de téléphone résidentiel à l'aide du site internet Canada 411. En annexe 4 se trouvent des tableaux dont les données statistiques ont été fournies par le MICC et à partir desquelles ce sous-échantillon a été constitué afin qu'il soit quelque peu représentatif de la diversité des situations. Les tableaux fournissent un portrait exhaustif des immigrants arrivés entre 1990 et 2006 et décrivent le profil des immigrants à partir des variables précédemment citées.

Le tableau qui suit présente les participants qui sont premièrement arrivés dans la région et qui ont pour la plupart été recrutés à l'aide de cette liste. Cinq ont été contactés par la méthode du bouche-à-oreille.

⁶ Une liste de noms que nous avons reçus du MICC suite à une demande à la Commission d'accès à l'information (CAI).

Tableau 5.1 - Les immigrants de l'échantillon premièrement arrivés au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Région d'origine	Sexe	Catégorie d'immigrant	Lieu/année d'arrivée au pays	Lieu de résidence actuel	Âge	Niveau de scolarité	Présence d'enfant	Motif de migration dans la région
Europe de l'ouest	Homme	Regroupement familial	Saguenay 2001-2005	Saguenay	55 ans et +	Universitaire	Oui/adulte	Rejoindre famille
Afrique du nord	Femme	Regroupement familial	Lac-Saint-Jean 1991-1995	Lac-Saint-Jean	35-44	Secondaire (DEP)	Oui	Rejoindre famille
Afrique du nord	Homme	Regroupement familial	Lac-Saint-Jean 2006-2011	Lac-Saint-Jean	35-44	Collégial	Non	Rejoindre famille
Amérique centrale	Homme	Regroupement familial	Saguenay 2001-2005	Saguenay	45-54	Secondaire	Non	Rejoindre famille
Europe de l'ouest	Femme	Indépendant	Saguenay 2006-2011	Saguenay	45-54	Collégial	Non	Qualité de vie rurale
Europe de l'ouest	Homme	Regroupement familial ou indépendant	Saguenay 2001-2005	Saguenay	35-44	Collégial	Oui	Installation avec sa conjointe
Asie de l'est	Homme	Indépendant	Saguenay 2001-2005	Saguenay	45-54	Universitaire	Oui	Qualité de vie rurale
Amérique du sud	Femme	Regroupement familial	Saguenay 2001-2005	Saguenay	45-54	Universitaire	Non	Rejoindre famille
Europe de l'est	Homme	Indépendant	Saguenay 1996-2000	Saguenay	55 ans et +	Universitaire	Oui/adulte	Emploi
Amérique du sud	Homme	Indépendant	Saguenay 2001-2005	Saguenay	35-44	Universitaire	Oui	Emploi

5.2 Les immigrants qui ont premièrement habité Montréal avant de migrer au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Deux méthodes de recrutement ont permis la création de ce sous-échantillon. Pour nous entretenir avec des immigrants ayant habité à Montréal avant la migration dans la région à l'étude, il fallait recourir à différents moyens de recrutement, c'est-à-dire en dehors de la liste du MICC qui contient seulement les immigrants premièrement arrivés dans la région. Nous avons contacté l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac (POL) afin de lui exposer les objectifs de notre recherche tout en spécifiant notre volonté d'être mise en contact avec des immigrants ayant habité Montréal avant la région. Nous avons demandé des coordonnées d'immigrants qui étaient arrivés dans la région avant 2007. Le personnel de l'organisme nous a fourni quatre numéros de téléphone d'immigrants qui avaient au préalable accepté de participer à notre recherche. Suivant la technique de l'échantillonnage par boule de neige, ces immigrants contactés grâce à l'organisme nous ont par la suite mise en contact avec deux immigrants qui avaient habité à Montréal. C'est donc grâce à la méthode bouche-à-oreille que nous avons pu compléter ce second sous-échantillon.

Tableau 5.2 - Les immigrants de l'échantillon premièrement arrivés à Montréal

Région d'origine	Sexe	Catégorie d'immigrant	Lieu/année d'arrivée au pays	Lieu de résidence actuel	Âge	Niveau de scolarité	Présence d'enfant	Motif de la migration
Amérique du sud	Femme	Indépendant	Montréal 2001-2005	Saguenay 2006-2011	35-44	Secondaire	Oui	Suivre son conjoint
Amérique centrale	Homme	Indépendant	Montréal 2006-2011	Saguenay 2006-2011	35-44	Universitaire	Non	Qualité de vie
Amérique du sud	Femme	Indépendant	Montréal 1986-1991	Lac-Saint-Jean 1995-2000	35-44	Secondaire	Oui	Qualité de vie
Europe de l'est	Femme	Indépendant	Montréal 2006-2011	Lac-Saint-Jean 2006-2011	35-44	Universitaire	Non	Emploi
Europe de l'ouest	Homme	Indépendant	Montréal 2006-2011	Lac-Saint-Jean 2006-2011	35-44	Universitaire	Oui	Emploi

5.3 Les immigrants qui ont quitté la région

Le recrutement des immigrants qui ont quitté la région s'est avéré le plus complexe des trois sous-échantillons, bien que nous avons utilisé les mêmes méthodes de recrutement que sont la liste du MICC et le bouche-à-oreille. Tout comme les immigrants qui habitent toujours la région, nous avons retracé leur lieu de résidence actuel par leur numéro de téléphone grâce au site internet Canada 411. La principale difficulté était de trouver, dans la liste, des immigrants qui avaient quitté la région depuis plusieurs années : il était difficile de trouver les nouvelles coordonnées sans compter que nous nous sommes butée à quelques refus. Nous avons néanmoins trouvé quatre personnes qui ont accepté de nous rencontrer pour un entretien : trois par la liste et un par bouche-à-oreille.

Tableau 5.3 - Les immigrants de l'échantillon qui ont quitté la région

Région d'origine	Sexe	Catégorie d'immigrant	Lieu/année d'arrivée au pays	Lieu de résidence actuel/année d'arrivée	Âge	Niveau de scolarité	Présence d'enfant	Motif de la migration	Motif du départ
Asie de l'ouest	Femme	Indépendante	Saguenay 2006-2011	Québec 2006-2011	25-34	Universitaire	Non	Travail	Études Retour dans la région= qualité de vie
Asie de l'est	Femme	Regroupement familial	Saguenay 1991-1995	Montréal 1996-2000	35-44	Universitaire	Oui	Rejoindre son mari	Emploi
Afrique centrale	Homme	Réfugié sélectionné à l'étranger	Saguenay 1996-2000	Québec 2006-2011	35-44	Universitaire	oui	Instabilité politique	Emploi
Afrique de l'ouest	Homme	Indépendant	Montréal 2001-2005 Saguenay 2001-2005	Québec 2006-2011	25-34	Universitaire	Non	Études	Emploi

5.4 Les caractéristiques des participants

Étant donné la difficulté à recruter des participants dans une région à faible densité d'immigrants, nous n'avons évidemment pas été en mesure de choisir les participants en regard de leurs caractéristiques et d'équilibrer parfaitement notre échantillon. En revanche, les profils sont assez diversifiés et permettent d'explorer différentes facettes de la réalité vécue par les immigrants, ce qui constitue la caractéristique la plus importante d'un échantillon qualitatif (Duchesne, 2000).

Concernant l'âge des participants, nous avons cherché à nous entretenir avec des immigrants de première génération, majeurs à la migration et âgés de 25 ans et plus au moment de l'entretien. En nous entretenant avec des participants de 25 ans et plus, nous visions à ce qu'ils aient suffisamment d'expériences tant sur le marché de l'emploi qu'en lien avec les services publics ainsi qu'avec les résidents locaux. Nous retrouvons au moins un participant dans chacune des catégories d'âge, mais la catégorie des 35-44 ans domine le portrait.

Tableau 5.4 - Distribution des participants de l'échantillon et du nombre total d'immigrants selon l'âge

Âge	Nombre de participants	Nombre total d'immigrants ⁷
25-34 ans	2	595
35-44 ans	11	287
45-54 ans	4	80
55 ans et plus	2	65

Ensuite, l'objectif d'avoir un nombre relativement égal d'homme et de femme et des immigrants a été assez bien rempli puisque nous avons onze hommes et neuf femmes.

Les origines ethniques sont elles aussi assez variées. En effet, l'échantillon comporte des participants de tous les continents, sauf l'Océanie.

⁷ Le nombre de participants dans le tableau réfère aux participants de l'échantillon, tandis que la colonne « Nombre d'immigrants » réfère aux données de population fournies par le MICC que l'on retrouve en annexe 4.

Tableau 5.5 - Distribution des participants de l'échantillon et du nombre total d'immigrants selon l'origine

Continent	Région	Nombre de participants	Nombre total d'immigrants ⁸
Europe	ouest	4	397
	est	2	
Afrique	nord	2	269
	ouest	1	
	central	1	
Amérique	sud	4	319
	centrale	2	
Asie	est	2	189
	ouest	1	

Pour ce qui est du lieu d'arrivée, le tableau 5.6 montre que notre échantillon compte davantage d'immigrants qui sont arrivés au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean. La même situation s'applique pour le lieu de résidence actuel. Sans surprise, près de 85% des immigrants inclus dans la liste de noms fournie par le MICC habitaient le Saguenay plutôt que le Lac-Saint-Jean. Tel qu'il a été expliqué précédemment, le Saguenay détient un potentiel d'attraction avec ses centres urbains et les services qu'on y trouve, notamment les établissements d'enseignement et le bassin d'entreprises.

⁸ Le nombre de participants dans le tableau réfère aux participants de l'échantillon, tandis que la colonne « Nombre d'immigrants » réfère aux données de population fournies par le MICC que l'on retrouve en annexe 4.

Tableau 5.6 - Distribution des participants de l'échantillon et du nombre total d'immigrants selon le lieu d'arrivée et de résidence actuel

Lieu d'arrivée ⁹	Nombre de participants	Nombre total d'immigrants ¹⁰	Lieu de résidence actuel	Nombre de participants
Saguenay	14	1015	Saguenay	10
Lac-Saint-Jean	5	162	Lac-Saint-Jean	5
Autre	0	0	Autre	4

Tous les participants de notre échantillon sont arrivés dans la région entre 1991 et 2011. Nous avons divisé les années d'arrivée par tranche de cinq ans dans le but de préserver l'anonymat des participants. On observe alors que davantage d'immigrants sont arrivés après 2001 (14 sur 19). Ceci coïncide avec la mise en place d'actions politiques visant l'établissement d'immigrants à l'extérieur des grands centres.

Tableau 5.7 - Distribution du nombre de participants et du nombre total d'immigrants selon la période d'arrivée dans la région

Année d'arrivée dans la région	Nombre de participants	Nombre total d'immigrants ¹¹
1991-1995	2	256
1996-2000	3	260
2001-2005	7	505
2006-2011	7	107 (seulement en 2006) ¹²

Le prochain tableau fait référence au niveau de scolarité reconnu dans le pays d'origine des participants, au niveau de scolarité reconnu au Québec et aux formations suivies depuis leur arrivée au pays.

⁹ Le lieu d'arrivée de tous les immigrants qui ont habité dans la région du Saguenay-Lac-Saint. Ceci inclut donc le lieu d'arrivée, dans la région, des immigrants qui avaient habité premièrement à Montréal.

¹⁰ Le nombre de participants dans le tableau réfère aux participants de l'échantillon, tandis que la colonne « Nombre d'immigrants » réfère aux données de population fournies par le MICC que l'on retrouve en annexe 4

¹¹ Le nombre de participants dans le tableau réfère aux participants de l'échantillon, tandis que la colonne « Nombre d'immigrants » réfère aux données de population fournies par le MICC que l'on retrouve en annexe 4.

¹² Les données fournies par le MICC couvrent la période de 1991 à 2006.

Tableau 5.8 - Distribution des participants de l'échantillon selon niveau de scolarité reconnu dans le pays d'origine, le niveau scolarité reconnu au Québec et selon la formation suivie dans un établissement d'enseignement québécois

	Secondaire ou DEP	Collégial	Universitaire
Le niveau de scolarité reconnu dans leur pays d'origine	5	2	11
Le niveau de scolarité reconnu au Québec¹³	8	2	8
La formation suivie dans un établissement d'enseignement québécois	4	2	6

Les universitaires sont plus nombreux que les immigrants de niveaux collégial et secondaire. Une explication relative à la faible proportion d'immigrants de niveau collégial pourrait être l'absence de formation intermédiaire entre le secondaire et l'université dans plusieurs pays. En contrepartie, on observe que quelques immigrants de niveau universitaire n'ont pas obtenu l'équivalence du niveau de scolarité qu'ils avaient dans leur pays d'origine, que ce soit au niveau du marché du travail ou au niveau institutionnel. Douze participants de l'échantillon ont poursuivi une formation dans un établissement québécois. Six participants ayant fréquenté l'université au Québec avaient pour objectif de suivre une formation au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat. Deux des trois immigrants qui ont complété un DEP avaient une formation de niveau collégial ou universitaire dans leur pays, pour laquelle ils n'ont pas eu l'équivalence, tandis que les deux autres ont suivi cette formation pour intégrer le marché du travail dans un domaine différent. En somme, quatre participants ont fréquenté des établissements d'enseignement québécois pour compenser les lacunes dans la reconnaissance de leurs acquis antérieurs, alors que les huit autres visaient une formation différente de celle poursuivie avant la migration. Le chapitre d'analyse des résultats permettra de mieux comprendre ces dynamiques.

¹³ On compte un participant retraité dans l'échantillon.

Concernant la présence d'enfants, plus de la moitié des participants a un ou plusieurs enfants, dont la plupart sont nés au Québec : 13 des 19 enfants sont nés au Québec. À noter que deux participants avaient des enfants d'âge adulte qui ont migré avec eux et ne se retrouvent pas dans le tableau.

Tableau 5.9 - Distribution des participants de l'échantillon selon la présence d'enfant(s) d'âge mineur

Présence d'enfant(s) d'âge mineur	Nombre de participants
Oui	9
Non	8

L'échantillon compte un peu plus d'immigrants de la catégorie des Indépendants que ceux de la catégorie du Regroupement familial et de la catégorie des Réfugiés¹⁴.

Tableau 5.10 - Distribution des participants de l'échantillon selon la catégorie d'immigrant

Catégorie d'immigrant	Nombre de participants	Nombre total d'immigrants ¹⁵
Regroupement familial	7	369
Indépendant	11	485
Réfugié	1	322

Enfin, nous avons dressé un portrait des motifs d'attraction des immigrants dans la région. Ces informations ont été obtenues en entrevue, mais elles font partie du profil antérieur des répondants. Bien que notre mémoire s'intéresse aux déterminants de l'installation à *long terme*, il apparaît essentiel de connaître les motifs d'attraction. En effet, nous verrons que ces motifs pourraient influencer les expériences des immigrants et conséquemment la décision de

¹⁴ Pour certains des participants, l'identification de la catégorie d'immigrant résulte de notre propre interprétation. Lors que nous les questionnions sur leur catégorie d'immigrant lors de l'entretien, certains ne semblaient pas distinguer les différentes catégories et se disaient « immigrants reçus ». En ne sachant pas s'ils étaient mal à l'aise de discuter de leur statut d'immigrant, nous avons préféré ne pas insister et déduire la catégorie par les informations transmises au cours de l'entretien. L'hésitation que nous avons se situait entre la catégorie du regroupement familial et celle des immigrants indépendants.

¹⁵ Le nombre de participants dans le tableau réfère aux participants de l'échantillon, tandis que la colonne « Nombre d'immigrants » réfère aux données de population fournies par le MICC que l'on retrouve en annexe 4.

s'établir de façon permanente dans la région. Par exemple, le fait d'avoir des réseaux familiaux ou un certificat d'embauche avant la migration pourrait influencer l'insertion à l'emploi. Bref, il importe s'intéresser aux motifs des participants afin de bien saisir l'ensemble de leur processus d'installation.

Tableau 5.11 - Distribution des participants de l'échantillon selon les motifs d'attraction dans la région

Motifs d'attraction dans la région	
Raisons familiales	10
Emploi	5
Caractéristiques du milieu régional	4

Les raisons familiales représentent le motif d'attraction le plus souvent évoqué par les participants. En effet, 10 participants sur 19 ont migré avec un conjoint(e) Québécois(e) (seul ou avec enfant(s)) ou sont allés rejoindre un membre de la famille de même origine ou un conjoint(e) déjà installé. Dans plusieurs cas, le conjoint(e) s'était établi dans la région pour des raisons professionnelles. La très grande majorité des immigrants qui sont venus pour des raisons familiales sont directement arrivés dans la région en provenance de l'étranger. Seulement deux participants sont partis de la région montréalaise avec leur conjoint(e) qui avait trouvé un emploi dans la région ou qui venait rejoindre de la famille. De plus, certains des immigrants ayant migré pour des raisons familiales avaient déjà voyagé dans la région, tandis que d'autres avaient déjà une certaine connaissance du milieu par le biais d'un membre de la famille.

Cinq participants ont affirmé avoir migré dans la région pour des raisons professionnelles. C'est assez peu si on considère que la plupart des recherches sur l'attraction des immigrants en région retiennent l'emploi comme facteur principal de migration (Garcea, 2006; Vatz-Laaroussi, 2010; Simard, 2011). Deux répondants avaient déjà une promesse d'embauche dans une entreprise locale, c'est-à-dire qu'ils ont été recrutés dans leur pays d'origine en raison de leur expertise. Deux autres s'étaient premièrement installés à Montréal. Une d'entre eux a été attirée par les services d'accompagnement professionnel des organismes locaux :

Surtout, je ne parlais pas trop français au début et je n'avais pas trop de contacts. J'étais inscrite au Centre local d'emploi [à Montréal], mais ils n'offraient pas

vraiment d'accompagnement [...] Au début, j'étais très désorganisée, perdue et mon budget était très restreint. Portes Ouvertes offre un accompagnement très structuré et c'est ça qui a été très attirant pour moi. Ils m'ont accompagnée pour la recherche d'emploi, d'un logement, pour la première épicerie. [...] Parce que ça augmente énormément les chances d'avoir un emploi. Par exemple, en huit mois, je n'avais pas trouvé de travail à Montréal, mais ici en trois semaines, j'avais un travail. (Iskra)

Quant aux autres, ils ont été attirés par des opportunités de travail que présentait la région dans leur domaine. En somme, les immigrants qui ont migré pour un motif relié au travail avaient tous une connaissance du marché local d'emploi, à l'exception de l'immigrante qui a été séduite par les services d'accompagnement dans la recherche d'emploi.

Enfin, d'autres participants ont migré pour apprécier les caractéristiques que peut offrir le milieu rural. Quelques participants ont mentionné préférer vivre en milieu rural plutôt qu'en milieu urbain. Les attraits naturels représentent en effet des facteurs de migration connus (Simard, 2011): « On voulait aller à la campagne, absolument pas la ville. On vient de la ville dans notre pays. On voulait une région avec des lacs, où la nature est plus importante que dans d'autres régions » (Christine) « J'ai choisi cette région parce que la nature c'est très important [...] Pour moi, vivre au Québec, vivre au Canada, travailler dans la nature, c'était un rêve d'enfance » (Liu). Une seconde caractéristique mentionnée fut l'absence de diversité culturelle, qui favorisait, entre autres, l'apprentissage du français: « Parce que Montréal, c'est cosmopolite. Par exemple, à Montréal, je n'ai presque pas parlé français. Il n'y avait presque personne qui parlait français et je voulais vraiment apprendre le français » (Paco). Enfin, une participante évoqua la sécurité du milieu pour élever sa famille: « Parce que [Montréal] n'était pas un environnement propice pour élever ses enfants » (Gisela) en faisant référence à la sécurité, à la tranquillité et à la pollution. À souligner que ces quatre personnes avaient vécu en milieu urbain auparavant et cherchaient désormais un milieu de vie différent de celui-ci.

En somme, le survol des motifs d'attraction chez les immigrants montre une fois de plus l'hétérogénéité de l'échantillon, bien que les raisons familiales dominant le portrait. L'échantillon compte quatre motifs. Ceux-ci semblent parfois associés au parcours migratoire. Par exemple, les immigrants ayant migré pour des raisons familiales sont directement arrivés dans la région. Qui plus est, les immigrants ayant migré pour des raisons professionnelles ou pour la qualité de vie sont proportionnellement plus nombreux à avoir habité à Montréal avant la migration.

Tel que mentionné précédemment, l'échantillon de 19 immigrants ne compte qu'un seul réfugié. Ce dernier a été sélectionné à l'étranger par le MICC dans un camp de réfugiés. Il n'a donc pas choisi sa région d'accueil où il a été référé par le gouvernement dès sa sélection à

l'étranger : sur son visa se trouvait la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme lieu de destination à l'arrivée. Cette très faible proportion de réfugiés dans notre échantillon ne serait pas représentative du portrait général de l'immigration en région. En 2003, près de 70% des immigrants en régions québécoises détenaient le statut de réfugié et avaient été sélectionnés dans les camps de réfugiés à l'étranger (Vatz-Laaroussi *et al.*, 2010, 12). La présence d'un seul participant réfugié représente une des principales limites méthodologiques de notre échantillon. Deux hypothèses peuvent expliquer le fait que nous avons eu des difficultés à joindre les réfugiés. Certaines personnes réfugiées peuvent craindre ou ne pas avoir envie de parler de leur histoire avant et post migration, notamment à une étudiante qui a reçu leur nom du MICC et ainsi refuser l'entretien. La deuxième hypothèse émise est issue du discours des autres participants, qui soutiennent que plusieurs réfugiés ont quitté la région puisque, toujours selon leurs propos, l'intégration pour les réfugiés serait plus difficile que celle d'autres immigrants des autres catégories. En effet, plusieurs participants qui connaissaient personnellement des immigrants m'ont parlé de la situation difficile des réfugiés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, notamment en lien avec leur intégration sur le marché du travail, l'apprentissage de la langue et leur intégration à la communauté plus complexe en lien avec leur statut de réfugié. Certains des participants avec qui nous nous sommes entretenue sur la question des réfugiés citaient le cas de la communauté colombienne de Jonquière qui était nombreuse au début des années 2000, mais qui aurait perdu des membres ces dernières années au profit de Québec et de Montréal. Afin de minimiser les impacts du biais possible entraîné par la faible proportion de réfugiés dans notre échantillon, nous avons porté une attention particulière aux témoignages du seul réfugié de notre échantillon afin de comprendre l'influence de son statut de réfugié sur ses expériences. Toutefois, nous avons aussi voulu éviter le piège inverse, qui consisterait à attribuer à son statut toutes ses spécificités, qui pourraient être personnelles et non pas reliées à son statut de réfugié. De plus, une autre limite méthodologique de notre échantillon est liée au fait que nous n'avons pas accordé une attention particulière au discours des participants en couple mixte. Ceci s'explique notamment par les raisons évoquées en conclusion ci-dessous et particulièrement parce que nous n'avons pas observé de variations importantes dans leurs expériences dans la région.

6. Conclusion

La méthode qualitative de l'étude de cas ainsi que notre méthode de collecte de données permettent de comprendre le vécu des participants et le développement du sentiment d'appartenance, tout en mettant de l'avant les caractéristiques du milieu d'accueil et leur rôle dans la rétention des participants. Qui plus est, le fait que l'on retrouve trois types de parcours migratoires au sein d'une même recherche représente un avantage considérable quand on veut comprendre l'intégration à long terme d'immigrants dans une région. L'hétérogénéité de l'échantillon quant au parcours migratoire des immigrants constitue, selon nous, une caractéristique de notre recherche qui se retrouve très peu dans les recherches sur la rétention des immigrants en région. En particulier, il est très rare que des études sur la migration dans une région parviennent à retracer des gens qui ont choisi de la quitter. La présentation des résultats, au chapitre suivant, relèvera les points communs et de divergence entre les participants de ces trois parcours, en lien avec les expériences vécues, l'attachement et le sentiment d'appartenance. L'analyse se penchera donc sur les expériences des immigrants selon la caractéristique du parcours migratoire et comparera très peu les expériences vécues avec les autres caractéristiques (âge, sexe, origine ethnique, minorité visible, couple mixte, etc.), ceci dans le but premier de s'assurer de l'anonymat des participants. De plus, l'échantillon est trop petit pour attribuer des résultats aux caractéristiques individuelles, surtout que très peu de variations dans les discours ont été remarquées quant aux différentes caractéristiques individuelles, les plus marquantes ayant été soulevées dans le chapitre 3. En outre, les expériences des participants sont très différentes et il est impossible de faire un lien entre celles-ci et leur caractéristique individuelle telle que le fait qu'ils soient issus de la catégorie des minorités visibles par exemple.

CHAPITRE 3 : POURQUOI LES IMMIGRANTS RESTENT-ILS?

Plusieurs questions émergent de la littérature académique sur la rétention des immigrants en région. Comment améliorer le taux de rétention des personnes immigrantes en région? Qu'est-ce qui motive une installation à long terme des immigrants en milieu régional? En prenant le cas de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce mémoire permet de répondre à ces questions en apportant une définition du phénomène de rétention des immigrants en milieu régional. Les chapitres précédents ont jeté les bases de notre approche théorique et méthodologique, alors que le présent chapitre expose nos résultats de recherche.

Premièrement, il sera question des expériences vécues par les participants dans la région, soit la première dimension de la rétention qui regroupe pour sa part trois sous-dimensions qui ont été présentées dans les chapitres précédents : l'emploi, les services publics et la communauté. La deuxième partie du chapitre sera consacrée à l'exploration des deux autres dimensions centrales de la rétention, soient l'attachement et le sentiment d'appartenance. En fin de chapitre, nous explorons notre hypothèse de départ selon laquelle la rétention découlerait d'un sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil.

1. Les expériences vécues

Cette première section explore les expériences vécues par les immigrants depuis leur arrivée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le parcours des immigrants est exploré dans différentes sphères, soit à partir des sous-dimensions que sont les services publics, l'emploi et la qualité de vie qui englobe l'aspect communautaire. La présentation de ces expériences se fera parallèlement à la comparaison des résultats des recherches antérieures sur l'immigration en milieu régional, de façon à comprendre les particularités du milieu d'accueil qu'est la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1.1 Services publics

Les services publics, définis par les composantes des services d'accueil et d'intégration, du système de santé, du système d'éducation et de la francisation, sont indispensables pour les immigrants arrivant dans un nouveau milieu, qu'il soit urbain ou régional. Toutefois, des défis

supplémentaires sont propres au milieu régional. Par exemple, certains services se font plus rares en milieu régional qu'en milieu urbain et l'adaptation à la clientèle immigrante constituerait un nouvel enjeu pour certains établissements publics. Nous discuterons ici des services publics évoqués par les participants eux-mêmes et qui, à des degrés divers, influencent leur décision de quitter ou de rester dans la région. Nous abordons premièrement les services d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants. Nous enchaînerons ensuite avec le système de santé et le système d'éducation, avant de terminer avec la question de la langue et des services de francisation offerts aux immigrants.

Services d'accueil et d'intégration

À noter que nous envisageons les services d'accueil et d'intégration de manière étendue, au sens où ils feraient référence au soutien qu'ont les immigrants avant, pendant et après l'installation dans la région. Malgré cette conception élargie, il semble difficile d'affirmer que les services d'accueil et d'intégration sont directement liés à la rétention. En effet, ils représenteraient plutôt des éléments qui facilitent l'installation : « [...] les services d'accueil et d'accompagnement ainsi que les politiques et programmes locaux visant l'insertion, ne sont vus que dans un deuxième temps, comme des conditions favorables à l'installation, mais pas comme des facteurs déterminants » (Vatz-Laaroussi *et al.*, 2009, 3). Nos résultats vont dans le même sens. Plusieurs participants en ont discuté et ont soulevé l'impact que ces services avaient au cours du processus d'immigration, surtout en lien avec les services provinciaux et fédéraux en matière d'immigration. Deux thèmes en relation avec ces services ont été évoqués par les participants : le soutien et l'accompagnement, ainsi que la reconnaissance des acquis.

- Soutien et accompagnement

Les services d'accompagnement à l'arrivée sont nécessaires et relèvent de tous les paliers de gouvernement, comme l'a déjà évoqué Walton-Robert : « [...] *settlement service issues are the most significant and immediate problems communities are addressing in order to ease the settlement process for immigrants, and aspects of this are being addressed both nationally, provincially* » (2007, 18). Pourtant, plusieurs participants ont révélé n'avoir été que très peu accompagnés suite à leur arrivée, notamment en ce qui concerne les documents relatifs à la résidence permanente ou pour l'accompagnement lors de la recherche d'emploi. Par exemple, quelques-uns ont souligné la lourdeur des démarches dans l'obtention du statut de résident

permanent, statut permettant dans certains cas d'obtenir un emploi. Concernant l'aide dans la recherche d'emploi, quelques participants s'attendaient à un accompagnement de la part du MICC dans la recherche et n'en ont pas obtenu. À noter qu'aucun des participants n'a affirmé avoir été jumelé à une famille de la région, ce qui, selon plusieurs auteurs, faciliterait l'apprentissage des rouages de la bureaucratie des services publics locaux, provinciaux ou nationaux (Drainville, 2006; Gagnon *et al.*, 2006; Quimper, 2006).

En revanche, si l'État ne semble pas s'être directement impliqué dans la recherche d'emploi ou dans l'accompagnement visant l'obtention du statut de résident permanent, les organismes locaux venaient prendre le relais en offrant sur place le soutien et l'accompagnement nécessaires, y compris pour tous les immigrants qui ont dit avoir souffert du manque d'accompagnement gouvernemental. Par exemple, des séances d'information sur les régions québécoises réalisées par le MICC à Montréal référaient les immigrants aux organismes locaux d'accueil et d'intégration. Presque tous les participants qui ont migré de Montréal au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont d'ailleurs assisté à une telle séance pour ensuite utiliser les services des organismes locaux.

- *Reconnaissance des acquis*

Si la reconnaissance des acquis n'est pas un problème relevant exclusivement de la rétention en milieu régional, nous l'abordons tout de même brièvement puisque la forte majorité des participants, autant de niveau secondaire, collégial et universitaire, ont abondamment discuté des problèmes qui y sont relatifs. Certains ont même affirmé avoir été mal informés des démarches à suivre. Cette méconnaissance a eu des conséquences imprévues qui ont retardé leur entrée sur le marché du travail, difficulté qui avait été observée au préalable dans quelques recherches similaires (Krahn, Derwing et Abu-Laban, 2003; Abu-Ayyash et Brochu, 2006).

Si quelques immigrants rencontrés ont poursuivi leurs démarches afin d'obtenir la reconnaissance de leur formation, d'autres ont tout simplement abandonné le projet. Ce fut l'occasion de retourner sur les bancs d'école et de se réorienter dans un autre secteur d'activité. Les participants qui ont éprouvé le plus de difficultés sont ceux qui désiraient accéder à un ordre professionnel. Les formations et les examens pour accéder à l'ordre en question se déroulaient, pour la plupart, dans les grands centres, ce qui compliquait le processus, et ce, sans compter les coûts liés à ces formations et examens qui étaient assez élevés.

En somme, ce court volet sur les services publics en regard du soutien et de l'accompagnement nous renseigne à quel point les démarches administratives de toutes sortes peuvent causer des embûches lors des premiers moments de l'installation. Elles viennent assurément ajouter un fardeau aux immigrants pour l'accès à l'emploi. Un soutien et un accompagnement adéquat apparaissent nécessaires d'après des témoignages recueillis.

Systeme de santé

Tout comme les services d'accueil et d'intégration, le système de santé à lui seul ne saurait être déterminant dans la décision de s'installer à long terme en région (Vatz Laaroussi *et al.*, 2009, 3). Cela dit, l'accès difficile au réseau de la santé préoccupe plusieurs participants et engendre un sentiment d'insécurité :

Le système de santé est difficile, attendre à l'urgence et tout, ça me donne de l'insécurité, beaucoup d'insécurité. Mais le service est bon quand on l'a. (Maria)

C'est épouvantable, c'est vraiment terrible, ça, c'est quelque chose qui me fait peur. (Iskra)

L'accès difficile aux services de santé représente d'ailleurs, pour au moins trois participants, le point faible de la région.

Pour quelques participants, l'accès au système de santé s'est bien déroulé, notamment pour un individu interviewé qui a dû quitter la région pour des raisons autres que le système de santé, mais qui y reviendrait volontiers pour bénéficier de l'accès à un médecin de famille: « Si on me demande de retourner à [la ville], si on m'affecte à [la ville], je retournerais à cause de ça. Parce qu'à [ma ville actuelle], on a de la difficulté à trouver un médecin de famille. [En ville], on nous avait dirigés tout de suite vers un médecin de famille; on avait des suivis réguliers » (Joramu).

Pour résumer, bien que le système de santé ne semble pas un facteur de rétention de premier plan pour les participants, il n'en demeure pas moins qu'il devient un facteur incontournable dans le choix d'un nouveau milieu de vie : « Personnellement, plus tard, j'aimerais plus être près d'un centre où il y a plus de services, notamment les médecins » (Luis).

Système d'éducation

Près de la moitié des participants ont suivi une formation dans un établissement d'enseignement local, ce qui signifie que neuf participants ont complété, dans la région, des cours de niveau secondaire (diplôme d'études professionnelles [DEP]), collégial ou universitaire de premier ou de deuxième cycle. Plusieurs recherches sur la rétention ont abordé la question du système d'éducation en milieu régional et ont expliqué son rôle important dans la rétention (Simard, 2009; Krahn, Derwing et Abu-Laban, 2003; Gagnon *et al.*, 2006; Drainville, 2006; Carter, Morrish et Amoyaw, 2008; Depner et Teixeira, 2012). Nos résultats abondent dans le même sens. Voyons de quelle manière l'offre et l'accès au système d'éducation viennent influencer le choix de s'établir à long terme au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

- Offre en matière d'éducation

On retrouve au Saguenay-Lac-Saint-Jean plusieurs cégeps et écoles de DEP ainsi qu'un seul établissement universitaire, l'UQAC. Plusieurs immigrants ont affirmé que le système d'éducation était complet et qu'ils n'ont pas eu ou n'auraient pas de difficulté à trouver un programme qui leur conviendrait dans le cas où ils désireraient poursuivre leurs études.

Pourtant, à l'opposé, quelques participants ont souligné le manque d'offre en ce qui concerne la variété de programmes à tous les niveaux scolaires. Par exemple, une personne interviewée qui désirait suivre une formation universitaire a dû quitter la région, puisque le programme en question n'y était pas offert. Un autre participant, demeurant toujours dans la région au moment de l'entretien, projetait quitter afin de suivre une formation dans un établissement collégial situé dans un grand centre. Parmi les participants qui ont affirmé que le système d'éducation était incomplet, d'autres ont plutôt soutenu qu'il n'est pas conforme à leurs attentes pour leurs enfants: « Je ne crois pas que mes enfants vont aller à l'université ici, ils vont aller en Europe ou aux États-Unis » (Luis). Ce répondant préférerait que ses enfants fréquentent des établissements scolaires avec « une ouverture sur le monde », entre autres pour l'apprentissage des langues. Cet aspect fait écho aux études de Quimper (2006) et de Simard (2011), qui ont mis de l'avant l'importance d'un système d'éducation répondant aux attentes des parents dans l'installation à long terme des immigrants en région.

Directement en lien avec notre question de recherche, la participante ayant quitté la région faute d'offre de programme illustre bien les effets de cette composante sur la rétention

des immigrants. Ce départ se rapproche davantage des constats des résultats de Krahn, Derwing et Abu-Laban (2003) et de Depner et Teixeira (2012), qui ont établi un lien entre l'offre du système d'éducation et la rétention.

- *Accès au système d'éducation*

Si l'offre s'avérait parfois insuffisante dans les établissements d'enseignement locaux, l'accès à ces mêmes établissements ne constitue généralement pas un frein à la poursuite des études. Les participants qui ont fréquenté eux-mêmes des établissements d'enseignement ont, en grande majorité, fréquenté l'UQAC. Les procédures d'inscription semblaient faciles et certains participants ont mentionné qu'étudier à l'UQAC était l'option à privilégier lors de l'arrivée dans la région, que ce soit pour accéder facilement à des cours de langue ou parce que l'accès au marché du travail était difficile:

Deux possibilités s'offraient à moi : travailler, mais c'est difficile d'avoir un permis de travail, ou étudier à l'UQAC. (Kassi)

L'école de langue était là-bas, à l'UQAC; j'ai aussi suivi une maîtrise en même temps et j'ai étudié la langue et la maîtrise. (Ling)

De plus, la plupart des participants ayant fréquenté l'UQAC ont souligné la tradition d'accueil des étudiants étrangers de l'établissement, en mentionnant la présence importante d'étudiants étrangers : « L'intégration est facile; c'est un bassin d'immigrants dans la région du Saguenay » (Joram). Une association des étudiants étrangers rejoint d'ailleurs les immigrants dès l'inscription et l'entrée à l'université et elle les épaula au début de leur parcours universitaire.

Par contre, lorsqu'il s'agit des enfants d'immigrants, l'accès au système d'éducation n'a pas toujours été aussi fluide. Une difficulté liée à l'accès au système d'éducation a été vécue par la fille d'une participante. Inscrite dans une école secondaire, elle a eu d'importants problèmes d'intégration scolaire, notamment en lien avec la reconnaissance et le choix des cours ainsi que l'orientation professionnelle pour le collégial. Sa mère blâme l'école pour le manque de suivi et surtout d'informations transmises. Elle dit ne pas comprendre le système scolaire, et ce, même après quelques années. Elle souligne le manque de structure d'accueil pour les adolescents qui intègrent les polyvalentes : « La région n'était pas prête; les autres familles qui arrivent, elles ont des enfants tous petits » (Sophia). Bref, selon elle, les écoles secondaires de la région ne seraient pas outillées pour intégrer des étudiants ayant une formation antérieure à l'étranger,

résultat qui était soulevé dans une recherche de Gagnon *et al.* (2006) au Lac-Mégantic. Cette étude soutenait que les structures d'accueil des écoles étaient sous-développées en région, ce qui rendait difficile l'adaptation au nouveau milieu scolaire.

En somme, la plupart des immigrants se sont dits satisfaits, autant de l'offre que de l'accès facile au système d'éducation, notamment à l'UQAC. Par contre, bien qu'il n'y ait pas de consensus sur la question du système d'éducation, il importe de souligner les difficultés que présente pour certains le système d'éducation local. Une immigrante a effectivement quitté la région et un autre prévoyait le faire parce que le programme d'étude auquel ils désiraient s'inscrire n'était pas offert au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En ce sens, une offre adéquate du système d'éducation aurait favorisé la rétention de ces deux participants, ce qui fait écho aux conclusions de Vatz-Laaroussi *et al.*: « La présence du cégep, d'écoles professionnelles et d'université est un autre élément catalyseur dans la rétention ou qui, à tout le moins, allonge la durée de résidence dans la ville » (2009, 3).

Langue et francisation

La connaissance de la langue locale est un vecteur d'intégration incontournable sur le plan professionnel, pour l'accès aux services publics et pour la création de réseaux locaux (Remennick, 2003). La moitié des participants ne parlaient pas le français à leur arrivée dans la région et ont suivi des cours de francisation. L'autre moitié des participants parlaient le français ou avaient une connaissance suffisante de la langue pour échanger avec la population locale. Dans cette section, nous explorerons, dans un premier temps, la francisation dans la région et dans un deuxième temps, la barrière que peut représenter la langue.

- La francisation

Plusieurs participants ont suivi des cours de francisation et s'y sont tous facilement inscrits. Au Saguenay, tous les participants qui ont complété des cours l'ont fait au centre d'éducation des adultes Laure Conan situé à Chicoutimi (à l'exception d'un immigrant, pour lequel des cours privés ont été payés par l'employeur). Au Lac-Saint-Jean, les cours sont offerts par le centre d'alphabétisation *Centre Alpha Le Tracé* ou par un centre d'éducation des adultes. Dans l'ensemble, l'expérience de la francisation est demeurée positive pour les individus rencontrés. Par contre, des difficultés concernant le contenu des cours de francisation ont été

recensées par quelques participants. En effet, il s'avère que les cours ne comportent pas différents niveaux d'apprentissage (il n'y a qu'un seul groupe par session) et ne sont conséquemment pas adaptés à tous les participants. Certains avaient une bonne connaissance du français à leur arrivée et, en raison de cette uniformité dans le niveau, ne voient pas la pertinence d'assister aux cours malgré le fait qu'ils désiraient continuer l'apprentissage de la langue :

Je suis allé au cours de francisation, mais c'était pour les débutants, donc j'ai arrêté. (Paco)

La francisation, c'était très mal organisé. [...] La francisation c'est pour tous les immigrants, mais il y a des immigrants de différents niveaux. Par exemple, il y avait des réfugiés qui ne connaissaient pas c'était quoi un adjectif, subjonctif, etc. Leur niveau de grammaire était très limité. Il y avait des professionnels qui avaient une connaissance linguistique "universelle", de la grammaire, etc. (Maria)

Ne pouvant suivre une formation de son niveau, Maria a conséquemment décidé de poursuivre son apprentissage de façon autonome, à la maison. D'autres individus interviewés, qui ont tout de même approfondi leurs connaissances linguistiques grâce aux cours de francisation, ont néanmoins dû abandonner les cours, car le niveau d'apprentissage demeurait relativement bas :

Là-bas, c'est très compliqué. À chaque fois qu'il y a un nouvel immigrant, il faut recommencer à zéro, à un niveau inférieur. (Sacha)

Dans le même ordre d'idées, Quimper soutient que les cours de francisation adaptés à tous les niveaux de connaissance de la langue représentent une condition favorable à l'installation durable des immigrants : « Le service de francisation doit permettre aux immigrants de suivre des cours selon leur niveau de connaissance du français. Souvent, tout le monde est traité sur le même pied d'égalité et cela nuit à une intégration plus rapide de certains immigrants qui ont une base en français » (2006, 30).

- *La barrière de la langue*

Zehtab-Martin et Beesley (2007) soutiennent que l'apprentissage de la langue doit devenir la priorité dès l'arrivée afin d'atténuer les conséquences de l'absence de compréhension du français. Cette participante souligne ce même constat. Le manque de compréhension lié à la langue aurait, selon elle, mené aux départs d'immigrants de la région: « Le plus important, c'est la langue au début. [...] On envoie tout de suite les immigrants travailler. Les immigrants

doivent apprendre le français à temps plein avant. C'est une barrière qui amène des dépressions, des crises » (Gisela).

En effet, la langue s'est présentée comme une barrière de communication pour tous les participants qui ne parlaient pas ou peu le français avant la francisation. En particulier, la langue a freiné les échanges entre la population locale et des immigrants interviewés aux yeux de cette immigrante arrivée au début des années 1990, soit à une époque où la francisation était inexistante dans la région:

Quand je suis arrivée, je ne parlais pas français du tout, donc j'ai trouvé ça très difficile de communiquer avec les gens. La majorité des gens ne parle que le français. Quand je suis arrivé là-bas, j'ai pris un cours de 3 mois; c'était dispendieux, mais nécessaire. (...) C'était un choc culturel au niveau de la langue, de la nourriture, de la culture, mais de la communication surtout c'était très difficile. (Ling)

C'est suite à l'apprentissage de la langue qu'elle a commencé à échanger avec les locaux et, conséquemment, à apprécier vivre dans la région : « J'ai commencé à apprécier la région un an après, quand j'ai commencé à communiquer avec les gens, à comprendre mieux la langue. Quand j'ai commencé à communiquer avec les gens, ça commencé à être beaucoup plus plaisant » (Ling). L'apprentissage de la langue a été l'élément déclencheur qui a permis la création de liens avec les locaux. Ceci fait écho aux conclusions de Quimper, qui observe un lien entre la connaissance de la langue et l'intégration : « L'immigrant qui arrive d'un pays non francophone et ne connaissant pas le français doit pouvoir se faire comprendre; c'est une condition essentielle à son intégration dans la société d'accueil » (2006, 31).

Toutefois, même des participants qui parlaient le français à leur arrivée ont éprouvé des problèmes de communication avec les locaux. Si plusieurs des individus rencontrés ont vécu ces problèmes seulement peu de temps après la migration, ils persistent pour certains même après quelques années: « Tout va bien avec la population, c'est juste que, des fois, à cause de mon accent, les gens pensent que je suis bizarre et lent. Dans ce temps-là, je leur dis que je parle quatre langues » (Sacha).

Pour résumer, les services publics n'ont pas tous directement influencé la rétention des participants. Parmi notre échantillon, seule l'offre insuffisante du système d'éducation a directement entraîné un départ. Par contre, un ensemble de services efficaces et complets contribue à répondre aux besoins à court et à long terme des nouveaux arrivants et seraient en ce sens indispensables, comme le soulignent Carter, Morrish et Amoyaw (2008). Toutefois, assurer une « infrastructure sociale accrue » ne serait pas chose simple et relève de plusieurs

paliers de gouvernement, notamment du municipal et du provincial (Vatz Laaroussi *et al.*, 2009). À l'occasion, le secteur privé prend le relais, car les services d'accueil, d'accompagnement et la francisation ont été offerts par le milieu de travail, ou, dans le cas de la francisation, elle a été poursuivie par quelques participants de façon autonome, à l'extérieur des cours, étant donné l'uniformité de leur contenu.

1.2 L'emploi

Sans conteste, l'insertion professionnelle est primordiale dans l'établissement permanent des nouveaux arrivants en région. Le rôle de l'emploi dans la rétention des immigrants en milieu régional a plusieurs fois été exploré dans la littérature. Des recherches comme celles de Krahn, Tracey et Abu-Laban (2003), Zehtab-Martin et Beesley (2007), Jensen et Yang (2009) et Simard (2009) ont mis en lumière l'importance de l'emploi dans la rétention, autant pour les immigrants indépendants hautement qualifiés que pour les réfugiés. Ce que nous aborderons dans la présente section vient en grande partie confirmer les résultats de ces recherches. Pour certains immigrants installés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'intégration professionnelle est la priorité. Leurs premiers efforts d'installation sont donc consacrés à la recherche d'emploi :

Au début, l'important c'est l'emploi. Après on s'habitue au rythme de vie. (Amar)

Les premières années, j'ai mis toute mon énergie pour mon intégration professionnelle et moins pour le social. (Théo)

L'emploi, c'est le plus important; les autres choses, ça vient après. (Fava)

Deux composantes précisent les préoccupations des immigrants en matière d'emploi dans la région : la recherche d'emploi et les conditions de travail. Une explication de l'emploi comme vecteur d'insertion sociale pour les immigrants viendra conclure cette section dédiée à l'emploi.

La recherche d'emploi

Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que la recherche d'emploi représente un élément incontournable dans la rétention des immigrants. Si l'accès à l'emploi s'est bien déroulé pour certains immigrants de l'échantillon, notamment pour ceux qui avaient déjà un certificat d'embauche avant la migration, ce n'est pas le cas pour tous. En effet, beaucoup d'immigrants ont insisté sur le processus de recherche de travail en mettant l'accent sur les démarches entreprises. Divers moyens sont utilisés lors de la recherche, notamment le recours aux

organismes locaux d'accueil et d'intégration et la méthode du bouche-à-oreille. Un bilan des difficultés rencontrées par les immigrants ayant un niveau de scolarité élevé ou une formation spécialisée conclura cette facette de la recherche d'emploi.

- *L'aide d'un organisme local d'accueil et d'intégration*

Dans une recherche portant sur le « Programme des candidats » de la province du Manitoba, Carter, Morrish et Amoyaw (2008) ont identifié les organismes locaux d'accueil et d'intégration comme des acteurs déterminants dans la rétention des immigrants. Le support qu'ils offrent dans la recherche d'emploi serait nécessaire pour l'établissement à long terme des immigrants. Pourtant, dans notre recherche, l'aide d'un organisme ne semble pas automatiquement un gage d'une intégration professionnelle réussie. En effet, deux participants (Esra, Joramu) ont quitté la région, même s'ils avaient utilisé les services d'organismes d'accueil et d'intégration des immigrants (Portes Ouvertes sur le Lac [POL], Service de main-d'œuvre externe [SEMO], Corporation Intégration Saguenay [CIS]). En dépit de ces deux départs, on constate de manière plus générale que les immigrants qui n'avaient pas de contact ni de connaissance du marché du travail local ont trouvé dans ces organismes un accompagnement sur mesure dans leur recherche d'emploi:

Parce qu'en région, ça marche beaucoup avec les contacts. Pour trouver un travail, on ne va pas nécessairement sur Emploi-Québec. POL sont des gens qui viennent d'ici; c'est sûr qu'ils ont des contacts. (Iskra)

Tout de suite quand je suis arrivé, POL m'avait déjà trouvé une entrevue, donc la première chose après être sorti de l'autobus en arrivant, c'était la rencontre de mon employeur. (Paco)

En plus des contacts dans les entreprises locales, les organismes d'accueil et d'intégration initient les immigrants à la culture du marché local d'emploi, que ce soit par l'aide à la confection du curriculum vitae et de la lettre de présentation ou par les simulations d'entrevues d'embauche :

Le SEMO, ils m'ont aidé beaucoup, beaucoup, beaucoup. Ils m'ont expliqué comment on fait pour les entreprises, les petites entreprises qui cherchent des employés. Ils m'ont bien expliqué et ils ont envoyé mon CV à plusieurs endroits. Ils m'ont aidé beaucoup. (Liu)

La moitié des participants rencontrés ont utilisé les services de ces organismes dans leurs démarches de recherche d'emploi et tous se sont dits satisfaits, même ceux qui sont partis. En effet, si l'utilisation des services d'organismes locaux dans la recherche d'emploi n'a pas été

synonyme d'installation durable pour tous les participants, les organismes ont néanmoins assuré un support professionnel aux immigrants : permettre un premier contact sur le marché du travail et favoriser l'apprentissage de la culture du marché local de l'emploi.

- *Le bouche-à-oreille*

Comme dans beaucoup de milieux, les réseaux familiaux et sociaux ou le bouche-à-oreille semblent occuper une place essentielle lorsqu'on se cherche un travail au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les travaux de Cartier, Morrish et Amoyaw (2008) et de Walton-Roberts (2007) reconnaissent le potentiel des réseaux professionnels dans la rétention des immigrants en milieu régional, à l'instar de ce participant interviewé:

J'ai essayé avec mon bacc de trouver de l'emploi à [cette ville], mais c'était vraiment difficile, c'est une région qui n'a pas beaucoup d'emplois, même pour les natifs de [cette ville], ils quittent. Alors imagine-toi quelqu'un qui vient d'arriver, qui n'a pas de contact, d'amis, c'était vraiment difficile [...] Je trouvais qu'à [cette ville], les emplois dans les entreprises privées, ça marchait beaucoup par les connaissances. Il faut que quelqu'un te réfère, ou un ami qui a sa propre entreprise t'appelle pour travailler. Quand tu es seul, c'est vraiment difficile. (Joramu)

Ce dernier s'est résigné à quitter la région, tandis que plusieurs sont restés et éprouvent parfois des périodes de découragement face au bouche-à-oreille:

Trouver de l'emploi, c'est très familial. En tout cas, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est du bouche-à-oreille. On emploie les gens qu'on connaît, qui nous ont été référés. C'est un cercle fermé. Un étranger [membre extérieur de la famille, mais natif de la région] pas dans la famille c'est difficile, alors imagine-toi pour un immigrant [...] On a essayé plusieurs années. On a remarqué après plusieurs années que c'était la famille. On nous a dit que le travail était d'abord pour les Québécois. Ça nous a stoppé pour un certain temps. (Fava)

Un autre participant a dû diriger ses recherches vers d'autres régions, même s'il aurait préféré trouver un emploi dans la région. Le bouche-à-oreille est le facteur principal qu'il identifie comme source de ses difficultés en recherche d'emploi :

Si je trouve un bon emploi ici, je reste. J'ai été passer un entretien d'embauche à Québec, si je trouve du travail à Québec, je vais partir. [...] Si ça va à Québec, ça devrait aller ici. Peut-être que les employeurs se méfient que je vienne de l'extérieur, je ne sais pas. Après l'entretien, je me dis que c'est moi le problème, mais à partir du moment où on n'a pas d'entretien d'embauche, on se pose des questions. Je me pose des questions : si je m'appelais Tremblay? À Québec, ils sont peut-être plus habitués à avoir de la main-d'œuvre internationale. Je me demande si quelqu'un de Montréal aurait le même problème parce qu'il n'est pas

connu parce qu'ici, tout le monde se connaît, c'est plus du bouche-à-oreille.
(Benjamin)

En conséquence, la recherche d'emploi peut être longue et laborieuse lorsqu'on se retrouve sans réseau social et familial. La question du bouche-à-oreille est indirectement liée à la rétention des immigrants dans la région puisqu'elle freine l'accès à l'emploi. En effet, nous avons vu qu'un des trois participants à avoir soulevé le problème du bouche-à-oreille a quitté la région tandis qu'un deuxième songeait à la quitter dans les prochains mois si sa recherche d'emploi ne portait pas fruit.

- *Recherche d'emploi qualifié ou spécialisé*

Au début des années 2000, le gouvernement du Canada a reconnu la nécessité de répartir équitablement les immigrants qualifiés en dehors des trois métropoles canadiennes afin de répondre à une pénurie de main-d'œuvre (Krahn, Derwing et Abu-Laban, 2003). Or, la rétention des travailleurs qualifiés est tributaire, du moins en partie, d'un emploi correspondant à leurs formations et à leurs attentes. C'est d'ailleurs ce qui se dégage des entretiens avec des travailleurs qualifiés de notre échantillon. Deux des immigrants qualifiés de notre échantillon (ou possédant une formation spécialisée) ont éprouvé des difficultés à trouver un emploi qui les satisfaisait, ce qui les a tous deux menés à quitter la région:

J'ai cherché du travail dans mon domaine; j'ai pas passé beaucoup d'entrevues, juste une. Ça n'a pas marché. J'ai cherché, mais mon domaine est assez spécialisé. Je voulais quelque chose de précis et, dans mon domaine, il n'y avait pas grand-chose. (Kassi)

Il n'y a presque pas de postes pour les gens qui veulent travailler dans des domaines spécialisés. À part dans le domaine des services et l'agriculture, mais pour ceux qui ont des diplômes plus spécialisés, ils quittent, même les locaux. [...] On était trop spécialisés. (Ling)

Ces deux participants ont quitté la région suite à des recherches d'emploi infructueuses. En ce sens, deux des quatre participants qui ont déménagé à Québec ou à Montréal étaient des travailleurs qualifiés n'ayant pas trouvé un emploi convenable à leurs yeux. D'autres immigrants qualifiés de notre échantillon (ou possédant une formation spécialisée) ont finalement trouvé un emploi correspondant à leur scolarité après de longues démarches, ont accepté un emploi demandant une formation de niveau inférieur ou ont décidé de se réorienter, tel que nous l'explorerons dans la section suivante sur les conditions de travail.

En somme, la recherche d'emploi demeure un aspect préoccupant pour la grande majorité des immigrants interviewés, voire pour tous ceux qui n'avaient pas de promesse d'embauche avant la migration. La recherche d'emploi infructueuse pour les travailleurs qualifiés influencerait directement leur départ de la région. D'autres participants possédant un haut niveau de scolarité ont accepté des postes avec des conditions de travail qu'ils considèrent peu satisfaisantes. Voyons à présent le rôle des conditions de travail dans l'installation permanente des travailleurs immigrants.

Les conditions de travail

Trois études récentes (Depner et Teixeira, 2012; Carter, Morrish et Amoyaw, 2008; Jensen et Yang, 2009) ont montré le problème de l'*underemployment* (emploi nécessitant peu de qualification), où les immigrants en milieu régional représentent du *cheap labor* (main-d'œuvre bon marché) et sont ainsi contraints à occuper des *survival jobs* (emploi de survie peu rémunérée). Des participants de tous les niveaux d'éducation (secondaire, collégial, universitaire) ont mentionné la difficulté de décrocher un emploi satisfaisant sur le plan des conditions de travail. Un participant ayant été confronté à ce problème a affirmé: « Ç'a été très difficile de trouver un emploi qui correspond à mon diplôme. Ç'a été plus des emplois de survie qu'autre chose » (Benjamin).

L'absence de reconnaissance des expériences de travail à l'étranger par les employeurs est notamment en cause:

Ce n'est pas facile pour un immigrant sur le marché du travail. Certains ont une mentalité de colonisateur. Même si tu connais des choses, dans ton domaine, ils ne t'écoutent pas. Ils pensent que tu viens dans leur ville sans connaissances et parce que ça va mal dans ton pays. Ils ne nous donnent pas la chance d'aider la compagnie avec notre savoir. On ne nous croit pas [...]. (Adam)

Après quelque temps à occuper un emploi offrant des conditions de travail qui ne leur convenaient pas, quelques participants ont décidé de retourner sur les bancs d'école dans l'espoir de décrocher un emploi mieux rémunéré. En voici un exemple:

Nous étions dans l'obligation de trouver d'autres sources de financement. J'avais besoin d'un autre travail et ma conjointe devait travailler et c'était difficile de trouver d'autres emplois plus payants à [une ville du Saguenay] [...] Ils n'ont pas renouvelé mon contrat et j'ai donc choisi d'aller à l'université. (Joramu)

Ce dernier a d'ailleurs déménagé dans un grand centre après ses études puisqu'il considérait que les opportunités d'emploi offrant de meilleures conditions de travail y étaient plus nombreuses. En ce sens, les conditions de travail, lesquelles sont notamment influencées par la reconnaissance des expériences de travail par l'employeur et le salaire, ont un lien avec la rétention des immigrants dans la région. Ceci vient confirmer les propos de Beshiri et He (2006) et de Krahn, Derwing et Abu-Laban (2003) qui les avaient identifiés en tant que facteurs de rétention. Pour sa part, la prochaine composante n'est pas directement liée à la rétention. Elle concerne plutôt la fonction sociale du travail pour les immigrants sur le marché de l'emploi.

Socialisation au travail

En plus des fonctions financières et d'accomplissement personnel, les participants ont souligné la fonction sociale de leur travail. En effet, quelques immigrants ont constaté que le travail a été, pour eux, le lieu d'apprentissage de la culture d'accueil pour ce qui est de la langue, des valeurs et de la mentalité locale. La connaissance de la culture locale et, plus précisément, de la mentalité des locaux s'est concrétisée à travers le travail tout en générant des résultats différents sur le plan de l'intégration à la communauté. Par exemple, Amar a choisi d'intégrer le marché du travail avant de retourner aux études « pour comprendre comment ça marche ici » :

À travers mon travail, je commençais à comprendre les gens, leur façon de réagir. Au début, j'étais fâché, je ne comprenais pas et je réagissais [à la façon de mon pays] [...]. Là je peux dire que je suis complètement intégré à cause du travail. Ça m'a aidé; je comprends les gens et j'ai appris pas mal. C'est pour ça que j'ai gardé mon travail quand j'avais la possibilité de faire des études [...], mais pour le moment, ma priorité c'était apprendre davantage [sur de la culture des habitants de la région]. (Amar)

Contrairement à ce dernier qui se sent maintenant intégré à la communauté, un immigrant a plutôt identifié le lieu de travail comme un endroit où ses valeurs pouvaient se confronter aux valeurs locales. C'est certes au travail que la connaissance de la culture locale s'est effectuée, mais ce ne sont pas tous les participants qui se sont sentis intégrés après avoir échangé avec les locaux: « Dans la mentalité, il y a quelque chose qui ne me va pas. Le manque de responsabilité, le sérieux, dans le travail; c'est trop relaxe » (Liu).

Dans un autre ordre d'idées, le lieu de travail semble le premier lieu d'échanges véritables avec des résidents locaux et, par le fait même, l'occasion de créer des réseaux pouvant mener à des relations d'amitié durables :

La première chose que j'ai faite, c'est de me trouver un emploi sur le campus. Ç'a m'a beaucoup aidé à l'intégration, de me trouver des amis, de sortir. (Kassi)

Les réseaux locaux se sont développés au travail. Ce sont des amitiés très solides depuis plusieurs années. (Christine)

La littérature sur la rétention des immigrants en milieu régional explore très peu la fonction sociale de l'emploi. Bien que cette fonction sociale du travail ne peut pas être directement associée à une installation durable en région, nous montrerons ultérieurement que les réseaux créés sur le lieu de travail ou ailleurs sont pour leur part liés à la rétention.

Pour résumer, l'emploi constitue un élément essentiel dans l'intégration à long terme des immigrants en milieu régional. Bien que plusieurs participants qui ont éprouvé des difficultés en emploi ou qui ne sont pas satisfaits sur le plan professionnel décident de demeurer dans la région, ce serait entre autres pour des raisons liées à la recherche d'un emploi et aux conditions de travail que trois participants ont quitté la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces trois immigrants, qui possédaient un haut niveau de scolarité et cherchaient un emploi spécialisé dans leur domaine d'étude, ont finalement quitté la région après avoir trouvé un emploi correspondant à leurs attentes dans un grand centre (Ling, Kassi, Joram). Cette affirmation doit cependant être nuancée : d'autres immigrants de l'échantillon possédant une formation universitaire de premier cycle ont intégré rapidement le marché du travail.

Certes, l'emploi a été la principale raison des départs de notre échantillon, mais d'autres facteurs semblent influencer la décision de s'installer en long terme dans la région : « Pour vivre à [la ville], il faut l'emploi, la famille et les amis » (Sacha). Dans la partie suivante, nous explorerons la sous-dimension des expériences vécues qu'est la qualité de vie. Ce facteur de rétention englobe non seulement le rôle des réseaux sociaux et familiaux (vie communautaire), mais également le milieu naturel et le climat social.

1.3 La qualité de vie

Dans nos entretiens, la qualité de vie se distingue de l'emploi et des services publics autant par les nombreux témoignages quant à son effet que par la diversité des thèmes qui y sont associés. Se déclinant en trois composantes, son contenu est hétéroclite puisqu'il touche le milieu naturel, la vie communautaire ainsi que le climat social. L'exploration de ces différents aspects contribue à une définition complète de la qualité de vie en milieu régional, tout en mettant de l'avant son rôle dans la rétention des immigrants.

Milieu naturel

Tel qu'expliqué dans le chapitre deux sur les motifs d'attraction, quatre participants ont choisi cette région pour habiter près de la nature. Avec le temps, d'autres se sont aussi mis à apprécier le fait de vivre dans un petit milieu situé aux abords d'attraits naturels, même s'ils avaient préalablement migré pour des motifs différents. Plus précisément, un peu plus de la moitié des participants ont souligné aimer vivre à proximité d'un milieu naturel. Cette proximité, la beauté des paysages ainsi que les grands espaces représentent ce qui a marqué les premières impressions de ces participants:

J'adore la nature. J'ai toujours habité dans des grandes villes, mais jamais dans la nature. J'adorais des places comme ça. (Paco)

Au Saguenay particulièrement, moi j'aime la campagne. Je viens d'une région où il n'y a pas beaucoup de plaines et j'ai besoin de montagnes. (Théo)

Pour ces deux participants provenant de milieu respectivement urbain et rural, la présence d'éléments naturels dans la région a été un trait distinctif remarqué dès leur arrivée et ils soutiennent toujours apprécier vivre en leur présence. Les attraits du milieu naturel de la région sont en effet appréciés par une diversité de participants:

L'important pour moi, c'est la pêche, le ski, la nature. (Liu)

C'est une région un petit peu plus reculée et les gens sont plus attirés par les activités plus « natures » comme la pêche et la randonnée. (Benjamin)

Dans un cas précis, les activités de plein air ont même favorisé les contacts avec la population locale, pour ensuite développer des relations d'amitié :

Les activités plein air, ça m'a permis de sortir de ma zone de confort. Je me suis dit « on peut s'adapter dans des conditions les plus difficiles ». Il n'y a pas de principes figés; tout se fait. Je ne pensais pas pouvoir aller dans le bois et ça m'a beaucoup aidé, aidé à décrocher du quotidien. J'ai rencontré aussi d'autres gens [...], d'horizons différents. C'était une autre dynamique [...]. Je me suis inscrit dans un club de plein air; meilleure décision que j'ai prise parce que ça m'a fait progresser. (Kassi)

Bref, la proximité de la nature, la beauté des paysages et la diversité d'activités de plein air de la région ont non seulement attiré des participants dans la région, mais ont contribué leur amour pour la région.

La vie communautaire

Bien que quelques participants n'y portaient qu'une brève attention: « Je ne me suis jamais questionné sur la façon dont les gens me percevaient, je fais mes affaires et puis c'est tout » (Théo), la vie communautaire a monopolisé les témoignages d'une majorité de participants. En effet, la tendance globale révèle que la vie communautaire constitue une composante importante non seulement de la qualité de vie, mais également de la décision de demeurer à long terme dans la région. Les composantes de la qualité de vie communautaire les plus discutées par les participants sont les suivantes: accueil et ouverture, organismes, proximité, cercle social et communauté ethnique, bénévolat, sens de la communauté, isolement et intolérance.

- L'accueil et l'ouverture de la population locale

L'ouverture de la population locale participe favorablement à la première période d'adaptation, selon une immigrante rencontrée:

Au début, il y a une période d'adaptation; tout est différent. Mais finalement, c'est plus facile de s'habituer, car les gens sont plus accueillants et il n'y a pas de discrimination. C'est intéressant quand tu as un petit accent, car les gens t'arrêtent, te posent des questions et j'ai trouvé ça agréable. Ça m'a beaucoup aidé à m'habituer à rester ici. (Iskra)

L'accueil et l'ouverture constituent d'ailleurs les premières impressions à l'arrivée de plusieurs participants :

Les gens sont vraiment accueillants ici. C'est une région vraiment accueillante. (Paco)

C'était tout à fait positif. Les gens étaient accueillants. On m'avait tout de suite présenté plusieurs possibilités. (Esra)

Les gens sont super, super, super sympathiques. (Kassi)

De leur perspective, il y a des différences marquantes entre l'accueil des résidents de la région et celui des résidents de centres urbains. Des participants qui ont habité ou voyagé longtemps dans les centres urbains de la province ont comparé l'accueil et l'ouverture des résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean:

À Montréal, c'est chacun pour soi. Ici, les gens sont un petit plus ouverts, curieux. Les gens viennent vers nous [...]. Les gens sont gentils en général. (Gisela)

Les gens sont plus curieux qu'à Montréal; ils posent plus de questions. Au début, mon réseau était plus professionnel, mais j'avais beaucoup de conversations informelles avec les locaux; ça m'a frappé un peu. (Luis)

En région rurale, ce que j'ai constaté c'est que les gens étaient beaucoup plus ouverts. C'est beaucoup plus petit, plus intime. On se disait beaucoup « salut » dans les rues. Je me sentais regardé aussi. Quand il y a un nouveau venu, c'est facile de savoir « d'où tu viens, qu'est-ce que tu fais ici? ». Tout le monde était gentil avec moi, je ne me suis jamais senti mal accueilli, du tout, du tout, du tout. J'ai plus senti qu'il y avait de la curiosité. (Kassi)

Pour d'autres, les premiers rapports avec la population ont parfois été distants. Une participante explique ces premières réactions de la population locale par le fait que les habitants de régions éloignées ne sont pas habitués de voir des immigrants :

J'ai été très bien accueillie; les gens sont très sympathiques. Il ne faut pas confondre leur réaction envers les immigrants et leur bonne intention. Par exemple, quand on est arrivé, il y avait des enfants qui n'avaient jamais vu d'immigrants. Quand j'étais à l'épicerie ou au centre d'achat, il y avait des enfants qui paniquaient [...]. Certaines réactions sont normales. Leurs réactions, leur choc, ça paraît un peu distant – c'est normal. Ils ne connaissent pas notre culture, ils ne connaissent pas d'autres cultures, la langue différente, le comportement un peu différent. (Ling)

Malgré quelques expériences un peu moins positives, que nous ne pouvons expliquer davantage pour assurer l'anonymat des participants, l'accueil et l'ouverture des résidents de la région ont été appréciés, ont favorisé le processus d'adaptation et ont facilité les premiers moments lors de l'installation. Diverses études, parmi lesquelles on retrouve Block (2006), Carter, Morrish et Amoyaw (2008), Drainville (2006) et Quimper (2006) ont démontré qu'un bon accueil favorise la rétention. Un participant accorde d'ailleurs une place primordiale à l'accueil de la population dans sa décision de rester dans la région: « Ils sont 100% très gentils, accueillants. Je me suis dit, si ça ne marche pas à ce niveau-là, je retourne dans mon pays [...]. C'est difficile de tout quitter, mais quand tu regardes la situation ici, tout va bien, les gens sont gentils [...] » (Sacha).

- *La proximité avec la population locale*

Bien qu'elle prenne diverses formes, la proximité peut être définie de manière générale par une facilité à entrer en contact avec les autres, à développer des liens d'amitié et par le fait que « tout le monde se connaît ». Très peu de recherches sur l'immigration en région ont abordé la

proximité entre les habitants locaux. Cette proximité est pourtant caractéristique de la vie communautaire de la région et a souvent été évoquée par les participants:

Tout le monde le sait qu'il y a un couple [de son origine ethnique]. [...] Tout le monde savait qui on était, d'où on venait. Ici au Lac, le rapport voisin-voisine est différent. (Fava)

Je connais tous mes voisins. C'est le quartier où mes enfants ont grandi; les enfants jouent avec les enfants des voisins, ça c'est plaisant. (Luis)

La proximité entre les individus favorise la création de relations d'amitié, notamment parce qu'elle crée « plus de relations humaines vraies », selon Christine. D'autres témoignages vont en ce sens :

Une fois, à l'épicerie, j'ai croisé une amie qui avait une ferme et elle m'a dit « J'aimerais que mes enfants aient la chance d'apprendre d'autres cultures, est-ce que ça te tente de venir chez moi? ». Moi et mon mari on est allé chez elle; on a eu la chance de connaître des amis en dehors de l'université. Ça m'a vraiment permis de connaître la région, la culture, comment les gens vivent maintenant, comment ils vivaient avant [...]. Ça venait de plus en plus intéressant pour moi de connaître la culture, les gens. Ça me donnait vraiment la chance de m'intégrer dans cette société, dans cette région qui conserve d'anciennes traditions. (Ling)

C'est beaucoup plus de proximité et, vu qu'il y a une mentalité de base qui est plus ouverte et plus généreuse, on regarde les gens, on se dit bonjour. Quand on recroise une personne pour la deuxième fois, c'est automatiquement que ça se fait. (Esra)

Parti de la région, Kassi compare la proximité vécue au Saguenay avec celle de son quartier actuel :

C'est sûr que c'est différent. Au Saguenay, c'est beaucoup plus naturel, les gens ont beaucoup plus de facilité. Les gens se connaissent, se parlent. Ici, dans le quartier, les gens se parlent moins, je ne peux pas l'expliquer plus, mais je sens qu'il y a une différence. La proximité, je crois. (Kassi)

Bien que la proximité entre les résidents est la plupart du temps perçue comme une caractéristique positive de la région, elle a également ses irritants :

On sait qu'il y a un revers de la médaille dans les petits milieux. Dès qu'il se passe quelque chose, dès que tu as quelque chose d'intéressant, que tu changes de voiture, peu importe, ça va prendre deux heures que tout le monde va le savoir. Tu as invité quelqu'un chez toi, le lendemain au travail, on va te dire : « ah oui, il y avait un *char* chez vous, c'était qui ça? » (Esra).

Les gens nous regardent bizarre, comme si on était étrangers. On se sent différent, mais nous, on est ouvert. (Sophia)

C'est pour cette raison que Sophia préférerait vivre dans le grand centre où elle demeurait avant de migrer. Ainsi, bien que la proximité fut, la majorité du temps, discutée de façon positive, elle peut parfois générer la volonté de vivre dans un milieu où l'anonymat est plus présent.

En somme, plusieurs immigrants qui ont quitté un grand centre pour la région ou, à l'inverse, qui ont quitté la région pour un grand centre ont fait part de cette proximité existante entre les résidents de la région – le plus souvent comme un point positif, parfois comme un aspect désagréable de la région. Selon la plupart, la proximité participe à une meilleure qualité de vie communautaire : « Au niveau de la qualité de vie, il y a des grandes différences. C'est beau Montréal, c'est très beau Québec, mais la qualité de vie au niveau social est beaucoup mieux en région. [...] C'est souvent des immigrants qui vont chercher plus à aller en région parce qu'ils veulent un contact plus personnalisé, plus direct » (Esra). Cette qualité de vie communautaire est d'ailleurs ce qui a poussé cette dernière interlocutrice à revenir dans la région après un séjour dans un grand centre urbain. Ainsi, la proximité en tant qu'élément constitutif de la vie communautaire peut favoriser l'installation des immigrants dans la région.

- *Le cercle social et la communauté ethnique*

La création de réseaux locaux est souvent citée comme un facteur favorisant l'intégration des immigrants en région (Carter, Morrish et Amoyaw, 2008; Drainville, 2006; Gagnon *et al.*, 2006; Arsenault, 2011). Par contre, créer des liens et des relations durables peut s'avérer un défi de taille, notamment lorsque les immigrants n'ont aucun réseau local. Les moyens pour créer des réseaux sont multiples et se distinguent dans les premiers moments suivant l'arrivée, dépendamment du statut d'immigrant des participants. La plupart du temps, les immigrants du regroupement familial ont premièrement créé leur réseau via la famille, les immigrants de la catégorie économique via leur emploi et le réfugié par des organismes locaux :

Moi, mon mari avait sa famille, j'ai connu à travers lui des personnes. (Maria)

Je sortais seulement avec mon mari et pour voir sa famille. (Gisela)

Mon réseau était plus professionnel, mais j'avais beaucoup de conversations informelles ici, avec les locaux. (Luis)

Tous nos amis s'étaient via l'Église [...]. C'était vraiment par l'Église que j'ai créé mes contacts. (Joramou)

Quelque temps après leur arrivée, les moyens de socialisation se sont multipliés pour la plupart des participants, ce qui a contribué à élargir leur cercle social.

Concernant la composition du cercle social des immigrants, les participants ont déclaré avoir des amis immigrants ainsi que des amis québécois, sauf quelques exceptions. Il existe dans la région une forme de proximité entre les immigrants de la région, toutes origines confondues : « Les immigrants se parlent ici » (Luis). Il y a donc des réseaux pluriethniques d'immigrants dans la région qui assurent une fonction d'entraide, particulièrement au Lac-Saint-Jean :

Les immigrants ne sont pas nombreux, nous sommes tous différents, mais dans la même situation donc ça nous réunit. On vit toutes les mêmes choses : on est éloigné de notre famille et ça nous réunit. Malgré que nous ne sommes pas nombreux, on se réunit souvent, on s'entraide beaucoup. Par exemple, quand quelqu'un déménage, c'est sûr et certain que tout le monde va l'aider; à sa fête, tout le monde va le saluer. (Iskra)

Quant aux réseaux intraethniques, maintenir des liens avec des personnes de même origine ethnique était important pour quelques participants, ce qui les amène à se déplacer occasionnellement dans des centres urbains, notamment lors de fêtes ethniques ou religieuses. Par exemple, Sacha se déplace hebdomadairement dans un grand centre afin de rester en contact avec les membres de sa famille et de sa communauté d'origine : « C'est important pour moi; ce sont mes racines ». Une participante a, quant à elle, souffert du fait qu'il y avait très peu de personnes de son origine dans la région, mais le problème s'est en quelque sorte résolu grâce aux réseaux qu'elle a créés sur place: « Je ne veux pas dire que ça pas été difficile à mon arrivée; il n'y avait pas de communauté de mon origine. C'est sûr qu'à ce niveau-là, ça manque, mais c'est vite compensé par le réseau » (Esra).

À l'opposé, entretenir des liens avec des personnes de même origine ou avec d'autres immigrants ne semble pas un élément essentiel pour la plupart des immigrants de l'échantillon:

On n'est pas venu ici pour fréquenter des [personnes de mêmes origines], on est venu ici pour fréquenter des Québécois. (Jean)

Le contact avec des gens de même origine ne me manque pas, ce n'est pas quelque chose que je recherche. (Paco)

Ces derniers témoignages infirment la position que défendent certains chercheurs sur la rétention, à l'effet que les réseaux intraethniques favoriseraient la rétention : « [...] les réseaux immigrants apparaissent à la fois comme facteurs importants de rétention des familles immigrantes sur le plan local, mais aussi comme un espace incontournable de socialisation pour

les nouveaux arrivants » (Gagnon *et al.*, 2006, 15). Le cas des régions, du moins celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean, montre que ce processus n'est pas nécessairement requis pour accéder à une intégration satisfaisante pour l'immigrant.

Néanmoins, pour quelques immigrants de notre échantillon, la création d'un cercle social s'est moins bien déroulée. Après plusieurs tentatives, ils ont laissé tomber l'espoir de créer des relations d'amitié avec les locaux et se sont repliés sur leur cercle familial:

Ça ne s'est pas bien passé du tout! On a essayé de sympathiser avec les voisins [...]. Ce n'est pas qu'on ne se sent pas la bienvenue, mais c'est de l'indifférence totale. (Jean)

Comment on va s'en faire des amis, on ne nous donne pas la possibilité. Comment on fait des liens si on ne nous donne pas la possibilité [en parlant des activités offertes dans la région]. On participe, mais des fois, c'est difficile parce qu'on ne peut pas parler avec tout le monde. (Sophia)

Dans la même lignée, le contact avec la population d'accueil s'est, d'entrée de jeu, bien déroulé pour un participant. Mais il n'entretient que des relations de surface, ce qu'il attribue à la mentalité locale de la région spécifique du Saguenay :

[Au Saguenay], les gens sont curieux, accueillants, mais ils gardent leur cercle d'amis et de famille, ils ne vont pas au-delà de ça. C'est clair, c'est flagrant, mais ça ne veut pas dire que ce ne sont pas des gens sympathiques; je parle à tous mes voisins. Pour cette raison [le fait que les locaux n'élargissent pas leur cercle social], les gens ne sont pas accueillants, mais les Québécois des autres régions oui. Même les gens du Lac qui viennent ici, c'est une mentalité différente, ils ont plus de facilité à entretenir des liens d'amitié plus profonds. Ici, je ne vais pas faire d'activités avec eux, ce sont des relations de surface, mais elles sont très bonnes. (Luis)

Une autre participante ayant habité les deux territoires effectue une comparaison entre la mentalité des résidents du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

Au niveau de la mentalité, je vois clairement une différence entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean, pour avoir connu les deux régions. Au Saguenay, il y a la même générosité, il y a le même potentiel d'accueil [...]. Il y a beaucoup plus de préjugés [par rapport aux immigrants], les gens le disent ouvertement : "on n'en a pas besoin". Il y a une mentalité spécifique au Saguenay. Même si c'est une région administrative, il faut rester sensible aux différences [entre les régions qui la composent]. (Esra)

À la lumière des entretiens effectués, il est évidemment difficile de tirer une conclusion quant à la différence de mentalité, mais il n'en demeure pas moins qu'une certaine tendance se profile. Les immigrants qui ont affirmé avoir plus de difficultés à créer des liens avec les locaux habitaient pour la plupart dans le secteur Saguenay. Cette situation peut s'expliquer par la

variable de la présence de centres urbains au Saguenay (Chicoutimi, Jonquière, La Baie) où l'anonymat serait plus grand: « Au Lac-Saint-Jean, on est des petites communautés autour du Lac. Mais là-bas, il y a une différence démographique et sociale, c'est autre chose. [...] On parle ici d'un milieu urbain » (Esra). Cette situation peut aussi s'expliquer par le rôle des organismes d'accueil et d'intégration tel que nous le verrons ci-après.

Bref, la création des réseaux, le rôle de ces réseaux interethniques et intraethniques et les différences entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean ont été soulevés par les individus rencontrés. Ces réseaux ont joué un rôle favorable à la rétention de plusieurs participants. Or, des difficultés à développer des relations « plus profondes » seraient peu favorables à la rétention d'autres immigrants : « Ainsi, les difficultés mentionnées par plusieurs [immigrants] quant à la création de réseaux sociaux significatifs avec des membres de la population locale constituent, pour certains, des obstacles à leur intégration » (Arsenault, 2011, 2). La question des réseaux sera ultérieurement discutée en lien avec la rétention, mais cette fois-ci en explorant leur rôle dans la création d'un sentiment d'appartenance.

- *Les organismes communautaires et l'Église*

Une très grande majorité des participants ont fréquenté des organismes locaux à caractère social (organismes d'accueil et d'intégration ou associations civiles) ou des Églises, lesquels se veulent des espaces de socialisation et d'échange interculturel. Leur rôle sera ici envisagé sur le plan social. En effet, ils représentent souvent un lieu d'échange culturel entre les résidents et les nouveaux arrivants (Quimper, 2006).

Dans la région, des organismes distincts d'accueil et d'intégration des immigrants œuvrent sur chacun des deux territoires, soit le Saguenay et le Lac-Saint-Jean. À l'intérieur des limites du territoire du Lac-Saint-Jean, l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac (POL) se dédie autant à la recherche d'emploi qu'à l'insertion sociale (activités de rencontre) des immigrants. Du côté du Saguenay, Corporation Intégration Saguenay (CIS) mise uniquement sur l'insertion sociale (seulement un participant en a fait mention), tandis que le Service externe de main-d'œuvre (SEMO) aide exclusivement les immigrants dans leur recherche d'emploi et pour compléter leurs formulaires d'immigration.

En conséquence, ce n'est qu'au Lac-Saint-Jean, via POL, que des participants ont indiqué que les organismes ont contribué à la formation de liens sociaux des participants. En fait, l'organisme POL représente un moyen de socialisation non négligeable, au sens où il est un

des premiers lieux où les immigrants entrent en contact avec d'autres individus, qu'ils soient locaux ou non :

POL créait des occasions pour qu'immigrants et les gens de la région se côtoient entre familles. Pour que la population sache qu'il y a des Mexicains et qu'on va faire une soirée mexicaine, des choses comme ça [...]. POL essaie de cibler des petits événements, comme des épluchettes de blé d'Inde, pour se côtoyer. (Esra)

J'ai quelques amis, mais je fréquente beaucoup de gens dans les activités, soirées organisées par POL. Il y a des Québécois qui viennent aussi. (Amar)

Sa polyvalence et sa répartition géographique aident pour beaucoup l'organisme : « Ils ont un bureau à Alma, à Dolbeau, à Saint-Félicien. Un point d'information pour les immigrants et pour les diriger vers un service tel que la langue, les activités culturelles, une famille de même origine » (Esra). Aux yeux d'Esra, qui a vécu dans les deux territoires, il n'y aurait pas d'organisme au Saguenay qui offre des services d'une telle envergure :

[...] il y a Corporation Intégration Saguenay qui essaie de favoriser l'intégration sur place, mais ils n'ont pas les mêmes moyens ou ne déploient pas les mêmes moyens. Je vois une faiblesse par rapport à Corporation Intégration Saguenay qui n'a pas le même ancrage dans le milieu. Comme je disais le conseil d'administration de POL, il y a des gens du milieu, des entreprises, etc., mais je ne crois pas que Corporation Intégration Saguenay ait ça. (Esra)

Quant aux Églises, elles ont été fréquentées par deux participants, dont un qui souligne sa fonction sociale :

Si les Églises s'impliquaient davantage dans l'accueil des immigrants, ce serait une très bonne chose. Dans l'Église, il y a des valeurs que les membres doivent respecter. Il faut que les membres acceptent les gens d'autres pays. Des valeurs de solidarité, d'amour, de partage et de compassion [...] Les contacts, c'était facile parce qu'on est entrés tout de suite à l'Église. Mon cercle social était seulement dans l'Église [...] les seules activités auxquelles on participait c'était celles organisées par l'Église, parce que c'était notre seul cercle. (Joramou).

Dans ce cas précis, l'Église constitue l'unique lieu où le participant a pu créer des relations d'amitié plus durables et trouver des valeurs semblables aux siennes. Le rôle de l'Église comme vecteur d'intégration sociale avait entre autres été mis de l'avant par Carter, Morrish et Amoyaw (2008) et Anglade (2010).

Une autre forme d'organisme qui a été évoquée par quelques participants est l'association étudiante de l'UQAC. En effet, deux des participants ayant fréquenté l'UQAC ont parlé de l'association étudiante comme un lieu de socialisation: « Après avoir appris le français, j'ai commencé à m'impliquer beaucoup dans des activités universitaires, l'association des étudiants. J'ai commencé à participer à des événements le plus que je pouvais » (Ling). Kassi a

rapidement joint l'association étudiante locale qui lui permettait de rencontrer des habitants locaux. Il a préféré se joindre à cette association plutôt qu'aux associations d'immigrants :

J'avais des amis immigrants, mais principalement des Québécois. Il y avait des associations d'immigrants, d'étudiants étrangers à l'Université, mais je trouvais ça trop sectaire. Je n'ai jamais voulu me sentir étranger. Jusqu'à ce qu'on me le dise [qu'on lui rappelait ses origines immigrantes], je ne me sentais pas étranger. Moi, je voulais être comme tout le monde et de faire partie d'une telle association, c'était comme une étiquette. Je trouvais important de faire partie de ma communauté qui était la communauté des étudiants de l'UQAC. J'essayais de m'impliquer dans les activités de l'Université, les associations étudiantes, les activités de financement. C'était ma façon de m'impliquer dans ma communauté étudiante. (Kassi)

Tout comme ce dernier, quelques immigrants de l'échantillon n'ont fréquenté aucun organisme d'accueil et d'intégration spécifiquement dédié aux immigrants : « On s'est tellement bien adapté qu'on n'a pas eu besoin d'organisme. On ne voulait pas non plus se regrouper avec des immigrants; on voulait se mélanger » (Christine). Gagnon *et al.*, avancent, avec justesse, une explication qui fait écho aux propos des derniers interlocuteurs : « Certaines personnes immigrantes ne désirent pas adhérer à l'organisme d'accueil ni aux soirées organisées, car elles ne souhaitent pas être identifiées comme immigrantes et désirent se mélanger à la population » (2006, 17).

En résumé, certains organismes favorisent le contact social interculturel. C'est en fréquentant les organismes que plusieurs participants ont pu développer des connaissances et des relations durables qui sont, tel que nous l'avons observé précédemment, favorables pour un établissement à long terme dans la région. Mais, à l'instar des liens avec les réseaux intraethniques, ce processus n'est qu'un moyen parmi d'autres de façonner ces liens et plusieurs répondants n'y ont pas eu recours, sans pour autant avoir rencontré des difficultés d'intégration sociale.

- *Le bénévolat pour créer des liens*

Dans l'ensemble, les participants ont été plutôt actifs : près de la moitié des participants s'est engagée comme bénévole au sein d'organismes ou de comités. Dans les premiers moments après la migration, le bénévolat s'est avéré pour plusieurs un moyen d'établir des relations avec la population locale et de contrer l'isolement.

Aux yeux de certains, la participation dans un organisme peut être une étape à passer lorsqu'on se trouve sans réseau social : « Maintenant, j'ai passé ce stade-là » (Fava). Dans ce cas-ci, le bénévolat a constitué une expérience transitoire qui permet de créer un cercle social.

Pour d'autres, l'engagement bénévole a servi non seulement à établir des liens avec la population locale, mais aurait aussi débouché sur des contacts avec des personnes-ressources dans la région qui les ont aidés dans leur installation:

Je me suis impliquée à plusieurs niveaux depuis le début. [...] J'ai vu que comme immigrante, ça m'a fait connaître, intégrer. Ça fait un autre lien avec la communauté. [...] Après, on se recroise à l'épicerie, les gens me connaissent, me reconnaissent. Et quand j'avais besoin d'aide ou d'information, il s'est avéré que telle personne pouvait m'aider. [...] J'ai appris comme ça peut être un canalisateur d'intégration, de contacts, de réseautage. (Esra)

Des participants se sont impliqués dans des organismes qui les rejoignaient personnellement, que ce soit au niveau de la santé, de la nature, d'évènements sportifs, de l'Église ou d'organisations où sont engagés leurs enfants. La moitié des participants ayant fait du bénévolat contribuaient entre autres à des organismes liés à l'immigration.

Bien que ces activités de bénévolat aient des effets pratiques, les participants ne le font pas nécessairement avec une vision instrumentale de créer des liens; il s'agissait pour certains de poursuivre une tradition personnelle d'engagement: « Quand on a le temps, on le fait. C'est important pour nous d'être impliqué : on l'a toujours fait » (Luis).

Le fait de vivre dans un petit milieu pourrait avoir contribué à la participation sociale des nouveaux arrivants. La vie communautaire des petits milieux, surtout caractérisée par la proximité des gens, semble avoir favorisé l'engagement social d'une immigrante comme Esra:

[...] en tout cas, pour les immigrants que je connais, on choisit plutôt de s'impliquer au niveau de notre milieu, justement, on se fait très vite confronter au milieu [...] On est très vite obligés de se parler en petit milieu. On se trouve peut-être aussi plus vite une cause, un évènement pour s'impliquer [...].

Dans bien des cas, le bénévolat représente un pont entre l'immigrant et la population d'accueil dans les premiers moments suivant son arrivée. Il favorise la création de réseaux, eux-mêmes aidant à l'installation. Enfin, l'immigrant qui devient acteur dans son milieu par son action bénévole fait écho à la définition du rôle du milieu d'accueil de Hatziprokiou (2004), qui le conçoit comme une source d'aide et d'informations pour les nouveaux arrivants (pour pallier aux besoins en matière d'emploi et de services), mais également comme une source de lien social qui permet aux immigrants de participer à la vie politique et sociale.

- *Le sens de la communauté*

Quelques participants ont soulevé une forme de « sens de la communauté » qui serait particulière à la région. À la lumière des témoignages, nous définissons le sens de la communauté par l'entraide et la solidarité entre les résidents. Il y en aurait deux formes: économique et sociale. Concernant la première forme, les immigrants ont remarqué une certaine entraide au niveau de l'économie locale. Plus précisément, les résidents ont tendance à acheter localement pour encourager les commerces locaux:

Question d'économie, ils s'organisent pour qu'on achète ici; ils préfèrent tous ce qui vient d'ici. Ils achètent localement et ça c'est bien. Nous, on n'a pas ce sens, on achète ce qui est mieux et moins cher. C'est un bon point ça pour la région, pour améliorer la situation, pour créer des emplois. Il faut encourager tout ce qui est local, ça c'est très bien. Ailleurs, les gens s'en fichent, à Montréal parce que c'est grand, les gens font leurs affaires et s'en fichent. (Amar)

Les gens s'entraident. À la place d'aller au Bureau en Gros, au Wal-Mart, on va à l'épicerie de quelqu'un qu'on connaît, même si c'est un peu plus cher; On encourage la région. J'ai remarqué ça; je le fais aussi. (Paco)

Deuxièmement, autant des immigrants habitant au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean ont parlé d'une forme d'entraide sur le plan social. Certains font d'ailleurs le lien entre la proximité des gens de petits milieux et cette entraide :

Je ne sais pas si c'est typique du Lac-Saint-Jean ou c'est typique aux petites communautés: les gens se connaissent plus. Quand j'ai besoin de quelque chose, je demande à mon voisin; il va m'aider. (Benjamin)

(...) la volonté de m'accueillir pendant un certain temps, pour ne pas que j'aie à me prendre un appartement tout de suite et puis après, elle [l'amie d'une amie avec qui elle avait été mise en contact] était motivée et tout le monde aussi, ses amis, sa famille. J'ai apprécié cette volonté naturelle d'aider, être prête à le faire, être disposée à le faire. (Esra)

Le sens de la communauté peut s'avérer fort utile lorsqu'on se retrouve sans famille et sans personne de même origine ethnique. Dans ce contexte, l'aide apportée par la population pourrait pallier au sentiment de solitude puisqu'elle crée des liens rappelant ceux de la famille ou de la communauté ethnique :

Je ne veux pas dire que ça n'a pas été difficile à mon arrivée, il n'y avait personne de mon origine. C'est sûr qu'à ce niveau-là, ça manque, mais c'est vite compensé par le réseau. On veut rester quelque part où on a l'impression de ne pas être perdue. [...] C'est sûr que je trouve un peu ce sens de la famille, les mêmes

valeurs d'entraide au sein de la famille. Mais c'est plus le côté « famille d'accueil », le fait d'avoir un réseau [...]. (Esra)

Les gens t'adoptent beaucoup plus facilement [en comparaison avec le milieu urbain où il avait habité avant de migrer dans la région]; les gens se parlent beaucoup plus facilement. J'ai eu beaucoup de facilité avec les gens du Saguenay. Par exemple, à Noël, c'est difficile : tu n'as pas de famille. Les gens m'invitaient dans leur famille; les gens m'adoptaient. (Kassi)

Bref, le sens de la communauté s'observe sur le plan économique ou social. Ce sens de la communauté n'a pas été directement lié à la décision des interlocuteurs de demeurer à long terme dans la région, mais il a été évoqué comme phénomène apprécié du milieu et comparé à celui des grands centres.

- *La période d'isolement des immigrants*

Quelques participants ont soutenu avoir vécu des périodes d'isolement peu de temps après la migration:

Au début, je me sentais isolée. Quand on ne parle pas la langue, c'est normal. On n'était pas à la hauteur de se faire inviter, mais avec le temps, ça vient. Je crois que le plus important, c'est de se faire connaître, de s'ouvrir, de permettre aux gens de nous connaître comme immigrant. (Ling)

C'est difficile, ça dépend des personnalités. C'est difficile d'être loin de la famille, de la nourriture [d'origine] et la langue qui est une barrière, soit ce à quoi chaque individu doit faire face, peu importe l'aide. [C'est] l'adaptation personnelle. (Maria)

Quant à une autre immigrante, elle a vécu une période d'isolement qui s'est échelonnée sur plusieurs années. Elle est demeurée à la maison sans sortir, si ce n'est que pour fréquenter la famille de son mari : « On se sent seul quand on arrive: pas de famille, pas d'amis et seulement des connaissances. Tu es gênée. Il y a la solitude et la dépression. Ça amène aussi des chicanes de couple » (Gisela).

Cet isolement et cette solitude ont été vécus à un moment ou à un autre par quelques participants, mais, pour la plupart d'entre eux, cette situation a fini par s'estomper après une période d'adaptation de quelques mois. Contrairement à des situations vécues sensiblement de la même façon par des immigrants au Lac-Mégantic, l'isolement et la solitude n'ont pas mené à des départs pour les immigrants de notre échantillon (Gagnon *et al.*, 2006).

- *L'intolérance vécue par les immigrants*

Les différents témoignages sur les interactions avec la communauté d'accueil exposés précédemment font majoritairement état d'expériences positives. En effet, la forte majorité des immigrants n'ont que de bons mots pour la qualité de vie communautaire. Néanmoins, en dépit de ces bonnes expériences, des participants ont aussi vécu des situations d'intolérance ou en ont été témoins.

La langue a été soulevée comme source d'intolérance par quelques participants. C'est notamment le cas d'Ammar qui en aurait été victime: «On m'a dit : "ton français est bon pour Montréal" », ce qui a été interprété par Amar comme « Ta place est à Montréal ». Sa deuxième langue maternelle étant le français, c'est l'accent étranger qui aurait dérangé son interlocuteur. Pour sa part, Luis a perçu une certaine intolérance vis-à-vis des anglophones, bien qu'il n'en soit pas un : « Il y a aussi de la discrimination en lien avec la langue. Les anglophones ne sont pas bien reçus; les gens ne font pas d'effort pour comprendre ». Bien que l'échantillon compte une variété importante de langues maternelles, il n'y a pas, parmi nos répondants, d'anglophones d'origine, qui auraient pu corroborer ou nuancer les propos de Luis.

Une autre source d'intolérance serait l'origine ethnique et le statut d'immigrant. Quelques individus rencontrés ont rapporté avoir entendu des propos racistes envers d'autres immigrants : « Je n'ai jamais eu de problème avec les locaux; pas de racisme, pas de mauvais commentaires, mais j'ai entendu des commentaires contre les Noirs » (Amar). Selon Luis, qui n'a jamais vécu de problème d'intolérance, soutient que cette dernière serait surtout relative au statut d'immigrant : « En réalité, la discrimination est en lien avec le statut socio-économique. Mes amis avocats, ingénieurs et médecins n'ont pas de problèmes de discrimination » (Luis). Si certains ont rapporté avoir entendu des propos racistes, les participants noirs et le seul immigrant réfugié n'ont jamais mentionné avoir été victimes de racisme.

Une participante observe l'effet inverse, c'est-à-dire qu'elle constate qu'il n'y a pas d'intolérance et attribue ce constat à la présence peu importante d'immigrants dans la région :

Il n'y a pas beaucoup de discrimination parce qu'il n'y a pas beaucoup d'immigrants. C'est [l'immigration] un phénomène nouveau pour la région [...]. Les gens sont toujours surpris de voir des immigrants. Vu que c'est nouveau, il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises expériences avec les immigrants. Il n'y a pas encore de préjugé, ni de discrimination, les gens sont plutôt curieux et ouverts. (Iskra)

L'intolérance a donc été un problème mineur pour la forte majorité des participants et elle n'a pas été reliée à des départs dans la région. Il était tout de même pertinent de l'aborder ici étant donné qu'elle a été soulevée comme facteur de départ des immigrants dans quelques études, dont celles des immigrants du Lac-Mégantic (Gagnon *et al.*, 2006).

Pour conclure sur le thème de la vie communautaire, le point commun que partagent ses diverses composantes se situe dans les interactions entre les immigrants et la population d'accueil. En effet, la vie communautaire se décrit globalement par les contacts directs ou indirects qu'entretiennent les immigrants avec la communauté d'accueil. Nous avons observé que ces contacts avec la population locale ont favorisé l'établissement à long terme des immigrants dans la région. Sur le plan conceptuel, ces composantes ont participé à une compréhension de la vie communautaire en milieu régional d'un point de vue d'immigrant.

Le climat social

Tel que discuté par les participants, le climat social se définit surtout par l'ambiance générale de la région, laquelle a été très souvent discutée par les participants en effectuant une comparaison avec celle des grands centres urbains. Le climat social se décline en composantes: le sentiment de sécurité et de tranquillité, l'homogénéité culturelle et le coût de la vie.

- Le sentiment de sécurité et de tranquillité

Le sentiment de sécurité dans la région a été mentionné par plusieurs participants de l'échantillon. Ceux-ci l'abordaient en le comparant avec celui des grands centres comme Montréal: « Nous avons fui Montréal à cause de la délinquance, des armes, des gangs, de la saleté, du stress et de la pauvreté » (Christine). Si la plupart des immigrants ont abordé le sentiment de sécurité par comparaison avec Montréal, certains participants provenant de pays instables politiquement en ont parlé à un niveau national :

C'est difficile de tout quitter, mais quand tu regardes la situation ici, tout va bien. Les gens sont gentils, le gouvernement est bon et les lois fonctionnent. (Sacha)

C'est un pays calme [Canada], avec des droits et de l'égalité. Je me suis dit : « Enfin, je suis arrivé dans un pays où je pourrai vivre librement ». (Joramu)

Pour les immigrants qui ont une famille et pour ceux qui projettent avoir des enfants, la question de la sécurité semble intrinsèquement liée à la sécurité des enfants :

Il y a de beaux paysages : c'est sécuritaire pour les enfants. Si j'avais un bon travail, je resterais ici c'est sûr. (Benjamin)

Il y a beaucoup d'immigrants qui restent à Québec et qui sont très bien, à Montréal aussi. Ce sont des gens qui ont toujours aimé la ville. Mais quand on cherche une qualité de vie, qu'on veut élever ses enfants ou quand on veut fonder une famille, c'est sûr que pour moi, ce sera en région. (Esra)

Le sentiment de sécurité vécu dans la région serait pour ces participants un élément favorisant la rétention dans la région, notamment lorsqu'il est question de la qualité de vie familiale.

- *Homogénéité culturelle*

Dans la section précédente, portant sur la vie communautaire, nous avons vu que l'importance des liens avec la communauté d'origine ou avec des immigrants de différentes origines était relative. En effet, seulement quelques participants ont souligné vouloir entretenir des liens avec leur communauté d'origine et avec d'autres immigrants : la plupart des participants ne cherchaient pas à entretenir de tels liens et voulaient plutôt développer des liens avec la communauté d'accueil. Sur un plan plus macrosociologique, la faible présence d'individus d'origines différentes est une caractéristique sociale du milieu. Celle-ci est généralement vue de manière positive par les répondants.

Après avoir connu une certaine forme de dépaysement, plusieurs participants se sont habitués à vivre dans un petit milieu fortement homogène et dans un environnement où les immigrants n'ont pas tendance à se regrouper en communauté comme ils le feraient dans les grands centres urbains:

Ici, c'est encore mieux que dans les grosses villes où il y a des immigrants qui se joignent aux quartiers ethniques et ne parlent pas français et où les parents utilisent les enfants pour le français. (Gisela).

Moi, rester en ville, je ne serais pas capable! Surtout dans les quartiers où il y a beaucoup d'étrangers. (Fava)

Je n'étais pas bien [lors d'un séjour à Montréal], je suis revenu. Pourtant, j'avais plein d'amis. Je me suis habitué aux Québécois [...]. Je n'aime pas trop Montréal à cause de ça : les gens qui se regroupent, ils se sentent menacés par je ne sais pas quoi; les autres, l'autre culture. (Amar)

À l'opposé, l'absence de diversité culturelle manquerait à Luis, qui préférerait vivre dans « un centre plus cosmopolite ». Le côté homogène de la région représente pour lui un point faible de son milieu de vie, en raison de l'absence des éléments suivants: « L'offre culturelle, le côté cosmopolite, l'ouverture sur le monde ». Son discours laisse plutôt entendre qu'il privilégie une ambiance multiculturelle et une offre culturelle plus complète. Ce type de discours se rapproche de celui de médecins issus de l'immigration dans une étude réalisée par Simard (2011).

En somme, habiter dans un milieu homogène où la présence d'immigrants et de communautés ethniques est moindre constitue un atout pour plusieurs immigrants de l'échantillon. L'homogénéité culturelle est donc une caractéristique non négligeable d'une qualité de vie régionale.

- *Coût de la vie*

Contrairement aux précédentes composantes du climat social, la question du coût de la vie fait moins référence à l'ambiance générale de la région et a été évoquée par un nombre moins important de participants. Il est tout même pertinent de l'aborder, étant donné qu'il a été discuté par deux participants qui avaient quitté la région pour un centre urbain. Ils ont mentionné que le faible coût de la vie représentait un élément qui pourrait influencer un retour permanent dans la région:

Il y a plusieurs avantages dans les régions éloignées au niveau économique : le coût de la vie est moins élevé et le prix des loyers est beaucoup moins élevé par rapport à Québec et Montréal. (Esra)

Si on m'offre un emploi, j'y retournerais pour trois raisons: médicale [soins de santé accessibles], les habitations moins chères et l'éducation des enfants [en faisant référence au sentiment de sécurité et à la tranquillité]. (Joramu)

En somme, la composante du climat social permet de cerner l'ambiance caractéristique de la région, c'est-à-dire un environnement assez homogène sur le plan culturel, procurant un sentiment de sécurité, tranquille et ayant un faible coût de la vie. Différent de celui des centres urbains, le climat social de la région favorise l'établissement durable des participants l'ayant abordé.

Pour conclure, la sous-dimension de la qualité de vie représente un résultat important de notre recherche. L'exploration des trois composantes (milieu naturel, vie communautaire et climat social) a permis d'apporter un nouvel éclairage sur la définition de la qualité de vie en

milieu rural pour les immigrants. La présence d'attraits naturels, une ambiance communautaire favorable à la création de réseaux ainsi qu'un sentiment de sécurité à l'endroit du milieu de vie constituent des exemples d'éléments caractéristiques du milieu favorisant l'établissement durable des immigrants.

La comparaison entre la qualité de vie rurale et urbaine a maintes fois été effectuée par les participants, qui affirmaient préférer la qualité de vie rurale à la qualité de vie urbaine. En ce sens, le choix de s'installer à long terme dans la région serait au moins partiellement tributaire de l'appréciation des caractéristiques du milieu tel que le milieu naturel, la vie communautaire et le climat social. Ce constat rejoint celui de Simard qui lie développement régional, attraction et rétention des immigrants : « Plutôt, il faudra déborder cette approche économique et chercher à atteindre un entrepreneuriat social destiné à créer un *milieu de vie* attrayant pour tous, au-delà d'un simple milieu de travail » (1996, 455). En lien avec les propos de Simard (1996), nous avons démontré que l'emploi représente tout de même un élément influent dans la décision de s'installer ou de quitter la région.

Son influence dans la rétention ne se produirait pas au même moment dans le parcours de l'immigrant en région : l'obtention d'un emploi serait le premier objectif à atteindre dès l'arrivée, tandis que l'appréciation de la qualité de vie et la décision de s'établir dans la région qui en découle arrive, de façon générale, quelque temps après l'installation. En résumé, l'emploi joue favorablement aux premiers moments après l'arrivée de l'immigrant, tandis que la qualité de vie, singulière au milieu rural, jouerait dans la décision de s'installer à long terme. Il est toutefois nécessaire d'insister sur le fait que les trois sous-dimensions des expériences vécues sont essentielles à la rétention des immigrants.

2. L'attachement et le sentiment d'appartenance : comment la qualité de vie participe-t-elle à la rétention des immigrants en région?

Nous avons vu jusqu'ici les expériences vécues par les immigrants. Cette dimension de la rétention a permis de circonscrire le rôle des caractéristiques du milieu d'accueil dans l'installation à long terme des participants. De plus, l'exploration des expériences vécues a permis de constater que l'établissement durable était lié à des contraintes objectives (services publics et emploi) et à l'appréciation de la qualité de vie de la région. Explorons maintenant comment les immigrants ont développé un attachement au milieu et un sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil.

L'attachement se définit comme un lien affectif unissant une personne à son milieu de vie. La qualité de vie offerte par la région est au cœur de l'attachement : les participants se sont principalement attachés à deux composantes de la qualité de vie, soit au milieu naturel et au climat social. Bien que quelques-uns se soient attachés à la vie communautaire, nous verrons celle-ci joue davantage un rôle au niveau du sentiment d'appartenance.

Le sentiment d'appartenance est le lien identitaire entre les participants et la communauté d'accueil. Nous définissons le sentiment d'appartenance par le sentiment qu'a un individu de faire partie d'une communauté, d'appartenir à un groupe ou à une société. L'immigrant qui a développé un sentiment d'appartenance se sent inclus dans le groupe. Nous envisageons le sentiment d'appartenance à partir de la perception de l'immigrant, c'est-à-dire de la façon dont il se perçoit par rapport au groupe qui est, dans le cas présent, formé des résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Reprenons maintenant les composantes de la qualité de vie définies dans la partie précédente (milieu naturel, vie communautaire et climat social) pour les analyser et comprendre comment ils participent au développement de l'attachement au milieu et d'un sentiment d'appartenance à la communauté.

2.1 L'attachement

La notion d'attachement ne faisait pas partie de nos hypothèses de départ; en effet très peu d'auteurs faisaient référence au rôle de l'attachement au milieu dans la rétention des immigrants en région. Ce sont donc les témoignages des participants qui ont permis d'ainsi enrichir notre compréhension de cet aspect de la rétention. On le retrouve autant chez des participants ayant affirmé demeurer pour des raisons familiales ou professionnelles que chez ceux ayant indiqué rester pour la qualité de vie.

Notons que c'est à partir du vocabulaire utilisé que nous avons identifié l'attachement au milieu, soit à des aspects de la qualité de vie qui seraient propres au milieu régional. Dans les entretiens, il y avait des mots-clés ou des phrases-clés tels que « pour moi l'important c'est (...) », « j'apprécie la région pour (...) que je ne retrouverais pas en ville ou ailleurs », « ce qui me manquerait ici, c'est (...) ». Par exemple, les prochains extraits montrent comment les participants ont exprimé leur attachement :

Je suis un grand amateur de la nature, j'aime ça les sports de plein air, donc c'est sûr qu'en région, la première chose que j'aimais beaucoup c'était ça. Ça me plaît beaucoup le fait que dans la région, il y ait beaucoup d'options. (Luis)

Ce qui me manquerait c'est la tranquillité d'esprit, le rythme de vie différent, pas de stress, pas de pression, chacun à son rythme, on profite de la vie. (Iskra)

Il y a des choses qui me manquent [en parlant de choses de la région, lorsqu'elle est en visite dans son pays]: la sécurité, le confort, la qualité de vie. (Maria)

« Le paysage, je me suis habituée à ça! Quand je vais à Montréal, je suis très contente de revenir, on est bien ici. Il n'y a pas de buildings qui nous cachent. On revient chez nous, on se sent chez nous » (Fava)

Des individus comme Luis font directement référence à leur attachement pour la qualité de vie : « J'ai un attachement pour ma ville, le quartier où mes enfants ont grandi, on connaît les voisins, les enfants jouent avec les enfants des voisins, ça c'est plaisant » (Luis).

Ces participants chérissent particulièrement le milieu naturel ou le climat social de la région. Comme discuté par Simard, le milieu naturel représenterait un élément caractéristique de la qualité de vie offerte par la région, ce à quoi les immigrants développent un attachement : « Ces attraits participent non seulement à leur qualité de vie globale mais aussi à leur attachement à l'espace rural alors qu'ils y pratiquent des loisirs de plein air et des activités de préservation de la nature. » (2011, 147).

L'attachement au climat social et au milieu naturel semble être temporel, c'est-à-dire qu'il se développe sur une certaine période de temps. En effet, c'est après avoir habité la région quelque temps que les participants développent un lien affectif envers le milieu naturel et le climat social. C'est notamment le cas de Ammar, qui s'est attaché au climat social après avoir trouvé un emploi stable:

Le plus important pour faire venir les gens ici, c'est l'emploi. Il faut aussi leur dire la vérité, c'est difficile au début. Mais après, on s'attache au milieu, tranquillité, le calme, au milieu régional (...). Je me suis habitué à vivre juste avec des Québécois.

Selon lui, l'emploi est le facteur à considérer dans l'attraction des immigrants en milieu régional. En revanche, la période qui suit l'installation, soit la rétention, est celle où l'immigrant s'attache à son milieu et à la qualité de vie qu'il lui offre. Ce participant reste dans la région parce qu'il s'est attaché à ce milieu et parce qu'il s'est habitué à vivre dans un milieu homogène, bien que ses préoccupations étaient d'ordre professionnel à son arrivée, sa décision de

s'installer durablement dans la région découle plutôt de l'appréciation et de l'attachement qu'il a envers son milieu de vie.

Le développement du lien affectif n'est toutefois pas synonyme d'une installation à long terme dans tous les cas. En effet, certains des participants qui ont quitté la région avaient développé un attachement au milieu. Par exemple, Kassi se dit davantage attaché au Saguenay qu'aux deux autres villes où il avait habité depuis son arrivée au Québec. Il évoque notamment la question des réseaux :

Attaché à la région? Ah beaucoup, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est ma région d'accueil, plus que Montréal, définitivement. Quand on me demande d'où tu viens, je dis du Saguenay. Les gens pensent que je suis arrivé directement au Saguenay, ça été beaucoup plus significatif Saguenay que Montréal : les amis, l'attachement.

Le fait qu'il ait quitté malgré son attachement pour la région rappelle que la rétention est un phénomène multidimensionnel. En effet, nous avons vu que les services publics et l'emploi représentaient les facteurs qui poussaient les immigrants à quitter la région. C'est le cas de ce répondant, qui serait resté s'il avait pu trouver un emploi qui lui convenait, puisqu'il était attaché à la région qu'il considère comme sa région d'accueil, bien qu'il ait habité Montréal avant d'y migrer.

Bien que certains immigrants attachés à la région aient quitté, nous soutenons que l'attachement développé par des participants envers la région, plus particulièrement envers sa qualité de vie, a engendré la volonté chez eux de demeurer dans le milieu. Le fait d'être attaché à une des composantes de la qualité de vie, le plus souvent au milieu naturel et au climat social, mènerait à la création d'un lien affectif envers le milieu de vie. En fait, l'appréciation de la qualité de vie fait en sorte que les participants se sentent confortables dans leur milieu et désirent y demeurer.

2.2 Le sentiment d'appartenance

Pour aborder le sentiment d'appartenance, nous avons questionné les participants sur leur perception de leur statut de membre de la communauté. Puisque nous nous intéressons au point de vue des participants et que nous nous sommes seulement entretenue avec des immigrants, l'étude du sentiment d'appartenance est alors à sens unique : elle ne fait pas état

de la représentation qu'ont les résidents locaux de l'appartenance des immigrants à la communauté locale, bien que nous allons voir que leur point de vue importait aux participants.

Cette partie sur le sentiment d'appartenance explore le cœur de notre hypothèse de départ, soit le rôle de la participation sociale sur la rétention. Rappelons que nous définissons la participation sociale par les réseaux interethniques et par l'engagement dans les organismes locaux. Dans un premier temps, il sera question de la manière dont les participants se percevaient par rapport aux autres résidents. Dans un deuxième temps, nous reviendrons sur les réseaux développés avec les locaux enfin. Enfin, nous parlerons de l'engagement des immigrants dans le milieu. Dans les trois cas, la manière dont le sentiment d'appartenance s'est développé et son rôle dans la rétention des participants seront élaborés.

La perception de l'Autre

Quelques immigrants rencontrés ont évoqué la perception des autres résidents (membres majoritaires du groupe) à l'égard de leur statut de membre de la communauté. Pour certains immigrants, le fait d'être membre de la communauté dépend en partie de la perception des autres:

Je me sens membre de la communauté, mais je ne crois pas que les autres me perçoivent comme tel. Je crois que ce sera long. (Ammar)

Benjamin exprime ici qu'il se sent membre de la communauté depuis que les autres ne le perçoivent plus comme étranger et le reconnaissent comme résident :

Je ne me sens pas comme l'étranger. Au début, quand je suis arrivé, tout le monde me demandait avec mon accent si j'étais en vacances, mais avec le temps, les gens me connaissent. (Benjamin)

Quant à Paco, même en se considérant comme membre de la communauté, il croit qu'il y sera toujours perçu comme un membre extérieur au groupe : « Je serai toujours perçu comme un immigrant, comme l'importé, comme celui qui a un accent drôle. C'est naturel, ce n'est pas méchant. C'est quelque chose qui va durer, ce n'est pas un problème » (Paco). La perception des autres n'a pas empêché ce dernier de développer un sentiment d'appartenance au groupe, mais il conçoit que son statut de membre extérieur n'a pas évolué et demeura le même malgré les quelques années de cohabitation avec les locaux.

Ces témoignages rappellent le rôle de la perception de l'autre dans l'adhésion d'individus à un groupe ethnique, tel que décrit au premier chapitre à partir des travaux de Bouchard (2012)

et de Girard *et al.* (2012). Le sentiment qu'ont ces participants de faire partie de la communauté dépendrait en partie de la perception des membres majoritaires. Du moins, les immigrants sont sensibles à la façon dont ils pensent être perçus par les membres majoritaires du groupe, en l'occurrence les résidents locaux. C'est d'ailleurs ce que Taylor (2009) a avancé en soulignant que le lien identitaire serait relatif au groupe, au sens où il est formé par la reconnaissance et la perception des autres.

Les réseaux interethniques

Une façon de développer un sentiment d'appartenance au contact des résidents locaux est par les réseaux interethniques. Ceux-ci favorisent, voire concrétisent, le lien identitaire de l'immigrant au groupe. En échangeant avec les locaux ou en se créant un cercle social, des participants ont développé un sentiment d'appartenance à la région. La création de réseaux avec les locaux qui en découle favorise l'inclusion au groupe:

Le sentiment d'être étranger a diminué de beaucoup; j'ai des amis. Je me sens chez moi. (Ammar)

Même si je suis immigrant, je me sens membre de la communauté. Ça a pris 3 ans et ç'a commencé quand j'ai commencé à comprendre les gens. (Sacha)

L'établissement de liens d'amitié et les interactions avec les résidents ont favorisé la perception de faire partie de la communauté. Pour Sacha, les liens avec les résidents locaux étaient plus laborieux lors des premières années, étant donné le manque de compréhension mutuelle autant sur le plan de la culture que sur le plan de la langue. Mais, suite à l'apprentissage de la langue et de la culture locale via le travail entre autres, il a pu établir plus facilement des liens et développer un sentiment d'appartenance.

Le rôle des réseaux locaux dans la formation du sentiment d'appartenance a été exploré par Gallant et Friche (2010) dans une étude portant sur les réseaux transnationaux et locaux en lien avec l'identité de jeunes migrants au Québec. Parmi leurs résultats, les auteures ont montré qu'un réseau social local favorisait un sentiment d'appartenance envers la population et, dans ce cas précis, envers la province de Québec. Pour ces jeunes migrants, le fait de développer des amitiés avec de jeunes Québécois favoriserait leur intégration. Nos résultats vont dans le même sens que ceux présentés par Gallant et Friche. En effet, c'est suite à la création de liens avec la population d'accueil et de relations d'amitié avec des résidents locaux que des participants ont développé un sentiment d'appartenance et qu'ils se sont sentis « chez eux ».

Les réseaux interethniques diminuent ainsi la perception d'être étranger au groupe. Nous soutenons que le sentiment d'appartenance créé via ces réseaux favorise dans certains cas l'établissement à long terme des immigrants. C'est notamment ce qui s'est produit pour Esra qui a quitté la région et qui y revient pour retrouver les liens qu'elle avait créés, et, par le fait même, la communauté à laquelle elle affirme appartenir : « Le côté famille d'accueil, le fait d'avoir un réseau, de ne pas se sentir perdu, de sentir qu'on a des attaches ».

En somme, la communauté influence le sentiment d'appartenance de l'immigrant sur deux plans. La perception qu'on les immigrants de faire partie du groupe et la création de réseaux interethniques influenceraient favorablement la création d'un sentiment d'appartenance envers la communauté locale.

L'engagement dans le milieu

Nous avons vu plus haut que plusieurs immigrants se sont engagés bénévolement dans leur milieu, notamment dans des organismes communautaires¹⁶. Les lieux de participation étaient des organismes communautaires ne s'adressant pas à un groupe ethnique particulier et représentaient des occasions de côtoyer des résidents locaux, de s'impliquer et de travailler pour une cause les rejoignant. Le bénévolat a donc pu participer à la création de réseaux locaux. Nous abordons ici l'engagement dans le milieu comme une forme participation sociale favorisant l'adhésion à la communauté locale. Qui plus est, l'engagement dans le milieu serait propice au développement d'un sentiment d'appartenance.

Quelques immigrants interviewés ont directement évoqué le rôle de la participation sociale à propos du lien qu'ils créent avec la communauté. Par exemple, cette participante parle de la façon dont son engagement a généré un sentiment d'appartenance à la communauté :

L'important c'est de s'impliquer dans les organismes locaux. C'est valorisant, je me sens impliquée, je me sens utile. Avec le bénévolat, on développe un sentiment d'appartenance envers la communauté d'ici. On fait beaucoup de contact et ces contacts sont intéressants, j'ai beaucoup de contacts informels un peu partout. (Iskra)

Sa participation a eu pour conséquence qu'elle se perçoit comme une membre active qui contribue au développement de la communauté. De plus, son engagement a mené à la création d'un réseau informel qui a favorisé son installation durable.

¹⁶ Voir section sur la vie communautaire (les organismes communautaires et l'Église).

Un autre participant souligne qu'il se sent membre de la communauté grâce à son engagement dans le milieu, mais il ajoute que sa participation représente un moyen pour lui de créer des liens avec la communauté et, par le fait même, d'apprendre sur la culture d'accueil : « C'est la meilleure façon de s'intégrer, de connaître la communauté, d'être parmi eux, avec eux, suivre les activités, de savoir comment ils pensent (...). Je me sens membre de la communauté surtout depuis que je m'implique dans les organismes » (Paco). De manière générale, nous pouvons dire que la participation dans des organismes a constitué un moyen de socialisation de premier plan, c'est-à-dire un moyen vers l'intériorisation d'éléments socioculturels du milieu, laquelle mène à une adaptation à l'environnement social (Rocher, 1992, 131).

Mais l'engagement dans le milieu peut aussi suivre le chemin inverse. Ainsi, c'est le fait de se sentir membre de la communauté qui a engendré chez un autre individu rencontré le désir de participer au développement de sa région. Il a affirmé avoir développé un sentiment d'appartenance suite à la création de réseaux locaux. Ammar se dit maintenant intéressé à créer des projets afin de participer au développement local: « Cette ville, c'est chez moi (...) Je voudrais faire un projet pour la ville, pour les gens, peut-être un commerce pour la communauté. Si j'étais à Montréal, je ne crois pas que ce serait comme ça [en parlant de sa volonté à s'impliquer pour sa communauté] ». Ainsi, à l'inverse des interlocuteurs précédents, c'est le sentiment d'être membre de la communauté qui le motiverait à s'engager dans son milieu.

Nous avons montré la manière par laquelle l'engagement favorise la création du sentiment d'appartenance et, à l'inverse, comment le sentiment d'appartenance peut favoriser l'engagement dans le milieu. Dans les deux cas, cet engagement est une façon de contribuer au bien-être collectif et va de pair avec la perception de faire partie du groupe.

Pour conclure sur le sentiment d'appartenance des immigrants, il entraînerait une volonté de s'établir à long terme dans la région. En effet, les participants ont le désir de vivre dans un milieu où ils se sentent « chez soi ». Bien que nous y reviendrons dans la section suivante et dans la conclusion générale, nous pouvons affirmer que nous rejoignons la position de Vatz-Laaroussi (2005) et de Walton-Roberts (2007) selon laquelle la rétention des immigrants en contexte régional va de pair avec le fait que l'immigrant devient un membre de la communauté au même titre que les autres résidents.

3. Les expériences vécues, l'attachement au milieu et le sentiment d'appartenance à la communauté: le lien avec la rétention des immigrants en milieu régional

Dans ce chapitre, nous avons expliqué la rétention des immigrants selon trois principales dimensions : les expériences vécues, l'attachement et le sentiment d'appartenance. Nos résultats montrent que notre hypothèse de départ selon laquelle la rétention serait surtout liée au sentiment d'appartenance n'est que partiellement confirmée. La création d'un lien identitaire à la communauté d'accueil serait insuffisante pour assurer l'installation permanente des immigrants en région : les expériences vécues, de même que l'attachement au milieu, contribuent eux aussi à la décision de s'installer à long terme dans la région. L'établissement durable en région serait donc tout autant relatif à des contraintes objectives (raisons liées à l'emploi et aux services publics) et à des aspects subjectifs, soit les préférences pour le milieu de vie (attachement) et l'appartenance (sentiment d'appartenance).

De plus, il existerait une dépendance mutuelle entre les trois dimensions de la rétention. Par exemple, le sentiment d'appartenance et l'attachement au milieu découlent des expériences vécues des participants. Plus précisément, c'est à partir de la qualité de vie communautaire (réseaux sociaux et participation sociale), du milieu naturel et du climat social de la région que l'attachement et le sentiment d'appartenance se sont développés.

En somme, l'intégration à long terme des immigrants nécessite davantage que la création d'un sentiment d'appartenance. L'explication du choix résidentiel de Grafmeyer (2010) et Authier *et al.* (2010) résume notre compréhension de la rétention :

Ne pas réduire le choix de localisation à un simple calcul économique des individus structuré par les revenus et le type de ménage permet surtout d'éclairer ce qui se joue derrière l'installation résidentielle, en intégrant la multiplicité des facteurs mobilisés par les acteurs : du milieu social et des ressources familiales aux revenus, des réseaux aux expériences, de l'histoire de vie aux rapports de domination ». (Authier *et al.*, 2010, 389)

Les facteurs que les auteurs évoquent quant aux choix résidentiels se rapprochent de manière marquée des facteurs de rétention des précédentes études sur l'immigration en région et de ceux de notre recherche¹⁷. Notamment, ils soulignent qu'il existe des liens entre le choix

¹⁷ Voir la section du schéma d'entretien dans le chapitre méthodologique ainsi que la première partie du présent chapitre soit celle sur les expériences vécues. Pensons par exemple au rôle des familles (intégration des enfants à l'école, intégration des femmes immigrantes, l'intégration à l'emploi, etc.).

résidentiel et les différentes formes d'intégration des individus. Les choix résidentiels découlent entre autres de ces formes d'intégration, dont certaines ont été directement abordées au cours de ce mémoire :

Ces choix, incertains, paradoxaux, mettent en évidence des réalités complexes interférant avec les modes de vie et les formes d'intégration sociale, familiale et professionnelle, qui dépassent le seul champ du résidentiel pour s'inscrire dans « un choix de vie » avec tout ce que cela comporte d'incertitudes futures. (Authier *et al.*, 391)

À partir des propos des auteurs, on comprend que les formes d'intégration influencent le choix résidentiel des individus, si bien que cette définition des choix résidentiels pourrait s'appliquer au cas de l'installation durable des immigrants en région. Ces derniers verraient leur choix résidentiel modelé par leur intégration sociale, familiale ou professionnelle dans le milieu.

Dans le même ordre d'idée, la littérature sur la migration des jeunes ferait également référence au concept d'intégration dans son analyse du processus migratoire des jeunes et aborde aussi le sentiment d'appartenance tel que décrit dans notre recherche:

Le migrant s'inscrit graduellement comme participant à la dynamique du milieu, il apprend à connaître et à utiliser les ressources dans son nouvel environnement et à affronter les obstacles entravant ses projets et ses aspirations, il développe des relations avec les autres. Le migrant a aussi un discours qui traite l'intégration en termes d'état ressenti lorsqu'il se reconnaît et est reconnu comme membre d'un nouveau groupe ou d'un nouveau milieu de vie. (Fréchette *et al.*, 2004, 84)

L'intégration envisagée dans le cas de la migration des jeunes se rapproche, du moins partiellement, de notre compréhension de l'intégration à long terme en milieu régional, précisément en ce qui concerne la dimension du sentiment d'appartenance. L'immigrant se dit membre de la communauté (sentiment d'appartenance) au contact des résidents locaux, que ce soit par les réseaux interethniques ou par l'engagement dans le milieu. Bien que nous avons effleuré que très brièvement la littérature sur la migration des jeunes, nous avons tout de même démontré qu'il existe des liens entre leur processus de rétention en milieu régional et celui des immigrants. En effet, la qualité de vie, dans le cas présent la qualité de vie communautaire et le lien identitaire développé à son égard, rejoint autant les immigrants que les jeunes lorsqu'il est question de rétention en région. Bien entendu, ceci n'est qu'un point de rapprochement et des ponts restent encore à faire entre ces deux groupes de migrants. Une meilleure compréhension des liens qui unissent les jeunes et les immigrants quant à leur rétention en région permettrait de cibler des interventions communes menant à leur rétention en milieu régional, autant sur le plan des services publics, que de l'emploi et de la qualité de vie.

CONCLUSION

Le troisième chapitre, intitulé « Pourquoi les immigrants restent-ils? », a décrit et enrichi notre compréhension du phénomène de rétention à partir des expériences vécues, de l'attachement et du sentiment d'appartenance. Ces trois dimensions représentent avec justesse le phénomène de rétention, c'est-à-dire que la rétention représente un processus complexe englobant plusieurs dimensions, sous-dimensions et composantes¹⁸, celles-ci n'étant pas hiérarchiques, mais plutôt dépendantes les unes des autres. Comment en arriver à une compréhension suffisamment claire pour, entre autres, éclairer les acteurs concernés dans la régionalisation de l'immigration au Québec? Revenons d'abord sur les principaux résultats de notre recherche pour ensuite proposer de nouvelles pistes qui pourraient enrichir les prochaines recherches et aider les acteurs locaux impliqués dans la réussite de la régionalisation de l'immigration.

Nous avons dans un premier temps abordé les expériences vécues qui ont servi à décrire les caractéristiques locales, à comprendre leur rôle dans la rétention des immigrants et à situer nos résultats à partir des précédentes recherches sur l'installation durable des immigrants en milieu régional.

Concernant les services publics de la région, la discussion sur les services d'accueil et d'intégration a notamment souligné l'apport considérable de l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac dans l'installation des immigrants au Lac-Saint-Jean. Nous avons aussi constaté le rôle du système d'éducation dans la rétention, surtout en ce qui concerne l'offre de programmes collégiaux et universitaires. Quant aux services de francisation, bien qu'ils soient faciles d'accès et qu'ils furent essentiels à plusieurs participants, ils seraient plus ou moins adaptés à la diversité des niveaux de connaissances antérieurs de la langue. En résumé, l'exploration des services publics a permis de les situer comme éléments incontournables en ce qui a trait à la rétention des participants.

Pour l'emploi, nous l'avons présenté en regard de trois composantes (la recherche d'emploi, les conditions de travail et la socialisation au travail), dont les deux premières auraient engendré le départ de trois participants. Ces départs se sont concrétisés alors que les

¹⁸ Les trois dimensions de la rétention sont les expériences vécues, l'attachement et le sentiment d'appartenance. Les sous-dimensions des expériences vécues sont les services publics, l'emploi et la qualité de vie, celles-ci ayant plusieurs composantes. Les sous-dimensions du sentiment d'appartenance sont la perception de l'Autre, les réseaux interethniques et l'engagement dans le milieu.

participants étaient incapables de trouver un emploi correspondant à leurs attentes, à leur profil professionnel qualifié ou ayant des conditions de travail satisfaisantes. De plus, nous avons mis en lumière un mode d'attribution des emplois encore jusqu'ici peu explorée dans la littérature sur l'immigration en région et qui causait des ennuis à plusieurs participants : le bouche-à-oreille. Le bouche-à-oreille constitue un frein dans l'accès à l'emploi des immigrants qui n'ont souvent pas ou très peu de réseaux. Cela dit, en observant les raisons de départs des participants, on se questionne sur le rôle de l'emploi dans la rétention : l'accès à l'emploi représente-t-il l'aspect principal à considérer pour retenir les immigrants en région? La rétention est un phénomène complexe, que plusieurs aspects viennent influencer, mais il est indéniable que l'emploi est primordial dans installation à long terme en milieu régional. Les résultats ne mentent pas : trois participants ont quitté la région pour des raisons reliées à l'emploi, ce qui vient confirmer les résultats de plusieurs recherches. Notre recherche sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne fait donc pas exception aux recherches précédentes sur d'autres régions québécoises qui ont souligné le rôle important de l'accès au marché du travail. L'emploi est certes très important, mais l'exploration de la qualité de vie a permis de constater la complexité du processus de rétention, qui ne se résume pas à l'intégration professionnelle.

À la lumière de nos entretiens, nous avons effectué une refonte complète de la troisième sous-dimension des expériences vécues, que nous avons initialement définie par l'intégration à la communauté dans le chapitre théorique et dans le chapitre méthodologique. Cette troisième sous-dimension fut enrichie à partir du discours des participants pour devenir celle de la qualité de vie, ayant trois composantes principales : le milieu naturel, la vie communautaire et le climat social. Ces dernières composantes étant propres au milieu régional, elles se distinguent des grands centres urbains et sont ainsi appréciés des participants. Par exemple, le fait d'habiter près d'attrait naturels et de pouvoir facilement faire des activités de plein air représentent des atouts de premier plan pour des immigrants rencontrés. Aussi, une vie communautaire, où « tout le monde se connaît » et où on peut facilement s'engager dans un organisme notamment, font de la région un endroit où il est agréable de vivre. L'exploration du climat social, c'est-à-dire l'ambiance générale de la région, a notamment révélé le fait que plusieurs participants préféraient vivre dans un milieu homogène sur le plan culturel. En effet, parler le français et côtoyer des Québécois sont des éléments qui distinguent le milieu régional des grands centres urbains, éléments pour lesquels les immigrants se seraient établis de façon durable dans la région. Plusieurs participants voyaient positivement le fait de ne pas avoir de réseaux ethniques dans leur milieu de vie, ce résultat étant opposé à celui de plusieurs recherches recensées sur le rôle des réseaux ethniques dans la rétention en région.

Pour sa part, l'attachement à la région émergea complètement des témoignages des participants. Nous le définissons par un lien affectif développé par les participants envers la région, plus précisément envers deux éléments spécifiques de la qualité de vie que sont le milieu naturel et le climat social. Ce lien affectif envers la région serait lié à la décision de s'établir à long terme dans la région : en étant attachés au paysage, aux activités de plein air ou à la sécurité du milieu par exemple, les participants disent vouloir demeurer dans la région.

Enfin, la dernière partie de nos résultats porte sur le sentiment d'appartenance (ou le lien identitaire) des participants et fait référence à notre hypothèse de départ: il y a rétention lorsque l'immigrant se sent membre de la communauté. Notre hypothèse expliquait que l'immigrant décidait de s'installer à long terme dans la région suite au développement d'un sentiment d'appartenance (se sentir membre de la communauté), celui-ci créé par les réseaux interethniques et par l'engagement dans le milieu. Nos résultats démontrent que se sentir membre de la communauté engendre en effet chez les participants la sensation de se sentir « chez eux », ce qui les amène à décider, avec l'influence des expériences vécues et de l'attachement, de s'établir dans ce milieu qu'ils considèrent comme le leur.

De plus, nous arrivons à la conclusion que la rétention ou la décision de s'établir à long terme est en quelque sorte un processus, c'est-à-dire qu'elle peut se développer à plusieurs moments lors du parcours de l'immigrant dans son milieu d'accueil. Elle possède aussi un caractère multidimensionnel : elle est influencée par plusieurs aspects, autant dans les premiers moments de l'installation de l'immigrant que lors des premières années d'habitation dans la région. Au moment de l'installation de l'immigrant dans la région (qui peut durer plusieurs mois), les services publics et surtout l'emploi viennent influencer sa décision de demeurer à long terme dans la région. Quant à elle, la qualité de vie viendrait influencer la décision de s'établir dans la région quelques temps après la période d'installation. Ces deux participants résumant bien le caractère multidimensionnel de la rétention. C'est du moins ce qui a été observé chez plusieurs répondants, notamment chez Amar et Théo:

Au début, l'important c'est l'emploi. Après on s'habitue au rythme de vie.

Les premières années, j'ai mis toute mon énergie pour mon intégration professionnelle et moins pour le social.

En résumé des résultats de notre recherche, il est possible de regrouper les facteurs de la rétention à partir de deux ensembles : 1) les facteurs qui donnent envie de rester dans la région et 2) les facteurs qui poussent à la quitter.

Les facteurs qui donnent envie de rester dans la région sont en fait les dimensions affectives développées à l'égard de la qualité de vie (milieu naturel, vie communautaire, climat social), soit celles de l'attachement et du sentiment d'appartenance. Le fait d'avoir développé un lien affectif (attachement au milieu) ou un lien identitaire (sentiment d'appartenance) engendre la volonté de s'établir à long terme dans la région. En effet, le fait d'être attaché au milieu physique et/ou au climat social ou de se sentir comme un membre de la communauté font que l'immigrant souhaite s'établir dans la région pour y développer un projet de vie.

Quant à eux, les facteurs qui incitent l'immigrant à quitter la région relèvent de la dimension des expériences vécues : les besoins en emploi et en formation. Le chapitre 3 a bien mis en évidence ce constat : les quatre départs de l'échantillon ont été occasionnés par une recherche d'emploi spécialisé avec des conditions intéressantes n'ayant pas porté fruit ou par un système d'éducation incomplet sur le plan des programmes offerts.

Que peut-on retenir de ces deux catégories? Les deux catégories de facteurs doivent être comblées pour que l'immigrant décide de s'installer à long terme dans la région : le lien affectif et le lien identitaire ne sont pas suffisants à eux seuls pour assurer la rétention. Par exemple, tous les immigrants qui ont dû quitter la région ont affirmé avoir développé un attachement à la qualité de vie de la région (milieu naturel, climat social) ou un lien identitaire. Les quatre ont d'ailleurs affirmé qu'ils seraient restés dans la région s'ils avaient trouvé un emploi ou si le programme d'étude souhaité était offert dans la région, ce qui démontre toute l'influence de l'emploi dans la rétention. D'un autre côté, les immigrants qui se sont installés dans la région ont tous fait référence à l'importance de la qualité de vie dans leur choix de s'établir et de rester dans la région : seul l'emploi ne suffisait pas pour une installation durable dans la région.

En plus du regroupement des facteurs de rétention en deux ensembles, quelles sont les contributions de cette recherche? Concrètement, comment nos résultats sur la rétention peuvent-ils éclairer les mesures prises pour favoriser l'installation à long terme des immigrants en région? De façon générale, nous croyons que la rétention découle des caractéristiques des milieux d'accueil. Au premier coup d'œil, ce résultat assez général peut apparaître évident, mais il n'en demeure pas moins que le chapitre trois a bien mis en évidence le rôle des caractéristiques locales dans l'établissement durable des immigrants, que ce soit par les expériences vécues ou par l'attachement au milieu naturel et au climat social ou par le sentiment d'appartenance développé via la vie communautaire. Les expériences vécues sont directement liées à des caractéristiques de milieux, qu'elles soient liées au marché du travail local, aux services publics ou à la qualité de vie (laquelle englobe le milieu naturel, la vie

communautaire et le climat social de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean). De plus, l'attachement et le sentiment d'appartenance découlent de la qualité de vie offerte par la région.

En sachant que le milieu d'accueil serait en quelque sorte la pierre angulaire de la rétention des immigrants dans la région, comment mettre en valeur le rôle des caractéristiques d'accueil? Comment les concrétiser en pistes d'intervention communautaire et politique? Une première mesure concerne les services publics. Une amélioration des services de santé et surtout du système d'éducation, autant universitaire que collégial, devrait être envisagée. En fait, une des principales améliorations devrait être sur le plan de l'offre des programmes d'études. Une plus grande offre saurait retenir les immigrants qui doivent quitter pour poursuivre des études dans un domaine précis. Concernant les services d'accueil et d'intégration, les immigrants du Lac-Saint-Jean sont, soulignons-le, fort bien accompagnés dès leur arrivée et même après plusieurs années dans la région. Les services offerts par POL pourraient servir d'inspiration à des organismes du Saguenay, qui semblent moins rejoindre la population immigrante. Justement, un projet rejoignant les deux organismes principaux des deux territoires fut mis en branle récemment de manière à créer des liens entre les deux organismes (POL et CIS) œuvrant dans la même région. Ce projet, intitulé *Bleuets émergents*, semble d'ailleurs viser la participation sociale des immigrants pour leur intégration dans la région : « Ce projet favorise l'intégration des personnes immigrantes par la participation à des ateliers et à des activités socioculturelles, ainsi que par l'implication citoyenne » (Les Bleuets émergents, 2012). Une autre action de POL fort appréciée des participants fut l'aide à la recherche d'emploi. En effet, trouver un emploi représente un défi de taille en milieu régional, où les immigrants doivent particulièrement composer avec l'absence de réseaux qui s'avèrent fort utiles dans les petits milieux. Cependant, malgré l'aide des organismes, la recherche d'emploi s'avère difficile, particulièrement pour les emplois spécialisés nécessitant un haut niveau de scolarité. En plus de la diversification économique des milieux ruraux, la sensibilisation des employeurs locaux serait une solution à l'accès à l'emploi chez les immigrants, notamment la sensibilisation des employeurs qui misent sur le bouche-à-oreille pour combler les postes offerts et qui, par la même occasion, ne profitent pas des expériences et de la formation des immigrants au sein de leur entreprise.

Au-delà de ces mesures qui concernent des domaines plus utilitaires, bien qu'ils soient essentiels à ce que les immigrants ne soient pas contraints de partir, nous croyons qu'il faut également miser sur la qualité de vie pour favoriser la rétention des immigrants en région. Par exemple, concernant la vie communautaire et plus précisément la participation sociale, les

organismes de tout horizon devraient chercher à rejoindre les immigrants de façon à les encourager à s'engager dans la région. Fréquenter de tels organismes représente des occasions, pour les immigrants, de créer des réseaux avec la population d'accueil. Par exemple, une action gouvernementale pourrait se concrétiser par une contribution financière aux immigrants qui s'engagent dans des organismes qui, d'ordinaire, n'ont pas les ressources financières nécessaires pour rémunérer les bénévoles. Cette action aiderait financièrement les immigrants, favoriserait le développement d'un sentiment d'appartenance chez les immigrants et enfin, la région bénéficierait de ses services offerts. Ce travail au sein d'organismes serait volontaire et constituerait une période transitoire, avant la recherche d'emploi, qui permettrait à l'immigrant d'acquérir une expérience de travail québécoise.

Concernant le milieu naturel et le climat social, il faudrait peut-être miser sur leur potentiel d'attraction (paysages, plein air, tranquillité par rapport au milieu urbain, coût de la vie bas). Soulignons que des immigrants tant d'origine urbaine que rurale ont développé un attachement à la qualité de vie de la région : les efforts pour l'attraction et pour la rétention d'immigrants provenant de divers milieux sont alors à poursuivre. En somme, c'est en agissant sur les diverses dimensions qui favorisent la rétention qu'une région a le plus de chances de donner suite aux efforts déployés pour l'installation durable des immigrants.

ANNEXE 1 : SCHÉMA D'ENTRETIEN DES IMMIGRANTS PREMIÈREMENT ARRIVÉS DANS LA RÉGION

Je cherche à comprendre pourquoi vous avez décidé de vous établir à long terme dans la région, c'est-à-dire connaître les raisons qui vous ont poussé à habiter la région et à y développer un projet de vie.

0. Parcours migratoire

0.1 Est-ce que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean fut le premier lieu d'installation à votre arrivée au pays?

Si oui, pourquoi avez-vous choisi cette région?

Si non, parlez-moi de votre parcours migratoire depuis votre arrivée au Canada

Tout en précisant dans quelles villes vous avez habité et les raisons des déplacements effectués.

0.2 Quand avez-vous décidé de vous établir à long terme dans la région?

1. Intégration à la communauté

Réseaux interethniques

1.1 Quelles étaient vos impressions lorsque vous êtes arrivé pour la première fois dans la région? Dans quelle mesure ces mêmes impressions ont-elles changé?

1.2 Comment qualifieriez-vous l'accueil par les habitants de la région? Considérez-vous avoir été bien accueilli? Comment se sont déroulés les premiers rapports avec les « locaux »?

1.3 Aviez-vous déjà des connaissances, des amis ou de la famille dans la région? De quelles origines étaient-ils? Ces derniers vous ont-ils mis en contact ou présenté à d'autres résidents de la région?

1.4 Pouvez-vous me parler de votre cercle social? Avec qui partagez-vous votre quotidien autre que votre famille? Diriez-vous que vous avez autant d'amis et de connaissances que les résidents « locaux », que des personnes immigrantes ou issues de communautés culturelles?

1.5 Mis à part votre petite famille (mari, femme, enfants, parents), qui sont les 5 personnes avec qui vous entretenez des contacts réguliers et que vous considérez comme très proches de vous?

Participation sociale

1.6 Parlez-moi de vos activités quotidiennes. Comment se déroule une journée typique? Par exemple, vous travaillez de jour, de soir? Avez-vous des activités hors de la maison outre que le travail?

1.7 Faites-vous partie d'un comité quelconque, d'un organisme ou d'un club? Si oui, depuis quand? Si non, y avez-vous déjà pensé ou essayé? Qu'est-ce qui vous avait fait reculer?

1.8 Faites-vous du bénévolat? Si oui, où et à quelle fréquence? Pour quelles raisons?

- 1.9 Êtes-vous impliqué politiquement? Si oui, où et quelle est la nature de votre implication?
- 1.10 Est-ce que vous assistez à des activités culturelles et/ou sociales dans la région? Par exemple, des activités scolaires organisées par les écoles primaires ou secondaires ou par les bibliothèques, des vernissages, festivals, événements sportifs?
- 1.11 Est-ce que c'était important pour vous de vous impliquer dans un (organismes, comité, club ou autre) dans la région? Si oui, pourquoi?

2. Intégration à l'emploi

- 2.1 Aviez-vous une connaissance du marché du travail local avant de vous établir dans la région? (Par l'entremise d'un ami ou d'une connaissance, par la publicité, le gouvernement, par un site de recherche d'emploi ou autre)

Offre d'emploi

- 2.2 Parlez-moi de vos premières expériences de travail dans la région en lien avec la recherche d'emploi. Quelles ont été les difficultés et les succès rencontrés?
- 2.3 Selon vos expériences de travail antérieures, votre scolarité et vos intérêts, trouvez-vous satisfaisante l'offre d'emploi dans la région?

Conditions de travail

- 2.4 Comment décrivez-vous votre niveau de satisfaction face aux conditions de travail de votre emploi actuel? (ex. : la nature du travail, les horaires de travail et les vacances)
- 2.5 Les conditions de travail de votre emploi (ou de vos emplois antérieurs) sont-elles conformes à vos attentes?

Salaire

- 2.6 Considérez-vous que votre salaire est conforme à votre scolarité? À vos expériences de travail antérieures? Aux responsabilités que vous avez au travail? Aux tâches que vous occupez?

Conclusion Emploi

- 2.7 Est-ce que c'est un emploi que vous désirez conserver? Si oui, pourquoi?
- 2.8 Considérez-vous que votre emploi a un impact dans la communauté? Est-ce important pour vous?

3. Intégration liée à l'accès aux services publics

Comment qualifieriez-vous l'offre de services publics dans la région?

Système d'éducation

- 3.1 Était-il planifié avant votre arrivée dans la région de suivre une formation scolaire?
- 3.2 Avez-vous (ou un membre de votre famille) suivi des cours ou une formation quelconque dans un établissement d'enseignement de la région? Si oui, quels étaient-ils? Si non, pourquoi? Auriez-vous été intéressé?
- 3.3 Avez-vous cherché à suivre une formation qui n'était pas offerte dans la région?

Accès à des cours de langue

- 3.4 Avez-vous (ou un membre de votre famille) suivi des cours de langues à votre arrivée? Si oui, comment avez-vous entendu parler de cette offre de cours? Si non, pourquoi? Auriez-vous été intéressé?

Système de santé adéquat

- 3.5 Selon vous, est-ce qu'on retrouve dans la région un système de santé complet et accessible? Pourquoi?
- 3.6 Dans quelle mesure habiter près d'établissements de santé tels qu'une clinique et un hôpital est important?
- 3.7 Êtes-vous satisfait des services publics utilisés par vous et votre famille dans la région?

4. Sentiment d'appartenance et rétention

- 4.1 Comment vous identifiez-vous? Saguenéen? Québécois? Canadien? Par votre pays d'origine? Est-ce que vous vous êtes toujours identifié de la sorte? Depuis quand?
- 4.2 Comment pensez-vous que les autres vous perçoivent?
- 4.3 Considérez-vous que vous faites partie de la communauté locale? Considérez-vous que vous êtes membre de la communauté?
- 4.4 Si vous deviez absolument quitter la région, qu'est-ce qui vous manquerait le plus ici?
- 4.5 Un des trois aspects (l'emploi, l'accès aux services publics, la communauté) était-il suffisant pour que vous demeuriez en région? Lequel selon vous est le plus important dans le choix de s'établir en région pour un immigrant?
- 4.6 Regrettez-vous votre installation dans la région?

5. Informations personnelles

- 5.1 Quelle est votre catégorie d'âge?
- 25-34 ans
 - 35-44 ans
 - 45-54 ans
 - 55-64 ans
 - 65 ans et plus
- 5.2 Avez-vous des enfants? Si oui, combien? Sont-ils nés au Canada?
- 5.3 Avez-vous d'autres membres de votre famille dans la région? Au Québec? Au Canada?
- 5.4 De quelle origine ethnique êtes-vous?
- 5.5 Quel est votre niveau de scolarité?
- 5.6 Quelle est votre catégorie d'immigrant? (réfugiés, regroupement familial ou indépendant)

ANNEXE 2 : IMMIGRANTS PREMIÈREMENT INSTALLÉS À MONTRÉAL ET HABITANT MAINTENANT LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Je cherche à comprendre pourquoi vous avez décidé de vous établir à long terme dans la région, c'est-à-dire connaître les raisons qui vous ont poussé à habiter la région et à y développer un projet de vie.

0. Parcours

- 0.1 Parlez-moi de votre parcours depuis votre arrivée au Canada tout en précisant dans quelles villes vous avez habité et les raisons des déplacements effectués.
- 0.2 Pourquoi avez-vous choisi la région du SLSJ?
- 0.3 Quand avez-vous décidé de vous établir à long terme dans la région? Pourquoi?

1. Intégration à la communauté

Réseaux interethniques

- 1.1 Quelles étaient vos impressions lorsque vous êtes arrivé pour la première fois dans la région? Dans quelle mesure ces mêmes impressions ont changé?
- 1.2 Comment qualifieriez-vous l'accueil par les habitants de la région? Considérez-vous avoir été bien accueilli? Comment se sont déroulés les premiers rapports avec les « locaux »?
- 1.3 Aviez-vous déjà des connaissances, des amis ou de la famille dans la région? De quelles origines étaient-ils? Ces derniers vous ont-ils mis en contact ou présenté à d'autres résidents de la région?
- 1.4 Entretenez-vous des contacts avec des amis/famille à Montréal?
- 1.5 Pouvez-vous me parler de votre cercle social? Avec qui partagez-vous votre quotidien autre que votre famille? Fréquentez-vous des locaux au quotidien?
- 1.6 Comment s'adaptent les enfants? À l'école?

Participation sociale

- 1.7 Parlez-moi de vos activités quotidiennes. Comment se déroule une journée typique? Par exemple, vous travaillez de jour, de soir? Avez-vous des activités hors de la maison autre que le travail?
- 1.8 Faites-vous partie d'un comité quelconque, d'un organisme ou d'un club? Si oui, depuis quand? Si non, y avez-vous déjà pensé?
- 1.9 Faites-vous du bénévolat? Si oui, où et à quelle fréquence? Pour quelles raisons?
- 1.10 Êtes-vous impliqué politiquement?
- 1.11 Est-ce que vous assistez à des activités culturelles et/ou sociales dans la région? Par exemple, des activités scolaires organisées par les écoles primaires ou secondaires ou par les bibliothèques, des vernissages, festivals, événements sportifs?

- 1.12 Est-ce que c'était important pour vous de vous impliquer dans un (organismes, comité, club ou autre) dans la région? Si oui, pourquoi?

2. Intégration à l'emploi

- 2.1 Aviez-vous une connaissance du marché du travail local avant de vous établir dans la région? (Par l'entremise d'un ami ou d'une connaissance, par la publicité, le gouvernement, par un site de recherche d'emploi ou autre)

Offre d'emploi

- 2.2 Parlez-moi de vos expériences de travail en lien avec la recherche d'emploi dans la région. Quels ont été les difficultés et les succès rencontrés?
- 2.3 Selon vos expériences de travail antérieures, votre scolarité et vos intérêts, trouvez-vous satisfaisante l'offre d'emploi dans la région?

Conditions de travail

- 2.4 Comment décrivez-vous votre niveau de satisfaction face aux conditions de travail de votre emploi actuel? (ex. : la nature du travail, les horaires de travail et les vacances)
- 2.5 Les conditions de travail de votre emploi (ou de vos emplois antérieurs) sont-elles conformes à vos attentes?

Salaire

- 2.6 Considérez-vous que votre salaire est conforme à votre scolarité? À vos expériences de travail antérieures? Aux responsabilités que vous avez au travail? Aux tâches que vous occupez?

Conclusion Emploi

- 2.7 Considérez-vous que votre emploi a un impact dans la communauté? Est-ce important pour vous?

3. Intégration liée à l'accès aux services publics

Comment qualifieriez-vous l'offre de services publics dans la région?

Système d'éducation

- 3.1 Était-il planifié avant votre arrivée dans la région de suivre une formation scolaire?
- 3.2 Avez-vous (ou un membre de votre famille) suivi des cours ou une formation quelconque dans un établissement d'enseignement de la région? Si oui, quels étaient-ils? Si non, pourquoi? Auriez-vous été intéressé?
- 3.3 Avez-vous cherché à suivre une formation qui n'était pas offerte dans la région?

Accès à des cours de langue

- 3.4 Avez-vous (ou un membre de votre famille) suivi des cours de langues à votre arrivée? Si oui, comment avez-vous entendu parler de cette offre de cours? Si non, pourquoi? Auriez-vous été intéressé?

Systeme de santé adéquat

- 3.5 Selon vous, est-ce qu'on retrouve dans la région un système de santé complet et accessible? Pourquoi?
- 3.6 Dans quelle mesure habiter près d'établissements de santé tels qu'une clinique et un hôpital est important?
- 3.7 Êtes-vous satisfait des services publics utilisés par vous et votre famille dans la région?

4. Sentiment d'appartenance et rétention

- 4.1 Comment vous identifiez-vous? Saguenéen? Québécois? Canadien? Par votre pays d'origine? Est-ce que vous vous êtes toujours identifié de la sorte? Depuis quand?
- 4.2 Comment pensez-vous que les autres vous perçoivent?
- 4.3 Considérez-vous que vous faites partie de la communauté locale? Considérez-vous que vous êtes membre de la communauté?
- 4.4 Si vous deviez absolument quitter la région, qu'est-ce qui vous manquerait le plus ici?
- 4.5 Est-ce que la ville vous manque parfois? Avez-vous pensé à redéménager?
- 4.6 Un des trois aspects (l'emploi, l'accès aux services publics, la communauté) était-il suffisant pour que vous demeuriez en région? Lequel selon vous est le plus important dans le choix de s'établir en région pour un immigrant?
- 4.7 Êtes-vous satisfait de votre choix d'installation dans la région?

Point fort / point faible

5. Informations personnelles

- 5.1 Quelle est votre catégorie d'âge?
 - 25-34 ans
 - 35-44 ans
 - 45-54 ans
 - 55-64 ans
 - 65 ans et plus
- 5.2 Avez-vous des enfants? Si oui, combien? Sont-ils nés au Canada?
- 5.3 Avez-vous d'autres membres de votre famille dans la région? Au Québec? Au Canada?
- 5.4 De quelle origine ethnique êtes-vous?
- 5.5 Quel est votre niveau de scolarité?
- 5.6 Quelle est votre catégorie d'immigrant? (réfugiés, regroupement familial ou indépendant)

ANNEXE 3 : IMMIGRANTS PREMIÈREMENT INSTALLÉS DANS LA RÉGION ET AYANT QUITTÉ

Je cherche à comprendre les raisons qui vous ont poussé à choisir et à quitter la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean après l'avoir habitée.

0. Parcours migratoire

0.1 Est-ce que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean fut le premier lieu d'installation à votre arrivée au pays?

Si oui, pourquoi avez-vous choisi cette région?

Si non, parlez-moi de votre parcours depuis votre arrivée au Canada tout en précisant dans quelles villes vous avez habité et les raisons des déplacements effectués.

0.2 Quand avez-vous décidé de quitter la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean?

(sauter ici à la dimension qu'il évoquera)

1. Intégration à la communauté

Réseaux interethniques

1.1 Quelles étaient vos impressions lorsque vous êtes arrivé pour la première fois dans la région? Dans quelle mesure ces mêmes impressions ont changé?

1.2 Comment qualifieriez-vous l'accueil par les habitants de la région? Considérez-vous avoir été bien accueilli? Comment se sont déroulés les premiers rapports avec les « locaux »?

1.3 Aviez-vous déjà des connaissances, des amis ou de la famille dans la région avant la migration? De quelles origines étaient-ils? Ces derniers vous ont-ils mis en contact ou présenté à d'autres résidents de la région?

Participation sociale

1.4 Faisiez-vous partie d'un comité quelconque, d'un organisme ou d'un club? Si non, y avez-vous déjà pensé ou essayé? Qu'est-ce qui vous avait fait reculer?

1.5 Faisiez-vous du bénévolat? Si oui, où et à quelle fréquence? Pour quelles raisons?

1.6 Étiez-vous impliqué politiquement? Si oui, où et quelle était la nature de votre implication?

1.7 Est-ce que vous assistiez à des activités culturelles et/ou sociales dans la région? Par exemple, des activités scolaires organisées par les écoles primaires ou secondaires ou par les bibliothèques, des vernissages, festivals, événements sportifs?

2. Intégration à l'emploi

2.1 Aviez-vous une connaissance du marché du travail local avant de vous établir dans la région? (Par l'entremise d'un ami ou d'une connaissance, par la publicité, le gouvernement, par un site de recherche d'emploi ou autre)

Offre d'emploi

- 2.2 Parlez-moi de vos premières expériences de travail dans la région en lien avec la recherche d'emploi. Quels ont été les difficultés et les succès rencontrés?
- 2.3 Selon vos expériences de travail antérieures, votre scolarité et vos intérêts, trouviez-vous satisfaisante l'offre d'emploi dans la région?

Conditions de travail

- 2.4 Les conditions de travail de votre emploi dans la région étaient-elles conformes à vos attentes?

Salaire

- 2.6 Considériez-vous que votre salaire était conforme à votre scolarité? À vos expériences de travail antérieures? Aux responsabilités que vous aviez au travail? Aux tâches que vous occupiez?

3. Intégration liée à l'accès aux services publics

Comment qualifieriez-vous l'offre de services publics dans la région?

Système d'éducation

- 3.1 Était-il planifié avant votre arrivée dans la région de suivre une formation scolaire?
- 3.2 Avez-vous (ou un membre de votre famille) suivi des cours ou une formation quelconque dans un établissement d'enseignement de la région? Si oui, quels étaient-ils? Si non, pourquoi? Auriez-vous été intéressé?
- 3.3 Avez-vous cherché à suivre une formation qui n'était pas offerte dans la région?

Accès à des cours de langue

- 3.4 Avez-vous (ou un membre de votre famille) suivi des cours de langues à votre arrivée? Si oui, comment avez-vous entendu parler de cette offre de cours? Si non, pourquoi? Auriez-vous été intéressé?

Système de santé adéquat

- 3.5 Selon vous, est-ce qu'on retrouve dans la région un système de santé complet et accessible? Pourquoi?
- 3.6 Dans quelle mesure habiter près d'établissements de santé tels qu'une clinique et un hôpital est important?

Conclusion Services publics

- 3.7 Êtes-vous satisfait des services publics utilisés par vous et votre famille dans la région?

4. Sentiment d'appartenance et rétention

Est-ce que vous étiez attaché à la région? À partir de quand? Comment expliquez-vous ce sentiment d'appartenance? Comment expliquez-vous que vous n'avez pas réussi à développer un sentiment d'appartenance?

Considérez-vous que vous faisiez partie de la communauté locale? Considérez-vous que vous étiez membre de la communauté?

Comment pensez-vous que les autres vous percevaient?

Qu'est-ce qui vous manque le plus de la région?

Regrettez-vous votre installation dans la région?

5. Comparaison avec sa région

5.1 Dans quelle mesure l'installation à Québec a été différente de celle dans la région du SLSJ?

(Selon la réponse, reprendre ici les questions des dimensions)

Emploi-communauté-services publics- sentiment d'appartenance

6. Informations personnelles

6.1 Quelle est votre catégorie d'âge?

- 25-34 ans

- 35-44 ans

- 45-54 ans

- 55-64 ans

- 65 ans et plus

6.2 Avez-vous des enfants? Si oui, combien? Sont-ils nés au Canada?

6.3 Au Québec? Au Canada?

6.4 De quelle origine ethnique êtes-vous?

6.5 Quel est votre niveau de scolarité?

6.6 Quelle est votre catégorie d'immigrant? (réfugiés, regroupement familial ou indépendant)

ANNEXE 4 : DONNÉES STATISTIQUES SUR L'IMMIGRATION AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN FOURNI PAR LE MICC

IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC ENTRE 1999-2006, NÉS AVANT 1987, ÉTANT ÂGÉS DE 18 ANS OU PLUS AU MOMENT DE L'ADMISSION ET AYANT DÉCLARÉ LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN COMME DESTINATION À L'ORIGINE

Sexe	n	%
Hommes	629	53,44
Femmes	548	46,56

Groupe d'âge à l'admission	n	%
15-24 ans	150	12,74
25-34 ans	595	50,55
35-44 ans	287	24,38
45-54 ans	80	6,80
55-64 ans	32	2,72
65 ans et plus	33	2,80

Année d'admission	n	%
1990	49	4,16
1991	73	6,20
1992	54	4,59
1993	68	5,78
1994	37	3,14
1995	24	2,04
1996	63	5,35
1997	47	3,99
1998	60	5,10
1999	22	1,87
2000	68	5,78
2001	63	5,35
2002	74	6,29
2003	133	11,30
2004	153	13,00
2005	82	6,97
2006	107	9,09

MRC	n	%
Maria-Chapdelaine	73	6,20
Lac-Saint-Jean-Est	43	3,65
Saguenay	998	84,79
Le Domaine-du-Roy	46	3,91
Le Fjord-du-Saguenay	17	1,44

Scolarité - années	n	%
99 Non disponible	45	3,82
00-06 années	83	7,05
07-11 années	253	21,50
12-13 années	205	17,42
14-16 années	294	24,98
17 années et plus	297	25,23

Catégorie d'immigration - Grande	n	%
100 - Immigration économique	485	41,21
200 - Regroupement familial	369	31,35
300 - Réfugiés et personnes en situation semblable	322	27,36
400 - Autres immigrants	1	0,08

Continent de naissance	n	%
100 - Afrique	269	22,85
200 - Amérique	319	27,10
300 - Asie	189	16,06
400 - Europe	397	33,73
500 - Océanie	2	0,17
900 - Autres pays	1	0,08

Connaissance du français et de l'anglais	n	%
5. Non disponible	1	0,08
3. Anglais seulement	127	10,79
1. Français seulement	363	30,84
2. Français et anglais	340	28,89
4. Ni français ni anglais	346	29,40

BIBLIOGRAPHIE

- Abu-Ayyash, C., Brochu, P. 2006. La spécificité de l'immigration selon la destination : regard sur la région de Waterloo, *Nos Diverses cités*, no 2, p. 23-29.
- Anglade, M., 2010, « *Les réseaux sociaux et l'intégration économique des immigrants haïtiens à Montréal: contributions et effets pervers* » Congrès national Métropolis, Montréal, 18-21 mars.
- Allen, B., Troestler, H. 2007. « On the ground with Quebec government's immigration regionalization strategy ». *Our Diverse Cities*, no 3, p. 64-79.
- Arsenault, S. 2011. « Sortir des sentiers battus : immigrer en Gaspésie! », *Vivre ensemble*, vol. 18, no. 62, 4 p.
- Authier, J-Y., Bonvalet, C., Lévy, J-P. 2010. « Conclusion », dans *Élire Domicile*, sous la dir. De Jean-Yves Authier, Catherine Bonvalet et Jean-Pierre Lévy, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 428 p.
- Balandier, G. 2003. *Civilisés, dit-on*. Paris : Presses Universitaires de France, 397 p.
- Baribeau, C. 2009. « Analyse des données des entretiens de groupes », *Recherches qualitatives*. vol. 28, no 1, p. 133-148.
- Benessaïeh, K. 2011. Huntingdon : la « grande séduction » du maire Gendron », *La Presse*, 11 mars. <http://www.lapresse.ca/actualites/regional/201103/10/01-4378166-huntingdon-la-grande-seduction-du-maire-gendron.php>
- Beshiri, R. et Jiaosheng, H. 2009. « Les immigrants au Canada rural : 2006 ». *Bulletin d'analyse : Régions rurales et petites villes du Canada*. Ottawa : Statistique Canada, vol. 8, no 2, p. 4-27.
- Bleuets émergents. 2012. En ligne : http://www.bleuetsemergents.ca/index.php?option=com_content&view=section&layout=blog&id=8&Itemid=1, 2012.
- Blais, M., Martineau, S. 2006. « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner sens à des données brutes ». *Recherches qualitatives*, vol. 26, no 2, p. 1-18.
- Bouchard, G. 2012. *L'interculturalisme*, Montréal : les éditions Boréal, 286 p.
- Boulianne, M. 2001. « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : Empowerment des femmes ou "domestication de l'espace public" ? ». *Anthropologie et sociétés*, vol. 25, no. 1, p. 63-80.
- Breton, R., Isjiw W., Kalbach E., Reitz G., 1990. *Ethnic Identity and Equality*, Toronto : University of Toronto Press, 342 p.
- Brunet, Y. 1980. « L'exode urbain, essai de classification de la population exurbaine des Cantons de l'Est ». *Le géographe canadien*, vol. 24, no 4, p. 385-405.
- Burstein, M. 2007. « Promoting the presence of visible minority groups across Canada ». *Our Diverse Cities*, no 3, p. 41-52.
- Carter, T., Morrish, M., Amoyaw, B. 2008. « Attracting immigrants to smaller urban and rural communities: lessons learned from the Manitoba provincial nominee program ». *International Migration and Integration*, no 9, p. 161-183.

- Collins, J. 2007. « Immigrants in regional and rural Australia ». *Our Diverse Cities*, no 3, p. 36-46.
- Conseil scolaire de l'île de Montréal. 1991. *Mémoire sur l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Montréal : Conseil scolaire de l'île de Montréal, 33 p.
- Couton, P., Gaudet, S. 2008. « Rethinking Social Participation: The Case of Immigrants in Canada », *International Migration and Integration*, vol. 9, p. 21-44.
- Depner, W., Teixeira, C. 2012. Welcoming Communities? An Assessment of Community Services in Attracting and Retaining Immigrants in the South Okanagan Valley (British Columbia, Canada), with Policy Recommendations. *The Journal of Rural and Community Development*, 7(2), 72-97.
- De Singly, F. 2005. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, 2^e édition, Paris : Armand Colin, 127 p.
- Dewitte, P. 1999. *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, L'état des savoirs, Paris : Découverte, 442 p.
- Doron, R., Parot, F. 2003. *Dictionnaire de psychologie*, Éditions Quadrige/PUF, 1^{re} édition, France, 756 p.
- Drainville, I. 2006. *L'immigration à Trois-Pistoles : une expérience exceptionnelle?*. Sherbrooke : Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Collection Étude de cas, Université de Sherbrooke, 44 p.
- Driessen, G., Smith, F. 2007. « Effects of Immigrant Parents' Participation in Society on Their Children's School Performance ». *Acta Sociologica*, vol. 50, no 1, p. 39-56.
- Duschene, S. 2000. « Pratique de l'entretien dit "non-directif" », dans *Les méthodes au concret*, C.U.R.A.P.P., [Paris] : Presses Universitaires de France, 22 p.
- Fond de développement régional de la CRÉ. 2006. *Entente spécifique de régionalisation de l'immigration du Saguenay - Lac-Saint-Jean 2006-2009*. Saguenay : Conseil régional des élus, 9 p.
- Frappier, A. 2007. « Carleton, lorsque le lien devient lien avec l'autre...ou l'intégration par agir ». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 184 p.
- Gagnon, L., Toro Lara, J.-M., Rachédi, L., Angeneau, L. 2006. *L'immigration à Lac-Mégantic, une glace difficile à briser!*. Sherbrooke : Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Collection Étude de cas, Université de Sherbrooke, 36 p.
- Gallant, N. 2002. « Appartenances, identités et préférences à propos des droits différenciés dans le discours de jeunes membres de minorités ethnoculturelles au Québec ». Québec, Université Laval, Département de sciences politiques, 654 p.
- Gallant, N. 2008. « Choix identitaires et représentations de l'identité issue de l'immigration chez la deuxième génération », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 40, no 2, p. 35-60.
- Gallant, N., Friche, C. 2010. « Être ici et là-bas tout à la fois : réseaux sociaux en ligne et espaces d'appartenance chez les jeunes immigrants au Québec », *Lien social et politique*, no.64, p.113-124.
- Gallant, N., Bilodeau, A., Lechaume, A. 2013. « Les attitudes par rapport à l'immigration et à la diversité sont-elles différentes en région? Le mythe des régions fermées à la diversité et à

- l'immigration », dans *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants*, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 187-210.
- Gallant, N. (sous presse). « Language and the transformation of identity politics in minority francophone communities in Canada: Between collective linguistic identity and individualistic integration policies », *Language and Identity Politics*, Christina Späti (dir), Berghahn Books.
- Garcea, J. 2006. « Attraction et rétention d'immigrants au sein des grandes villes de la Saskatchewan ». *Nos Diverses Citées*, no 2, p. 20-30.
- Girard, C., Garneau, S., Fréchette, L. 2004. « On ne part jamais seul : espace identitaire chez les jeunes migrants au Québec », dans *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*, Collection Culture et Société, Les éditions de l'IQRC : Québec, p.107-137.
- Grafmeyer, Y. 2010. « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans *Élire domicile*, sous la dir. de Jean-Yves Authier, Catherine Bonvalet et Jean-Pierre Lévy, Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 35-52.
- Girard, S., Manègre, J.-F. 1989. *Les régions du Québec et l'immigration*, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 92 p.
- Gouvernement du Québec. 2004. « Des valeurs partagées, des intérêts commun », Plan d'action 2004-2007, document synthèse, mai, 12 p.
- Guittet, A. 2008. *L'entretien. Techniques et pratiques*, Paris : Armand Colin, 120 p.
- Hatziprokopiou, P. 2004. « Balkan immigrants in the Greek City of Thessaloniki - Local processes of incorporation in an international perspective ». *European Urban and Regional Studies*, vol. 11, no 4, p. 321-338.
- Institut de la statistique du Québec. 2012. *Migrations internationales et interprovinciales, divisions de recensement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1996-1997, 2001-2002 et 2006-2007 à 2010-2011*, en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/demographie/migrations/mig_tot02_dr.htm, consultation le 14 mai 2012.
- Institut de la statistique du Québec. 2011. *Soldes migratoires des régions administratives avec chacune des autres régions, tous âges, Québec et régions administratives pour 2009-2010*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/migir_ra_2009_2010_soldes.htm. Consultation 18 janvier 2011.
- Institut de la statistique du Québec. 2012. *Les régions administratives du Québec*, En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/impr_region_02.htm, consultation 14 mai 2012.
- Institut de recherche en santé du Canada. 2005. *Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Secrétariat interagences en éthique de la recherche (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada), No MR21-18/2005F.
- Jensen, L., Yang, T.-C. 2009. « Taken by Surprise : New Immigrants in the Rural United States ». Dans *International migration and rural areas : cross-national comparative perspectives*, sous la dir. De M. Simard et B. Jentsch, Farnham : Ashgate, p.17-42.
- Jentsch B. et M. Simard. 2009. « Conclusion : comparative perspectives on rural immigrants' integration ». Dans *International migration and rural areas : cross-national comparative perspectives*, sous la dir. de M. Simard et B. Jentsch, Farnham: Ashgate, p. 179-201.
- Journet, P., Croteau, M. 2012. « Le maire de Saguenay s'en prend aux origines algériennes de Benhabib », *La Presse*, 15 août. <http://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec->

[2012/201208/15/01-4565250-le-maire-de-saguenay-sen-prend-aux-origines-algeriennes-de-benhabib.php](http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/elections-quebec-2012/201208/15/01-4565250-le-maire-de-saguenay-sen-prend-aux-origines-algeriennes-de-benhabib.php)

- Klein, J.-L., Boisclair, L. 1993. « La régionalisation de l'immigration : notes sur une enquête au Saguenay ». Dans *Immigration et région : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, sous la dir. de M. Bonneau et P.-A. Tremblay, Chicoutimi : Chaire d'enseignement et de recherche interethnique et interculturels, p. 135-156.
- Krahn, H., Derwing, T.M, Abu-Laban, D. 2003. « The retention of newcomers in second and third tier cities in Canada ». *Prairie Centre of Excellent for Research on Immigration and Integration Working Paper Series*, no WP01-03, 23 p.
- Lacroix-Couture, F. 2012. « Accommodements raisonnables : la question n'est pas réglée, clament plusieurs candidats », *Le Nouvelliste*, 21 août. <http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/elections-quebec-2012/201208/21/01-4566759-accomodements-raisonnables-la-question-nest-pas-reglee-clament-plusieurs-candidats.php>
- Laroche, G. 1991. « La régionalisation de l'immigration : pour une approche réaliste ». *Les personnes immigrantes : partenaires du développement régional*. Hull : Actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, Université du Québec à Hull, p. 93-111.
- Leblanc, P. 2004. « Au-delà de l'argent et de l'emploi. Stratégies d'intervention quant à la migration des jeunes non-métropolitains ». *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 10, no 1-2, p. 63-84.
- Le Devoir, 2007. « Commission Bouchard-Taylor- Les accommodements raisonnables suscitent des craintes mêmes à Rimouski », 2 octobre. <http://www.ledevoir.com/societe/ethique-et-religion/159123/commission-bouchard-taylor-les-accommodements-raisonnables-suscitent-des-craintes-meme-a-rimouski>
- Lefebvre, R. 2005. « Revitalisation d'un village par l'immigration- entrevue avec Jacques Lussier, maire de Sainte-Clothilde-de-Beauce », *Québec municipal*, 4 novembre.
- Lefebvre, S. 2012, *Immigration et religion; réflexion à l'usage des décideurs*. Bilan des quatre commissions sur la diversité, 25 p. http://www.proyectos.cchs.csic.es/interjust/sites/proyectos.cchs.csic.es.interjust/files/Immigration_et_religion__Solange_Lefebvre_.pdf
- Leif, J., Yang, T. 2009. « Taken by surprise : new immigrants in the rural United States ». Dans *International migration and rural areas: cross-national comparative perspectives*, sous la dir. de B. Jentsch et M. Simard, Farnham : Ashgate. p. 17-41.
- Li, S.P. 2003, *Deconstructing Canada's Discourse of Immigrant Integration*, *Prairie Centre of Excellent for Research on Immigration and Integration Working Paper Series*, no WP04-03, 16 p.
- Manègre, J.-F. 1988. *Quelques arpents de neige... à partager*. Avis sur la régionalisation de l'immigration présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, 55 p.
- May, T. 2001. *Social Research. Issues methods and process*, 3^e édition, Maidenhead : Open University Press, 258 p.
- Morfaux, L.-M., Lefranc, J., 2011. *Un nouveau vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin: Paris, 611 p.
- Ouellet, J. 2009. *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collection Les régions du Québec, histoire en bref, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 195 p.

- Paillé, P. 2007. « La recherche qualitative : une méthodologie de proximité ». Dans *Problème sociaux. Tome III. Théories et méthodologie de la recherche*, sous la dir. de H. Dorvil, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 409-443.
- Pâquet, M., 2005. *Tracer les marges de la Cité*, Les éditions Boréal : Montréal, 317 p.
- Poirier, C. 2005. « Vers des indicateurs culturels élargis? Justificatifs des politiques culturelles et indicateurs de performance au Québec et en Europe ». Dans *Accounting for Culture : Thinking Through Cultural Citizenship*, sous la dir. de C. Andrew, M. Gattinger, S. Jeannotte et W. Straw, p. 235-256. Ottawa : The University of Ottawa Press, Governance Series.
- Portes ouvertes sur le Lac. 2007. *Guide pratique pour structurer l'immigration en milieu rural*. Saint-Félicien : Portes ouvertes sur le Lac, Service d'accueil pour immigrants, 34 p.
- Québec (Province). Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2004. *Plan d'action « Des valeurs partagées, des intérêts communs »*, Document synthèse 2004-2007, Gouvernement du Québec, 12 p.
- Québec (Province). Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Année financière 2011-2012. *Programme régional d'intégration*, 13 p.
- Québec (Province). Ministère de l'immigration et des communautés culturelles. 2005. *Plan d'action « Des valeurs partagées, des intérêts communs »*. Région du Saguenay Lac St-Jean : Gouvernement du Québec, 18 p.
- Québec (Province). Ministère de l'immigration et des communautés culturelles. 2011. *Portrait régionaux 2000-2009. Portrait des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2011*, Québec : Gouvernement du Québec, 51 p.
- Québec (Province). Ministère de l'immigration et des communautés culturelles. 2011. *Communiqué : L'immigration, pour le développement du Québec*, Québec : Gouvernement du Québec, en ligne : <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/presse/communiques/com20110914.html>, consultation 25 janvier 2012.
- Québec (Province). Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2011. *Communiqué : Grands Prix de la ruralité 2011*, Québec : Gouvernement du Québec, en ligne : <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/presse/communiques/com20111006.html>, consultation 25 janvier 2012.
- Quimper, É. 2006a. *La régionalisation de l'immigration dans le Bas St-Laurent*. Sherbrooke : Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Collection Étude de cas, Université de Sherbrooke, 34 p.
- Quimper, É. 2006b. *L'immigration à Rawdon : La diversité culturelle en transformation?*. Sherbrooke : Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Collection Étude de cas, Université de Sherbrooke, 43 p.
- Radio-Canada, 2006. « La Cour suprême donne raison au jeune sikh », *Radio-Canada*, 24 juillet. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2006/03/02/003-Kirpan-Coursup.shtml>
- Radio-Canada, 2011. « Un document destiné aux nouveaux arrivants suscitent la controverse à Gatineau », 6 décembre. <http://www.radio-canada.ca/regions/ottawa/2011/12/05/004-controverse-immigrants-gatineau.shtml>
- Rapport de la Commission Bouchard-Taylor. 2008. « Rapport finale de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles ». Québec : Gouvernement du Québec, 310 p.

- Reimer, B. 2007. « Immigration in the Rural New Economy ». *Our Diverse Cities*, no 3, p. 3-8.
- Remennick, L. 2003. « What Does Integration Mean? Social Insertion of Russian Immigrants in Israel ». *Journal International of Migration and Integration*, vol. 4, no 1, p. 23-49.
- Rocher, G. 1969. *Introduction à la sociologie générale*, Tome 1: l'action sociale, Première édition, Éditions Hurtubise HMH: Montréal, 258 p.
- Rocher, G. 1992. *Introduction à la sociologie générale*, Troisième édition, Éditions Hurtubise, HMH, 685 p.
- Rose, M.M. et J. Desmarais. 2007. « Directions to consider in favour of the regionalization of immigration ». *Our Diverse Cities*, no 3, p. 52-58.
- Schnapper, D. 1992. *L'Europe des immigrés*, Paris : Éditions François Bourin, 196 p.
- Schnapper, D. 2007. *Qu'est-ce que l'intégration*, Paris : Éditions Gallimard, 238 p.
- Simard, M. 1996. "La politique québécoise de régionalisation de l'immigration: enjeux et paradoxes", *Recherches sociographiques*, vol. 37, no.3, p.439-486.
- Simard, M. 2009. « Retention and departure factors influencing highly skilled immigrants ». Dans *international migration and rural areas : cross-national comparative perspectives*, sous la dir. de B. Jentsch et M. Simard, Farnham : Ashgate, p. 44-73.
- Simard, M. 2011. « Quand la famille pèse dans la balance... », *Enfances, Familles, Générations*, no 15, 2011, p. 131-157.
- Sorenson, M. 2007. « Rural immigration in the Prairies: knowledge gaps ». *Our Diverse Cities*, no 3 p. 121-133.
- St-Amour, M. 2010. «Attraction et rétention des immigrants récents hors Montréal : une analyse longitudinale par cohorte d'arrivée au Québec (1992, 1996, 2000 et 2004)». 78 p. Directeurs : Jacques Ledent et Jean-François Lachance.
- Statistique Canada. 2006. Dictionnaire des définitions du recensement 2006, En ligne : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/index-fra.cfm>, consultation le 16 mars 2011.
- Taylor, C. 2009. *Multiculturalisme : différence et démocratie*, Paris : Flammarion, 144 p.
- Thériault, C. 2011. « Bas Saint-Laurent : 1200 immigrants recherchés d'ici cinq ans », *Le Soleil*, 27 janvier. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/les-regions/201101/26/01-4364032-bas-st-laurent-1200-immigrants-recherches-dici-cinq-ans.php>
- Vatz-Laaroussi, M, Tremblay, P.-A, Corriveau, L., Duplain, M. 1999. *Les histoires familiales au cœur des stratégies d'insertion: trajectoires de migration en Estrie et au Saguenay-Lac-St-Jean*. Sherbrooke : Rapport de recherche présenté au CQRS. Université de Sherbrooke.
- Vatz-Laaroussi, M. 2005. « L'immigration en dehors des métropoles : Vers une relecture des concepts interculturels ». Dans *Études ethniques du Canada. Special issue: thinking about immigration outside Canada's metropolitan centres*, sous la dir. de James Frideres, vol. 37, no 3, p. 97-113.
- Vatz-Laaroussi, M. 2008. « L'immigration dans les régions du Québec et dans les communautés francophones hors Québec: une volonté partagée, des contextes différents, des défis communs, des pistes à transférer ». *Thèmes canadiens*, printemps 2008, p. 33-37.

- Vatz- Laaroussi, M., Guilbert, L., Bezzi, G., Prévost, C., Pori, J. 2009. *Mobilité et rétention des familles immigrantes et réfugiées installées dans les régions du Québec*, Capsule recherche des Collectivités d'accueil, Centre Métropolis du Québec, 4 p.
- Vatz-Laaroussi, M., Bezzi, G. 2010. « La régionalisation de l'immigration au Québec : des défis politiques aux questions éthiques ». *Nos Diverses Cités*, no 7, printemps 2010, p. 31-38.
- Vatz-Laaroussi, M., Guilbert, L., Bezzi, G., Prévost, C. 2010. *La rétention de l'immigration dans les régions du Québec : une étude longitudinale de trajectoires d'immigrants au Québec*, rapport final présenté au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Université de Sherbrooke, 275 p.
- Vatz-Laaroussi, M. 2010. « Rétention et mobilité des personnes immigrantes dans les régions du Québec: les incontournables de la politique de régionalisation de l'immigration », colloque national sur la régionalisation de l'immigration, ministère de l'immigration et des communautés culturelles.
- Vatz-Laaroussi, M. 2011. « Interculturalisme 2011 - Les défis de l'immigration en région », *Le Devoir*, mercredi 27 avril, En ligne : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/321877/interculturalisme-2011-les-defis-de-l-immigration-en-region>.
- Walton-Robert, M. 2005. « Regional immigration and dispersal : lessons from small- and medium-sized urban centres in British Columbia ». Dans *Études ethniques du Canada. Special issue: thinking about immigration outside Canada's metropolitan centres*, sous la dir. de James Frideres, vol. 37, no 3, p. 12-34.
- Walton-Robert, M. 2007. « Immigration regionalization in Ontario: policies, practices and realities ». *Our Diverse Cities*, no 4, p. 13-19.
- Weber, M. 1995 [1921/1922]. *Économie et société*, Paris : Plon, 650 p.
- Wellman, B., Leighton, B. 1979. « Réseau, quartier et communauté ». *Espaces et Sociétés*, no 38-39, p. 11-133.
- Yin, K. Robert. 1994. *Case study research- design and Methods*. Thousands Oaks: Sage Publications, 171 p.
- Zehtab-Martin, A et B.K. Beesley. 2007. « Immigrant Service Gaps in a Small City: Brandon, Manitoba ». *Our Diverse Cities*, no 3, p. 75-79.